Agriculture Canada

facteurs de production agricole et finance

décembre / 1988

ANALYSE du MARCHÉ

FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE ET FINANCE

Décembre 1988

(Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988)

Publié et diffusé par la

Direction générale des communications
Agriculture Canada
Pièce 122
Immeuble Sir John Carling
OTTAWA
K1A 0C7
(613) 995-8963 (poste 5238)

Policy Branch

Agriculture
Canada

91-03357/

AVANT-PROPOS

Ce rapport contient une série de textes faisant état de la situation et des perspectives concernant les facteurs de production agricole -- terres, main-d'oeuvre, crédit et financement, machines et bâtiments, engrais, produits agrochimiques et énergie, -- selon l'information disponible avant la fin d'octobre 1988, c'est-à-dire avant que les données du Recensement de l'agriculture de 1986 soient accessibles. Le texte sur les pesticides fut écrit par A.J. Phillips du Criterion Research Corporation alors que tous les autres auteurs sont des employés de la Direction générale des politiques à Agriculture Canada. Ces documents ont été préparés à titre d'information de base pour la conférence sur les perspectives agricoles canadiennes qui a eu lieu à Ottawa les 12 et 13 décembre 1988.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à la préparation, à la révision et à la publication des documents, entre autres les bureaux régionaux d'Agriculture Canada, les autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux de l'Agriculture, l'agrinégoce ainsi que les sources internationales et étrangères qui ont bien voulu nous fournir le matériel de référence requis.

Tom Wise
Coordonnateur des perspectives sur les intrants agricoles
Direction générale des politiques
Agriculture Canada

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CRÉDIT ET FINANCEMENT AGRICOLES	7
MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE	22
TERRES AGRICOLES	33
MACHINES ET BÂTIMENTS AGRICOLES	46
ENGRAIS	59
PRODUITS AGROCHIMIQUES	73
ÉNERGIE	82

CRÉDIT ET FINANCEMENT AGRICOLES

J.P. Caldwell

FAITS SAILLANTS

La demande de crédit devrait demeurer faible, tandis que le crédit remboursable devrait diminuer de 7 % en 1989. On s'attend également à ce que les taux d'intérêt augmentent d'environ 1 % par rapport à ceux de 1988. Les perspectives défavorables du secteur des céréales et des oléagineux auront pour effet de limiter, sans toutefois freiner complètement, l'amélioration de la situation financière de l'agriculture, en 1989.

CRÉDIT AGRICOLE[1]

Selon les estimations, le total du crédit agricole consenti est passé de 8,1 milliards de dollars en 1986 à 7,6 milliards en 1987, soit une baisse de 6,2 % (Tableau 1). Quant au crédit agricole remboursable, il a diminué de 2,9 % pour passer de 23,1 milliards de dollars le 31 décembre 1987 à 22,4 milliards de dollars le 31 décembre 1988 (Tableau 2). Le taux d'intérêt moyen applicable au crédit consenti est passé de 12,9 % en 1986 à 12,3 % en 1987 (Tableau 4) et le taux d'intérêt moyen applicable aux emprunts non remboursés, de 11,31 % en 1986 à 10,96 % en 1987 (Tableau 5). Le total des frais d'intérêt a reculé de 5,1 %, passant de 2,6 à 2,4 milliards de dollars en 1987 (Tableau 5).

La valeur du crédit consenti en 1987 a diminué dans les trois catégories de prêts (à court, à moyen et à long terme). Si l'on fait exception de l'année 1985[2], il s'agissait de la sixième année de recul consécutive depuis le sommet atteint en 1981. Le total du crédit consenti est demeuré pratiquement inchangé en 1987 par rapport à 1978, mais il représente une baisse de 26 % par rapport au total de 1981. C'est le crédit à moyen terme qui a le plus régressé par rapport à 1981 (33 %), résultat d'une baisse marquée des achats de matériel agricole. Si l'on prend 1986 comme année de référence, c'est le crédit à court terme qui a revendiqué la plus importante diminution, soit 9,1 % contre 5,5 % pour le crédit à moyen terme et 1,5 % pour le crédit à long terme.

---

1 Chaque année, Agriculture Canada mène un sondage auprès des prêteurs afin d'évaluer le total du crédit agricole consenti et remboursable. En plus de cette enquête annuelle, on a mené en 1988 un nouveau sondage sur les finances agricoles auprès des emprunteurs. À partir de ces renseignements, on a révisé les estimations précédentes du crédit consenti et remboursable pour 1984, 1985 et 1986.

2 La hausse enregistrée en 1985 (Tableau 1) était attribuable à un programme unique de la Saskatchewan.

Après avoir connu un léger fléchissement de 1985 à 1986, la valeur totale de la dette non acquittée en 1987 a diminué de 2,9 % en 1987 par rapport à l'année précédente. Il convient peut-être de souligner que la dette à court terme et la dette à moyen terme ont revendiqué la totalité de cette baisse.

La valeur de la dette à long terme a pourtant augmenté en 1987, comme elle l'a fait chaque année depuis 1970. Il s'agit cependant d'une augmentation négligeable (1,5 % - voir le Tableau 5) lorsque comparée au résultat des années précédentes. L'accroissement ininterrompu de la dette à long terme est le résultat du refinancement des emprunts à court terme qui ont caractérisé les années 1980. Le crédit à long terme a représenté 58 % du crédit agricole total en 1987, comparativement à 49 % en 1981 et à 45 % en 1971.

De 1986 à 1987, la part fédérale du crédit agricole remboursable s'est maintenue aux environs de 20 %; la part des provinces est tombée de 17 à 13 % et celle du secteur privé est passée de 63 à 67 %. Les parts du Fédéral, des provinces et du secteur privé s'établissaient respectivement à 21, 9 et 70 % en 1981, comparativement à 30, 10 et 60 %, respectivement, en 1971. L'augmentation du pourcentage de prêts consentis par les prêteurs privés en 1987 pourrait marquer le retour de la tendance à long terme voulant que le secteur privé revendique une part plus élevée du crédit agricole. Cette tendance a été interrompue de 1984 à 1987.

La plupart des prêteurs ont signalé une diminution de la demande de prêts agricoles en 1988. Ce recul de la demande tient à la montée des taux d'intérêt et à la baisse des investissements dans le secteur agricole. Les taux d'intérêt ont augmenté au Canada de 1987 à 1988. Le 22 septembre 1988, le Conference Board of Canada prévoyait que le taux préférentiel moyen s'établirait à 10,83 % en 1988, soit quelque 1,31 % de plus que la moyenne de 9,52 % enregistrée en 1987 (Tableau 3). La sécheresse qui a sévi dans certaines régions des Prairies et de l'Ontario ainsi que l'incertitude des perspectives de revenu ont également incité les agriculteurs à s'abstenir de faire de nouveaux investissements. À la faible demande de crédit sont venus s'ajouter des critères d'octroi de crédit plus sévères et des projets de financement plus conservateurs de la part des emprunteurs disposant d'un avoir propre plus important. Ainsi, la valeur du crédit consenti devrait-elle diminuer d'environ 3 % en 1988, comparativement à 6,2 % en 1987. Le ralentissement des activités de crédit, conjugué au remboursement des emprunts existants et à la radiation de certaines dettes par les prêteurs, porte à croire que le total de la dette agricole non acquittée diminuera de 6 % en 1988. Le cas échéant, il s'agirait de la troisième année consécutive où le Canada enregistre une baisse à ce titre.

Sondage agricole de 1988

Un sondage[1] mené auprès des agriculteurs en 1988 a permis de recueillir des données qui ont servi à brosser un tableau complet de la situation financière du secteur agricole. Des enquêtes analogues ont eu lieu en 1981 et 1984. Ce sondage indique que de

---

1 Le sondage a été mené ensemble par la Société du crédit agricole, Agriculture Canada et Statistique Canada.

1983 à 1987, la valeur des actifs agricoles a diminué de 4,3 milliards de dollars (3,6 %). Cette baisse, conjuguée à la hausse de 1,7 milliard de dollars de la dette globale, s'est soldée par une diminution de 6,3 % de l'avoir net total des agriculteurs. En moyenne, l'actif de chaque exploitation a perdu 44 857 $ (10,7 %). Ces chiffres démontrent clairement que le bilan moyen a été moins bon en 1987 qu'en 1983, situation principalement attribuable au fléchissement de la valeur des actifs. Néanmoins, l'avoir propre moyen des exploitations agricoles a très peu diminué, passant de 82,2 % des actifs en 1983 à 80 % en 1987.

Il est peu étonnant de constater que le bilan des exploitations agricoles n'était pas uniforme dans toutes les régions et qu'il variait en fonction de la concentration de l'un ou l'autre secteur de produits. Le bilan des Prairies et de la Colombie-Britannique présente des différences très marquées (Tableau 6) avec celui de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Par exemple, la valeur nette moyenne (valeur nominale) des exploitations a diminué dans le cas du premier et augmenté dans le cas du second. Dans l'ensemble, ce résultat tient à la concentration particulière de la production de céréales et d'oléagineux dans les Prairies.

Lorsqu'on examine le bilan par région et par type d'exploitation (Tableau 7), on constate que les changements les plus importants de la période de 1983 à 1987 ont eu lieu du côté de l'actif. L'érosion de la valeur de l'actif des entreprises de production de céréales et d'oléagineux, en particulier celle des terres, est un signe caractéristique du fléchissement cyclique de la rentabilité de ces entreprises. De même, l'accroissement de la valeur de l'actif (et, dans une certaine mesure, la diminution de la dette) de l'éleveur de porcs moyen témoigne de l'amélioration sensible de la situation financière de ce dernier. Il est intéressant de noter que le sondage indique une diminution de l'endettement de la ferme porcine moyenne (environ 10 %) et de la ferme bovine moyenne (environ 5 %). Ces observations ne font que confirmer ce qu'on sait déjà, c'est-à-dire que les fluctuations de la valeur des actifs ont eu une incidence beaucoup plus sentie sur le bilan des sous-secteurs que les variations de la dette. Bien qu'une baisse de la valeur des actifs assombrit certainement le bilan, elle ne se traduit pas directement par une augmentation des obligations financières de l'exploitant pas plus qu'elle n'amoindrit son aptitude à assurer le service de la dette. À cet égard, il est important de retenir que la diminution de la valeur des actifs s'accompagne d'une baisse de revenu qui, à son tour, engendre une réduction de la capacité de remboursement de la dette.

L'enquête de 1988, à l'instar des précédentes, a révélé que bon nombre d'agriculteurs ne sont à peu près pas endettés et qu'un faible pourcentage d'exploitants sont lourdement endettés. En 1987, 23 % n'avaient aucune dette (Tableau 8) et 32 % avaient des dettes totalisant moins de 50 000 $. Ensemble, ces deux groupes revendiquent 7 % du total de la dette agricole non acquittée et 40 % des actifs agricoles. Il convient de souligner qu'il s'agit surtout d'exploitations de petite taille en ce sens qu'elles représentent 55 % des entreprises agricoles, mais seulement 28 % des ventes du secteur. Elles sont également moins productives du fait qu'elles ne revendiquent que 28 % des ventes avec 40 % des actifs du secteur.

Environ 14 % des exploitations (34 000) ont déclaré des dettes supérieures à 200 000 $. Ce groupe revendique environ 40 % des ventes, 28 % de l'actif et 58 % du passif du secteur. Il est important de préciser que la capacité de remboursement de ces exploitations n'est pas trop limitée en dépit du fait que leur niveau d'endettement absolu est très élevé en moyenne. Le ratio d'endettement moyen[1] des entreprises dont la dette oscille entre 200 000 et 500 000 $ s'établissait à 1,55 et celui des entreprises dont la dette dépasse 500 000 $, à 1,26 en 1987. Par conséquent, ilne faut pas en conclure pour autant que les dettes supérieures à la moyenne constituent un problème.

La répartition des exploitations selon le pourcentage d'avoir propre nous fournit une autre indication de la valeur nette réelle de celles-ci. Il n'est pas surprenant de constater que l'avoir net des agriculteurs a diminué quelque peu depuis 1980. En effet, 12,7 % des entreprises agricoles affichaient un ratio d'autonomie financière inférieur à 50 % en 1987, comparativement à 9,3 % en 1983 et à 4,7 % en 1980 (Tableau 9).

Malgré tout, la majorité des entreprises agricoles canadiennes sont en bonne santé financière. Au mois de décembre 1987, 68 % de celles-ci avaient un ratio d'autonomie financière supérieur à 75 %. Or, tout le monde sait que les exploitants dont l'avoir propre est élevé sont bien placés pour tirer parti de la conjoncture actuelle, car ils pourraient être en mesure d'acquérir des éléments d'actif à des prix avantageux.

Toutefois, le pourcentage d'avoir propre ne permet pas à lui seul de mesurer la capacité d'un agriculteur à assumer ses obligations financières. D'autres facteurs doivent être pris en considération, notamment le degré de stabilité du revenu d'exploitation, les revenus d'appoint et l'aide financière que peuvent fournir les autres membres de la famille. Ce dernier facteur est très important en agriculture, car c'est le soutien financier familial qui a souvent permis à de jeunes exploitants de s'établir malgré un avoir propre limité.

---

1 Le ratio d'endettement est obtenu en divisant les fonds disponibles pour le service de la dette par le total des paiements en capital et en intérêts qu'il faut verser. Un ratio d'endettement de moins de 0 indique que l'affaire agricole n'a aucun fonds pour payer de l'endettement bien qu'un ratio de 1,0 signifie que l'entreprise a juste ce qu'il faut pour rembourser ses dettes. Un ratio supérieur à 1,0 signifie qu'elle possède plus que les fonds nécessaires pour assurer le service de la dette. La formule suivante a été utilisée pour calculer les ratios d'endettement à partir des données de l'enquête:

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{Revenu agricole total} - \text{Dépenses agricoles en espèces (sauf intérêts)}}{\text{Intérêts débiteurs} + \text{Paiements de capital estimatifs sur les dettes à long et à moyen terme}}$$

Le ratio d'endettement ne concerne que l'exploitation agricole proprement dite. Par conséquent, il ne tient pas compte du revenu d'appoint ni des frais de subsistance de la famille.

SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE

À en juger par les indicateurs financiers comme les créances arriérées, les faillites agricoles et la valeur des terres, la situation financière de l'ensemble du secteur agricole s'est stabilisée, voire améliorée par rapport à l'an dernier.

Les prêteurs commerciaux signalent une diminution du nombre de comptes agricoles présentant des problèmes. La Société du crédit agricole (SCA) révèle pour sa part qu'au 1er octobre 1988, 13 291 comptes accusaient des paiements en retard. Il s'agit là de 19 % de tous les clients de la SCA et d'une baisse de 15 % par rapport au chiffre de 1987. La ventilation chronologique des créances de la SCA (voir le tableau suivant) montre que le nombre de comptes en souffrance a diminué dans toutes les catégories; autrement dit, le nombre de clients défaillants a diminué cette année et bon nombre de ceux qui étaient déjà en retard dans leurs paiements ont réglé leurs problèmes. La valeur des arriérés a également diminué en 1988.

Débiteurs de la SCA

Catégorie d'âge	Le 1er octobre 1987	Le 1er octobre 1988
Arriérés de moins d'un an	4 033	3 533
Arriérés de 1 à 2 ans	4 946	4 119
Arriérés de 2 à 3 ans	2 790	1 918
Arriérés de plus de 3 ans	3 890	3 721
Total des arriérés	15 659	13 291

Durant les neuf premiers mois de 1988, on a dénombré 249 faillites agricoles, soit 8 % de moins qu'au cours de la même période en 1987. Ces chiffres laissent entrevoir que le nombre annuel de faillites continuera de diminuer, respectant ainsi la tendance amorcée depuis le sommet atteint en 1984. Cette tendance indique, en partie du moins, que plus d'agriculteurs et de créanciers prennent les mesures nécessaires pour sauvegarder l'exploitation avant que la situation ne se détériore au point où la faillite serait la meilleure ou la seule option à envisager. Les bureaux d'examen de l'endettement agricole ont facilité la conclusion d'accords financiers entre les agriculteurs et les créanciers.

L'intérêt que suscite à nouveau le marché des terres agricoles, après une longue période de régression de la valeur nominale des terres (depuis 1981), laisse croire que la santé financière du secteur agricole s'améliore. Le prix des terres a connu une forte hausse dans la région centrale du Canada et dans certaines parties de la Colombie-Britannique, tandis qu'il a peu augmenté dans la région de l'Atlantique. En revanche, il a continué de diminuer dans les Prairies.

Au cours des dernières années, ce sont les exploitants des Prairies surtout qui ont connu des difficultés financières en raison de l'effondrement des prix du marché des grains. La hausse appréciable du prix des grains permettra aux producteurs des Prairies qui ont obtenu une bonne récolte de réaliser les recettes supplémentaires dont ils ont tant besoin. En revanche, les recettes des exploitants qui ont été durement éprouvés par la sécheresse diminueront sensiblement.

La hausse récente des taux d'intérêt est un autre facteur qui préoccupe bon nombre d'agriculteurs. Le taux préférentiel des banques commerciales dépasse actuellement de 2,5 % le taux en cours au début de 1987. En conséquence, les emprunts à court terme à taux d'intérêt variable et les emprunts à long terme qui devaient être renouvelés au cours de l'année pourraient occasionner des frais d'intérêt beaucoup plus élevés.

La sécheresse de 1988

On ne connaît pas encore toute l'étendue des retombées de la sécheresse de 1988 sur le crédit agricole et sur la situation financière des agriculteurs. Jusqu'à maintenant, les prêteurs n'ont constaté aucun accroissement des comptes non productifs et les bureaux d'examen de l'endettement agricole n'ont pas reçu plus de demandes en provenance des régions les plus touchées. Les spécialistes du marché foncier signalent que la valeur des terres a très peu diminué par suite de la sécheresse, car le redressement des prix des céréales et des oléagineux a fait contrepoids, dans une certaine mesure, aux pertes dues à la sécheresse. Les spéculations voulant et l'annonce récente que les gouvernements fourniront, en plus de l'assurance-récolte, une aide financière aux exploitants des régions les plus durement touchées ont également contribué à soutenir la valeur des terres. Il faudra attendre que le premier trimestre de 1989 soit bien entamé pour être en mesure d'évaluer avec exactitude les retombées de la sécheresse sur la situation financière du secteur agricole.

PERSPECTIVES DU CRÉDIT AGRICOLE

Globalement, les perspectives à court terme applicables au crédit agricole laissent entrevoir une baisse de la demande et une diminution tant du crédit consenti que du crédit remboursable. Cette baisse s'explique en partie par la réticence des agriculteurs à contracter de nouvelles dettes en raison des problèmes qu'ils ont connus récemment. Par conséquent, les exploitations agricoles devront générer elles-mêmes les liquidités nécessaires afin d'effectuer de nouveaux investissements et de remplacer les biens immobilisés. La plupart d'entre elles continueront d'accorder plus d'importance au redressement de leur situation financière qu'à leurs projets d'expansion.

Les activités de crédit sont principalement influencées par la valeur du revenu agricole. Si le revenu agricole global a atteint des niveaux records en 1987 et en 1988, on prévoit cependant qu'il diminuera en 1989, résultat principalement attribuable à la sécheresse qui a fait chuter radicalement la production cette année. Les perspectives de revenu des Prairies sont les moins prometteuses, car cette région est fortement tributaire de la situation économique du secteur des grains. La baisse du revenu agricole tend à réduire l'utilisation des facteurs de production acquis, l'achat de biens d'équipement et, partant, la demande de crédit.

Les taux d'intérêt constituent un autre facteur qui influera sur le crédit agricole en 1989. Au Canada, les taux d'intérêt devraient continuer à suivre les fluctuations de la valeur du dollar canadien et des taux d'intérêt en cours aux États-Unis. Selon les prévisions du Conference Board of Canada, le taux préférentiel moyen au pays devrait s'établir à 12 % en 1989, comparativement à 10,83 % en 1988. La montée des taux d'intérêt découragera la demande de crédit et incitera les exploitants à réduire leur niveau d'endettement.

La disponibilité du crédit est un élément important des activités de financement. En 1989, tout comme cette année, les prêteurs ne devraient imposer aucune restriction d'ordre général sur les prêts aux agriculteurs. Toutefois, ce sont les conditions dans lesquelles les prêteurs sont disposés à consentir des prêts qui changeront. Une étude menée en janvier 1988 pour le compte d'Agriculture Canada fait ressortir certains changements fondamentaux dont le crédit agricole fait actuellement l'objet. Cette étude révèle que le crédit agricole devra être assujetti à des règles plus strictes à l'avenir. Les agriculteurs devront fournir des données financières plus exactes (grâce à une comptabilité améliorée) et des plans plus précis; ils devront également présenter une preuve de leur rentabilité et de leur capacité de remboursement. De leur côté, les prêteurs devront améliorer leur aptitude à traiter avec les exploitations agricoles. Entre autres éléments jugés essentiels, on devra améliorer les méthodes de crédit et suivre de près l'évolution de la situation financière des agriculteurs.

La façon de régler les cas problèmes a également changé, principalement à cause de l'expérience qu'ont vécue les prêteurs au cours des cinq dernières années. Ces derniers sont maintenant plus disposés à conclure des accords financiers avec les emprunteurs au lieu de recourir à des mesures comme la saisie immobilière ou la mise sous séquestre.

En ce qui concerne les prêts consentis aux agriculteurs, il importe de souligner que l'érosion de la valeur des terres depuis le sommet atteint au début des années 1980 veut dire qu'il est maintenant possible d'acheter n'importe quelle superficie à un coût nettement moindre dans bon nombre de régions du pays. Ainsi, les agriculteurs n'ont plus besoin d'emprunter autant pour l'achat de terres. On s'attend à ce que le crédit total consenti diminue d'environ 2 % en 1989. Le cas échéant, il s'agirait de la huitième année consécutive où le Canada enregistre une baisse à ce titre.

La dette agricole totale devrait diminuer sous l'effet conjugué d'un ensemble de facteurs: versements faits sur les emprunts non acquittés, radiations de dettes par les créanciers, liquidation partielle de biens par les exploitants pour régler leurs dettes et enfin, réticence accrue de ces derniers à contracter de nouvelles dettes. Les activités de refinancement devraient ralentir étant donné qu'une bonne partie de la dette agricole a déjà été refinancée et qu'il existe peu de possibilités de réaménagement. Globalement, le crédit agricole remboursable devrait diminuer d'environ 7 % en 1989 par rapport au chiffre de 1988.

PERSPECTIVES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE

La situation financière du secteur agricole devrait continuer de s'améliorer en 1989, à en juger par la diminution du nombre de créances arriérées, par la réduction de la dette agricole et par le ralentissement des activités des programmes fédéraux d'aide aux agriculteurs en difficulté financière, notamment les bureaux d'examen de l'endettement agricole et le Programme canadien de réorientation des agriculteurs.

On prévoit que le revenu agricole diminuera en 1989, résultat principalement attribuable à une moins bonne performance de l'industrie des céréales et des oléagineux. La baisse de recettes que devraient connaître les producteurs de grains indique que ces derniers et, par conséquent, les exploitants de l'Ouest canadien, continueront d'être aux prises avec des difficultés financières plus graves que celles de l'ensemble du secteur agricole. Toutefois, la situation financière de l'agriculture dépend à la fois de la conjoncture économique et du revenu actuel. L'assainissement des finances grâce à la réduction de la dette agricole, la réévaluation des éléments de l'actif agricole et l'amélioration des méthodes de financement des exploitations en difficulté financière sont autant de facteurs qui ont contribué au redressement du secteur agricole.

TABLEAU 1. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF CONSENTI SELON LA DURÉE DU TERME, CANADA, 1970-1987

	À court terme	À moyen terme	À long terme	Total[a]
		(en millions de dollars)		
1970	1 674	308	200	2 182
1971	1 964	418	206	2 588
1972	2 092	605	232	2 930
1973	2 337	728	481	3 547
1974	2 680	800	717	4 197
1975	3 461	1 027	763	5 251
1976	3 289	1 501	852	5 643
1977	3 398	1 761	1 175	6 333
1978	3 774	2 013	1 627	7 413
1979	4 150	2 344	1 942	8 436
1980	4 623	2 446	1 986	9 055
1981	4 719	3 235	2 300	10 254
1982	4 615	3 128	2 233	9 975
1983	4 433	2 656	2 672	9 762
1984[r]	4 439	2 404	2 119	8 962
1985[r]	4 198	3 253	2 160	9 611
1986[r]	3 796	2 284	2 052	8 131
1987[b]	3 451	2 158	2 020	7 629

[a] Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties; [b] Données provisoires; [r] Données révisées

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

TABLEAU 2. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF À REMBOURSER SELON LA DURÉE DU TERME, CANADA, 1970-1987

	À court terme	À moyen terme	À long terme	Total[a]
		(en millions de dollars)		
1970	1 504	855	2 031	4 391
1971	1 637	917	2 063	4 617
1972	1 776	1 076	2 128	4 980
1973	1 846	1 503	2 391	5 740
1974	2 107	1 871	2 773	6 750
1975	2 540	2 241	3 181	7 962
1976	2 748	2 797	3 814	9 359
1977	2 759	3 436	4 436	10 630
1978	2 931	3 661	5 560	12 151
1979	3 193	4 409	7 042	14 644
1980	3 687	4 943	7 876	16 506
1981	4 066	5 400	8 951	18 417
1982	4 259	5 814	9 733	19 805
1983	4 370	5 505	10 955	20 831
1984[r]	4 408	5 560	11 671	21 639
1985[r]	3 986	6 466	12 315	23 147
1986[r]	4 365	6 252	12 733	23 069
1987[b]	3 757	5 727	12 927	22 411

[a] Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties; [b] Données provisoires; [r] Données révisées

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

TABLEAU 3. MOYENNE ANNUELLE DE CERTAINS TAUX D'INTÉRÊT ET DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS, CANADA, 1970-1988

	Taux de la Banque du Canada	Taux d'intérêt préférentiel		Obligations du gouvernement du Canada (5 à 10 ans)	Taux d'intérêt réels[a]
		Canada	États-Unis		
			(%)		
1970	7,13	8,17	7,81	7,58	4,87
1971	5,27	6,48	5,69	6,15	3,58
1972	4,75	6,00	5,29	6,75	1,20
1973	6,13	7,65	8,17	7,17	-0,05
1974	8,50	10,75	10,73	8,27	-0,15
1975	8,50	9,41	7,73	8,01	-1,99
1976	9,25	10,08	6,81	8,72	2,58
1977	7,71	8,06	6,88	8,14	0,16
1978	8,98	9,69	9,19	9,08	0,89
1979	12,10	12,91	12,72	10,16	3,71
1980	12,89	14,26	15,32	12,30	4,06
1981	17,93	19,29	18,66	15,29	6,79
1982	13,96	15,81	14,58	14,03	5,07
1983	9,55	11,17	10,79	11,11	5,37
1984	11,31	12,06	12,00	12,42	7,71
1985	9,65	10,58	9,88	10,78	6,63
1986	9,21	10,52	8,25	9,37	6,43
1987	8,40	9,52	8,21	9,55	5,12
1988[c]	9,69	10,83	9,36	n.a.	6,63

a Taux préférentiel canadien moins le taux d'inflation
b Pas disponible
c Estimation

Source: Revue de la Banque du Canada (1970-1988); Conference Board of Canada, septembre 1988.

TABLEAU 4. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF CONSENTI ET TAUX D'INTÉRÊT, CANADA, 1986 ET 1987

Source et durée du crédit	Crédit agricole estimatif consenti		Taux d'intérêt moyen estimatif	
	1986	1987	1986	1987
	(millions de $)		(%)	
Long terme (10 ans et plus)				
Société du crédit agricole	270,4	289,4	11,13	10,6
Organismes des gouvernements provinciaux	136,9	99,4	9,16	9,37
Particuliers	339,9r	319,8	10,5	10,58
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	2,2	1,5	10,75	10,70
Caisses de crédit	353,2	355,0	12,25	11,75
Banques	857,0r	849,3	12,33	11,33
Autres[a]	98,1	105,0	12,31	12,06
Total, long terme	2 051,7r	2 019,9	11,65r	11,11
Moyen terme (18 mois à 10 ans)				
Banques (LPAA)	122,7	115,7	11,52	10,52
Banques (autres que LPAA)	728,5r	642,5	12,02	11,02
Particuliers	153,5r	163,5	10,0	10,0
Fournisseurs	528,7	544,6	11,75	11,75
SCA (prêts consentis à des coopératives agricoles)	1,5	1,4	11,03	10,9
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	14,0	11,0	10,5	10,5
Banque fédérale de développement des entreprises	9,4	10,7	13,2	12,5
Organismes des gouvernements provinciaux	129,0	99,6	6,08	9,0
Caisses de crédit, y compris LPAA	497,2	460,0	11,77	10,77
Municipalités (Loi de l'Ontario sur le drainage souterrain)	13,1	14,5	8,0	8,0
Autres[a]	86,1	94,7	15,08	14,08
Total, moyen terme	2 283,7r	2 158,2	11,49r	11,07
Court terme (jusqu'à 18 mois)				
Banques (autres que LPAA)	1 938,5r	1 605,7	11,52	10,52
Fournisseurs	218,0	224,5	20,35	20,35
Caisses de crédit	435,4	430,0	11,52	10,52
Particuliers	12,3r	12,3	10,0	10,0
Organismes des gouvernements provinciaux	66,2	58,1	10,14	8,5
Coopératives	837,2r	825,4	20,37	21,29
Autres[a]	288,1	295,0	12,90	12,0
Total, court terme	3 795,7r	3 451,0	14,32r	13,83
Grand total	8 131,1r	7 629,10	12,85r	12,33

r Données révisées

a Comprend les succursales du Trésor de l'Alberta

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques

TABLEAU 5. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF À REMBOURSER, TAUX D'INTÉRÊT ET FRAIS D'INTÉRÊT, CANADA, 1986 ET 1987

Source et durée du crédit	Crédit estimatif à rembourser		Taux d'intérêt moyen estimatif		Total estimatif des frais d'intérêt	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987
	(millions de $)		(%)		(millions de $)	
Long terme (10 ans et plus)						
Société du crédit agricole	4 562,9	4 482,1	10,68	10,8	489,0	488,4
Organismes des gouvernements provinciaux	1 725,8	1 658,7	8,76	8,78	147,3	148,6
Particuliers	1 275,5r	1 255,7	10,85	10,75	142,5r	136,1
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	25,3	25,0	11,90	11,50	3,0	2,9
Caisses de crédit	1 084,7	1 087,2	12,30	12,05	139,6	130,9
Banques	3 636,8r	3 977,7	12,90	12,65	442,7r	481,6
Autres[a]	421,7	440,9	11,23	10,47	43,3	45,2
Total, long terme	12 732,7r	12 927,3	11,23r	11,20	1 407,4r	1 433,7
Moyen terme (18 mois à 10 ans)						
Banques (LPAA)	389,8	316,5	11,52	10,52	48,6	37,2
Banques (autres que LPAA)	2 221,8r	1 959,5	12,02	11,02	281,8r	230,4
Particuliers	434,2r	465,4	10,95	10,50	45,6r	47,2
Fournisseurs	687,4	713,4	13,39	11,60	99,8	81,2
SCA (prêts consentis à des coopératives agricoles)	7,1	5,7	12,09	11,60	0,9	0,7
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	69,6	70,0	11,90	11,50	8,2	8,0
Banque fédérale de développement des entreprises	35,1	34,4	13,0	12,8	5,1	4,4
Organismes des gouvernements provinciaux	1 123,4	909,6	6,12	6,12	67,6	62,2
Caisses de crédit, y compris LPAA	938,0	899,2	11,77	10,77	103,7	98,9
Municipalités (Loi de l'Ontario sur le drainage souterrain)	135,3	123,0	8,0	8,0	11,0	10,3
Autres[a]	210,1	230,1	14,8	13,76	28,9	30,3
Total, moyen terme	6 251,8r	5 726,8	10,98r	10,27	701,2r	610,8
Court terme (jusqu'à 18 mois)						
Banques (autres que LPAA)	2 769,6r	2 436,8	11,52	10,52	337,3r	273,9
Fournisseurs	199,2	204,2	16,27	15,77	19,0	15,9
Caisses de crédit	430,8	413,0	11,52	10,52	46,6	44,4
Particuliers	84,3r	83,3	10,5	10,0	8,9r	8,4
Organismes des gouvernements provinciaux	221,4	238,6	10,02	10,02	19,9	23,0
Coopératives	146,2	135,1	20,33	19,94	11,7	10,3
Autres[a]	232,7	245,7	13,0	11,96	28,2	28,6
Total, court terme	4 084,2r	3 756,7	12,05r	11,19	471,6r	404,5
Grand total	23 068,7r	22 410,8	11,31r	10,96	2 580,2r	2 449,0

[a] Comprend les succursales du Trésor de l'Alberta
r Données révisées
Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

TABLEAU 6. CERTAINES STATISTIQUES TIRÉES DES SONDAGES AGRICOLES DE 1981, 1984 ET 1988 - PAR PROVINCE

		Actif par exploitation	Dette par exploitation	Valeur nette	Avoir propre en pourcentage
		(dollars)			%
Colombie-Britannique	1980	806 330	145 359	660 971	82,0
	1983	523 556	101 876	421 680	80,5
	1987	509 408	98 069	411 339	80,8
Alberta	1980	757 788	73 691	684 097	90,3
	1983	689 837	110 877	578 960	83,9
	1987	564 692	102 822	461 870	81,9
Saskatchewan	1980	498 232	83 030	415 202	83,3
	1983	596 669	92 102	504 567	84,6
	1987	466 377	103 892	362 484	77,8
Manitoba	1980	437 900	65 462	372 438	85,1
	1983	451 041	80 310	370 731	82,2
	1987	385 246	77 292	307 954	80,0
Ontario	1980	507 181	85 828	421 353	83,1
	1983	446 017	87 273	358 744	80,4
	1987	481 407	85 434	395 973	82,3
Québec	1980	284 867	58 037	226 830	79,6
	1983	298 913	75 361	223 552	74,8
	1987	360 599	89 998	271 601	75,4
Maritimes	1980	303 222	48 950	254 272	83,9
	1983	326 276	62 556	263 720	80,8
	1987	384 098	74 280	309 818	80,7
Canada	1980	518 745	77 888	440 857	85,0
	1983	508 469	90 618	417 851	82,2
	1987	466 310	93 314	372 996	80,0

TABLEAU 7. CERTAINES STATISTIQUES TIRÉES DES SONDAGES AGRICOLES DE 1981, 1984 ET 1988 - PAR TYPE D'EXPLOITATION

		Actif par exploitation	Dette par exploitation	Valeur nette	Avoir propre en pourcentage
		(dollars)			%
Cultures commerciales	1980	559 323	81 981	477 432	85,3
	1983	570 064	91 841	478 223	83,9
	1987	466 267	94 227	372 040	79,8
Lait	1980	459 905	82 361	377 544	82,1
	1983	497 476	108 163	389 313	78,3
	1987	584 325	134 491	449 834	77,0
Boeuf	1980	498 782	60 708	438 074	87,8
	1983	421 619	66 845	354 774	84,1
	1987	402 729	63 841	338 888	84,2
Porc	1980	405 552	127 375	278 177	68,6
	1983	383 161	139 604	243 557	63,6
	1987	466 422	125 247	341 175	73,2
Volaille	1980	NA	NA	NA	NA
	1983	706 382	179 501	526 881	74,6
	1987	742 599	176 860	565 739	76,2
Autre	1980	NA	NA	NA	NA
	1983	338 435	51 026	287 409	84,9
	1987	349 455	48 826	300 629	86,1
Ensemble des exploitations	1980	518 745	77 888	440 857	85,0
	1983	508 469	90 618	417 851	82,2
	1987	466 310	93 314	372 996	80,0

TABLEAU 8. CERTAINES STATISTIQUES TIRÉES DU SONDAGE AGRICOLE DE 1988 - PAR NIVEAU D'ENDETTEMENT

	Niveau d'endettement					
	Pas de dette	1 $ à 49 999 $	50 000 $ à 199 999 $	200 000 $ à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
Nombre d'exploitations	55 169	77 071	74 161	27 949	5 860	240 210
Pourcentage de l'ensemble des exploitations	23,0	32,1	30,9	11,6	2,4	100,0
Actif moyen	363 558	321 182	476 277	770 269	1 766 539	466 310
Dette moyenne	0	20 500	106 608	295 151	798 564	93 314
Valeur nette moyenne	363 558	300 682	369 669	475 117	967 974	372 996
Avoir propre moyen	100,0	93,7	77,7	61,7	54,8	80,0
Revenu total moyen	50 202	48 731	100 984	204 850	593 662	96 659
Frais d'intérêt moyens	196	2 073	9 757	25 171	63 714	8 205
Autres dépenses	35 010	33 605	68 635	142 482	465 676	67 951
Revenu moyen (avant dépréciation)	14 996	13 052	22 592	37 197	64 271	20 503
Revenu d'appoint moyen	18 379	16 193	13 999	10 738	10 415	15 242
Actif total en pourcentage de l'ensemble des actifs	17,9	22,1	31,5	19,2	9,3	100,0
Dette totale en pourcentage de l'ensemble des dettes	0	7,0	35,3	36,8	20,9	100,0
Ventes totales en pourcentage de l'ensemble des ventes	12,3	15,5	31,4	24,9	15,9	100,0
Frais d'intérêt en pourcentage de l'ensemble des frais d'intérêt	0,5	8,1	36,7	35,7	19,0	100,0

1 Le revenu agricole est égal au revenu total moins les dépenses en espèces, y compris les frais d'intérêt. La somme du revenu agricole et du revenu d'appoint représente les fonds disponibles pour les remboursements de capital, l'acquittement des frais de subsistance et le remplacement des immobilisations.

TABLEAU 9. CERTAINES STATISTIQUES TIRÉES DU SONDAGE AGRICOLE DE 1988 - PAR POURCENTAGE D'AVOIR PROPRE

	Avoir propre				
	Moins de 25 %	25-50 %	50-75 %	75-100 %	Total
Nombre d'exploitations	8 805	20 736	47 009	163 660	240 210
Pourcentage de l'ensemble des exploitations	3,7	8,6	19,6	68,1	100,0
Actif moyen	361 858	402 500	504 178	469 137	466 310
Dette moyenne	325 600	241 641	182 642	36 365	93 314
Valeur nette moyenne	36 258	160 859	321 536	432 772	372 996
Avoir propre moyen (%)	10,1	40,0	63,8	92,3	80,0
Revenu total	114 665	138 428	133 800	79 731	96 659
Frais d'intérêt moyens	20 970	19 600	17 176	3 498	8 205
Autres dépenses	83 494	100 323	96 184	54 904	67 951
Revenu agricole moyen[1] (avant dépréciation)	10 201	14 626	20 440	21 328	20 503
Revenu d'appoint moyen	10 809	18 505	14 636	15 733	15 242
Actif total en pourcentage de l'ensemble des actifs	2,8	7,5	21,2	68,5	100,0
Dette totale en pourcentage de l'ensemble des dettes	12,8	22,4	38,3	26,5	100,0
Ventes totales en pourcentage de l'ensemble des ventes	4,1	12,4	27,5	56,0	100,0
Frais d'intérêt en pourcentage de l'ensemble des frais d'intérêt	9,4	20,6	41,0	29,0	100,0

[1] Le revenu agricole est égal au revenu total moins les dépenses en espèces, y compris les frais d'intérêt. La somme du revenu agricole et du revenu d'appoint représente les fonds disponibles pour les remboursements de capital, l'acquittement des frais de subsistance et le remplacement des immobilisations.

Main-d'oeuvre agricole

A. Cho-Chung-Hing

FAITS SAILLANTS

Comme les céréaliculteurs des Prairies augmentent leur production afin de reconstituer leurs stocks de céréales et que les horticulteurs accroissent leur production afin de répondre à une demande plus forte, on prévoit que l'emploi agricole total connaîtra une hausse en 1989, s'éloignant ainsi des minimums records qu'il a atteints cette année. En 1989, la main-d'oeuvre agricole devrait rester à peu près la même qu'en 1988, ce qui donnera lieu à des pressions à la hausse sur les taux de salaire agricole et à une plus forte dépendance envers le Programme des travailleurs agricoles du Mexique et des Antilles.

SITUATION

La situation globale du marché du travail s'étant améliorée en 1988, il est évident que plus d'emplois non agricoles ont été offerts à ceux qui, normalement, travailleraient en agriculture. Néanmoins, la demande en main-d'oeuvre agricole a été généralement comblée par l'offre intérieure dans toutes les provinces, sauf en Ontario. En raison de la pénurie de main-d'oeuvre qu'a connue cette province, le nombre de travailleurs saisonniers supplémentaires de l'étranger a nettement augmenté par rapport au total de l'année dernière, soit d'environ 47 %, passant ainsi à un total de 9 300.

Les données préliminaires pour 1988, fondées sur l'enquête sur la population active menée mensuellement pas Statistique Canada, indique que l'emploi agricole annuel moyen (exploitants, travailleurs salariés, travailleurs familiaux non rémunérés) se chiffrerait cette année à 454 000 personnes. Ceci représente une diminution de 21 000 personnes ou de 4,4 % par rapport à l'année dernière, mais un recul d'à peine 11 000 personnes par rapport à 1982.

Selon les données relatives à chacune des provinces, le nombre d'emplois agricoles a chuté de 13 000 en Saskatchewan, de 6 000 au Québec, de 4 000 en Ontario et au Manitoba et de 1 000 dans les provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, en Colombie-Britannique et en Alberta, il a augmenté respectivement de 3 000 et de 4 000 (Tableau 1). En ce qui concerne les différentes catégories de travailleurs, le nombre d'exploitants autonomes est passé à 238 000, ce qui constitue une augmentation de 1 %, tandis que le nombre de travailleurs salariés et le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés sont passés à 166 000 et à 50 000 respectivement, ce qui représente une diminution respective de 7 et 17 % par rapport à 1987 (Tableau 2).

Au fil des années, la composition de la main-d'oeuvre agricole, par catégorie de travailleurs, s'est considérablement modifiée. Entre 1971 et 1988, la proportion de travailleurs salariés, par rapport à l'emploi total, a presque doublé, passant de 20 à 37 %. Au cours de la même période, la proportion de travailleurs familiaux non rémunérés a reculé de 23 à 11 % et celle des exploitants autonomes est passée de 57 % à un peu plus de 50 % en 1988 (Tableau 2).

Malgré la diminution du nombre de travailleurs salariés, on estime que les salaires des travailleurs agricoles en 1988 n'ont pas beaucoup changé par rapport à 1987, ce qui s'explique du fait que les taux de salaire étaient plus élevés et les heures de travail plus longues cette année que l'année dernière. Comme on prévoit que les dépenses d'exploitation augmenteront de près de 4 %, les salaires des travailleurs agricoles constitueront une proportion légèrement inférieure du total des coûts d'exploitation.

Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, le nombre total d'emplois agricoles devrait atteindre 34 000, soit 3 000 de plus qu'en 1987. Les postes spécialisés dans le secteur de l'élevage ont, comme d'habitude, été les plus difficiles à combler, mais l'offre intérieure de main-d'oeuvre a, de façon générale, permis de satisfaire à la demande. Dans la vallée du Fraser, les entrepreneurs en main-d'oeuvre agricole enregistrés, qui étaient au nombre de 70 cette année comparativement à 53 l'année dernière, ont encore fourni le gros de la main-d'oeuvre qui a participé à la récolte. Par ailleurs, le nombre de travailleurs itinérants du Québec qui ont participé à la récolte dans la vallée de l'Okanagan a continué de diminuer cette année.

Au printemps et au début de l'été, les Services d'emploi agricole ont été moins actifs qu'ils ne l'avaient été en 1987 pendant la même période. En effet, il y a eu à ces bureaux 14 687 inscriptions d'employés, 20 340 avis de vacances et 18 547 placements, ce qui représentent des baisses respectives de 14 %, 2 % et 6 % par rapport à l'année dernière. Les placements ont été offerts pour des postes temporaires (61 %), des postes occasionnels, c'est-à-dire de moins de 5 jours (37 %) et des postes permanents (2 %).

Alberta

En Alberta, on estime cette année le total des emplois agricoles à 94 000, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à l'année dernière. Le nombre des travailleurs salariés a diminué de 7 000 par rapport au niveau record de 33 000 atteint l'année dernière, tandis que le nombre des exploitants[1] et le nombre des travailleurs familiaux non rémunérés ont augmenté respectivement de 9 000 et de 2 000. Du 1er avril au 31 août, l'inscription d'employés aux Services d'emploi agricole a accusé une baisse de 11 % comparativement à l'année dernière, ce qui montre que l'offre de main-d'oeuvre agricole était plus faible en 1988 qu'en 1987. Par contre, les avis de vacances ont augmenté de 5 % et les placements, de 3 %, ce qui indique une demande plus forte par rapport à l'année dernière. Dix-sept agriculteurs ont participé au Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et employé 77 travailleurs étrangers, soit 8 de plus que l'année dernière.

---

1 Ne représente pas le nombre total d'exploitants agricoles, mais seulement ceux qui travaillent à la ferme pendant la période de l'enquête mensuelle.

Les programmes de formation en agriculture de la province n'ont pas été modifiés cette année. Le Programme d'emploi d'été en agriculture, dont le budget était de 540 000 $, a incité les agriculteurs à embaucher des étudiants en juillet et en août en leur offrant, à cette fin, des subventions salariales de 50 % (jusqu'à concurrence de 300 $ par mois par étudiant). Le Agricultural Work Experience Program (Programme d'acquisition d'expérience de travail en agriculture) a, pour sa part, permis à quinze étudiants de travailler pendant l'été avec des agronomes de district du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. Par ailleurs, la mise en oeuvre du Programme d'initiation à l'agriculture, qui permet la formation sur le terrain d'environ 200 jeunes adultes par année, s'est poursuivie en 1988. Dans le cadre de ce programme, les employeurs reçoivent une cotisation quotidienne (ou subvention salariale) de 25 $ pour un stagiaire de première année et de 30 $ pour un stagiaire de deuxième année; ces cotisations sont limitées à 21 jours par mois, pour un maximum de 24 mois par stagiaire.

Saskatchewan

Cette année, on prévoit que l'emploi agricole total en Saskatchewan connaîtra sa plus forte baisse annuelle depuis 1980. Dans cette province, on estime le nombre total d'emplois à 80 000 (le niveau le plus bas jamais atteint) et on note des diminutions dans les trois catégories de travailleurs. Comparativement à 1987, le nombre des travailleurs salariés a diminué de 4 000, celui des travailleurs familiaux non rémunérés, de 4 000, et celui des exploitants, de 6 000. Du 1er avril au 31 août, les Services d'emploi agricole ont été plus ou moins occupés. Par rapport à l'année dernière, les inscriptions d'employés ont chuté de 3 % pour s'établir à 3 724, tandis que les avis de vacances ont augmenté de 2 % et les placements, de 8 %, pour s'établir respectivement à 2 068 et à 1 999. L'offre de main-d'oeuvre agricole a généralement permis de répondre à la demande, sauf, parfois, dans le cas des opérateurs de machine spécialisés.

Manitoba

Au Manitoba, l'emploi agricole total a chuté pour la troisième année consécutive, s'établissant à 38 000, soit le niveau le plus faible auquel il ait chuté jusqu'à maintenant. Comme en Saskatchewan, le nombre des travailleurs des trois catégories a diminué: le nombre des travailleurs salariés et le nombre des travailleurs familiaux non rémunérés ont diminué de 1 000, tandis que celui des exploitants a diminué de 2 000. Au printemps et au début de l'été, les Services d'emploi agricole ont été plus occupés qu'ils ne l'avaient été pendant la même période l'an dernier. Les inscriptions d'employés ont augmenté de 11 % pour s'établir à 6 133, les avis de vacances ont augmenté de 12 % pour s'établir à 4 863 et les placements ont augmenté de 15 %, ce qui indique que l'offre et la demande de main-oeuvre agricole étaient équilibrées. Quatre agriculteurs ont participé au Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et employé, au total, 44 travailleurs étrangers; l'an dernier, trois agriculteurs avaient participé au Programme et embauché 32 travailleurs étrangers.

Ontario

Une fois de plus cette année, les agriculteurs de l'Ontario ont dû faire face à une pénurie de main-d'oeuvre agricole intérieure. L'économie florissante de l'Ontario, où le taux de chômage est légèrement inférieur à 5%, a permis à de nombreuses personnes qui auraient normalement travaillé à la ferme pendant les récoltes d'obtenir des emplois beaucoup mieux rémunérés. La traditionnelle offre de main-d'oeuvre agricole du Québec, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick a également été très restreinte; par ailleurs, l'Ontario a reçu pour la première fois des travailleurs saisonniers de la Saskatchewan (environ 150). Par conséquent, on a enregistré cette année un nombre beaucoup plus grand qu'auparavant de travailleurs agricoles saisonniers de l'étranger, soit un nombre total de 8 800 travailleurs, ce qui représente une augmentation de 44 % par rapport à l'année dernière.

Le nombre total d'emplois agricoles, qui s'élevait en 1987 à 122 000, a chuté cette année de 4 000 en raison de la diminution du nombre de travailleurs salariés et de travailleurs familiaux non rémunérés. La rareté des travailleurs agricoles s'est également traduite par une diminution des inscriptions d'employés aux Services d'emploi agricole; du 1er avril au 31 août, ces inscriptions ont diminué de 24 % par rapport à la même période l'année dernière. Au cours de l'année financière 1987-1988, l'Accord fédéral-provincial sur le développement de l'emploi agricole a permis aux agriculteurs de l'Ontario de bénéficier de subventions d'environ 400 000 $ pour la rénovation ou la construction de logements saisonniers. En outre, une somme de 220 000 $ a été dépensée dans le cadre du Programme de navette quotidienne afin d'assurer aux travailleurs un transport quotidien gratuit pour se rendre à la ferme et en revenir pendant les périodes de pleine récolte. Le Programme des jeunes agriculteurs et le Programme "Agricrew" de l'Ontario se sont poursuivis cette année et ont permis à quelque 400 à 500 jeunes d'acquérir une expérience de travail à la ferme.

Québec

C'est la troisième année consécutive que le Québec enregistre une baisse de l'ensemble de ses emplois agricoles. Cette année, on estime que le nombre de personnes travaillant en agriculture a chuté de 6 000 par rapport aux 76 000 de l'an dernier. En ce qui concerne les différentes catégories de travailleurs, le nombre de travailleurs salariés n'a pas changé, mais le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés et celui des exploitants ont diminué par rapport à 1987. La demande de travailleurs saisonniers a été plus forte en raison de l'accroissement de la production de légumes et de la production en serre. On a toutefois pu satisfaire à cette demande grâce aux placements des Services d'emploi agricole, au Programme de navette quotidienne (qui a assuré le transport quotidien des travailleurs en direction et en provenance de la ferme) et à une participation accrue au Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique. Précisons que les gouvernements fédéral et provincial ont engagé des dépenses de plus d'un million de dollars dans le cadre du Programme de navette quotidienne. Vingt-huit agriculteurs et 372 travailleurs étrangers ont participé au Programme de travailleurs étrangers cette année; en 1987, on avait dénombré six agriculteurs participants et 113 travailleurs étrangers.

Provinces de l'Atlantique

Dans les provinces de l'Atlantique, le nombre d'emplois agricoles est resté stable, se chiffrant à environ 20 000. L'amélioration de la situation économique de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick a quelque peu réduit l'offre de main-d'oeuvre saisonnière. Dans l'ensemble, toutefois, il n'y a pas eu de grave pénurie de travailleurs. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, qui ont connu d'exceptionnelles récoltes de bleuets et de fraises, ont grandement utilisé le Programme de navette quotidienne pendant les périodes de pleine récolte pour assurer le transport des travailleurs. La Nouvelle-Écosse a connu sa plus importante récolte de pommes en 40 ans et a augmenté sa production de légumes.

Programmes fédéraux d'emploi en agriculture

En 1988, les programmes fédéraux qui ont contribué directement au développement du marché du travail en agriculture ont été les mêmes qu'en 1987, soit les Services d'emploi agricole (SEA), les Accords fédéraux-provinciaux sur le développement de l'emploi agricole, la Planification de l'emploi et le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles. Au cours de l'année financière 1987-1988, le gouvernement fédéral a engagé, dans le cadre de ces programmes, des dépenses directes totales de 36 millions de dollars, soit 12 % de moins que pendant l'exercice 1986-1987 (Tableau 3). Tous ces programmes ont été mis en oeuvre sous les auspices d'Emploi et Immigration Canada (EIC).

Le réseau des Services d'emploi agricole s'étend dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, et comprend 65 bureaux principaux, 8 bureaux auxiliaires et 34 bureaux secondaires saisonniers. Ce réseau est géré par des entrepreneurs privés ayant conclu une entente contractuelle avec Emploi et Immigration Canada; sa fonction principale consiste à servir de plaque tournante pour la main-d'oeuvre agricole en offrant des services aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles. Les Services d'emploi agricole jouent un rôle essentiel sur le marché du travail agricole, tout particulièrement dans le secteur des fruits et des légumes. Au cours de l'année financière 1987-1988, les agriculteurs leur ont donné approximativement 328 000 avis de vacances et environ 91 % (ou 300 000) de ces postes vacants ont été comblés. À peu près 2 % d'entre eux étaient des postes permanents, 22 %, des postes saisonniers ou temporaires et 76 %, des postes occasionnels (de un à cinq jours). Pendant la période la plus active, soit d'avril à août, environ 200 000 postes vacants ont été comblés, ce qui représente une diminution d'à peu près 8 % par rapport à la même période l'année dernière. Au cours de l'exercice 1987-1988, EIC a engagé des dépenses de 6,7 millions de dollars pour offrir ces services aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles.

Toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta et de Terre-Neuve, ont conclu des Accords fédéraux-provinciaux sur le développement de l'emploi agricole. Ces ententes prévoient le partage des coûts de différents services, comme la construction ou l'amélioration des logements mis à la disposition des travailleurs saisonniers, les recherches sur le marché du travail et le transport quotidien des travailleurs agricoles. Durant l'année financière 1987-1988, le gouvernement fédéral a consacré 900 000 $ aux programmes mis en oeuvre en vertu de ces accords; 90 % de ces fonds ont servi à assurer un logement saisonnier et un transport quotidien aux travailleurs agricoles de l'Ontario et du Québec.

La Planification de l'emploi regroupe tous les divers programmes de formation d'Emploi et Immigration Canada. Pendant l'année financière 1987-1988, les dépenses engagées dans le cadre de la Planification de l'emploi pour le secteur agricole ont atteint 27,7 millions de dollars, soit 12 % de moins que pendant l'exercice précédent (Tableau 3). Cette année, on a apporté à ce programme deux changements importants, qui ont eu des répercussions directes sur le secteur agricole. Premièrement, on a éliminé le financement de l'achat direct de cours en agriculture de moins de 30 heures; en raison de cette nouvelle politique, la valeur des contrats d'achat direct a diminué de 21 % en 1987-1988 par rapport à 1986-1987. Deuxièmement, on a adopté une définition plus large pour la formation à la ferme assurée dans le cadre du volet "Pénurie de main-d'oeuvre spécialisée", ce qui a donné lieu à une hausse des subventions accordées dans cette catégorie, qui sont passées de 32 000 $ à 1,7 million de dollars. Cette hausse considérable a grandement favorisé la formation des travailleurs agricoles et contribuera sûrement à accroître le nombre de travailleurs qualifiés pouvant occuper des postes permanents, comme celui de surveillant de troupeau laitier.

En raison de la pénurie de main-d'oeuvre agricole saisonnière intérieure, un grand nombre de producteurs ontariens et un nombre moins élevé de producteurs québécois ont eu recours cette année au Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles. En fait, le nombre d'agriculteurs et de travailleurs étrangers qui ont participé au Programme n'avait jamais été aussi élevé depuis le lancement du Programme en 1966 (Tableau 5). Si l'on établit une comparaison avec l'année dernière, le nombre d'agriculteurs participants est passé de 968 à 1 343 et celui des travailleurs étrangers, de 6 337 à 9 300. Environ 95 % des étrangers ont travaillé en Ontario, 4 % au Québec et les autres, au Manitoba et en Alberta. Le taux de participation des travailleurs mexicains a continué d'augmenter, atteignant 28 % cette année comparativement à 24 % l'année dernière. L'augmentation totale du nombre de travailleurs étrangers est due dans une proportion de 38 % à l'augmentation du nombre de travailleurs mexicains (1 065 travailleurs de plus). Pour la première fois cette année, quelques grands producteurs de légumes de la Nouvelle-Écosse ont exercé de fortes pressions auprès d'EIC afin d'obtenir des travailleurs étrangers saisonniers. Bien que leur demande n'ait pas été acceptée, il est fort probable qu'un nombre limité de travailleurs étrangers seront autorisés à travailler en Nouvelle-Écosse l'année prochaine.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de septembre 1988 du Conference Board du Canada, la croissance économique nationale devrait être plus modérée en 1989 qu'en 1988 (2,4 % contre 4,4 %). Cependant, le taux de chômage, qui est de 7,9 % cette année, devrait diminuer légèrement et passer à 7,7 % l'année prochaine, étant donné que le taux de croissance de l'emploi total excède le taux de croissance de l'ensemble de la population active. Par conséquent, l'offre de main-d'oeuvre agricole devrait demeurer en 1989 à peu près la même qu'en 1988 et les salaires devraient augmenter de 3 à 5 %. Par ailleurs, l'Ontario devrait encore avoir à faire face à une pénurie de main-d'oeuvre saisonnière intérieure.

Comme les céréaliculteurs des Prairies accroissent leur production afin de reconstituer leurs stocks de céréales et de tirer profit de l'amélioration des prix des céréales, l'emploi agricole total, dont le niveau a été cette année plus bas que jamais, devrait connaître une hausse l'année prochaine. En outre, on prévoit que le secteur horticole de l'Ontario et de certaines provinces de l'Est prendra de l'expansion en réponse à la consommation accrue de fruits et de légumes. On suppose que les effets, négatifs ou positifs, de l'accord commercial bi-latéral avec les États-Unis, ne se feront pas sentir immédiatement sur le secteur. Le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés devrait continuer à diminuer puisque de plus en plus d'agriculteurs versent un salaire aux membres de leur famille qui travaillent à la ferme, tandis que d'autres membres de leur famille se tournent vers les emplois non agricoles. Cette diminution devrait toutefois être largement compensée par la hausse du nombre de travailleurs salariés.

Les programmes fédéraux mis en oeuvre en 1988 se poursuivront en 1989. Le taux de participation au Programme des travailleurs agricoles du Mexique et des Antilles devrait s'accroître puisqu'un plus grand nombre d'agriculteurs de l'Ontario, du Québec et peut-être de la Nouvelle-Écosse feront appel à des travailleurs étrangers. Les Services d'emploi agricole continueront de travailler avec les agriculteurs et les groupes agricoles afin d'améliorer les services d'emploi offerts au secteur. Comme un plus grand nombre de travailleurs viendront de l'étranger ou d'une autre province, il faudra construire de nouveaux logements saisonniers et améliorer ceux qui existent déjà.

À long terme, la présence d'exploitations agricoles de plus grande envergure, la production accrue de cultures horticoles faisant appel à une main-d'oeuvre plus abondante, la taille réduite des familles agricoles et l'investissement limité dans le matériel permettant une économie de main-d'oeuvre dans le secteur horticole devraient maintenir la tendance vers l'emploi d'un plus grand nombre de travailleurs salariés. Par ailleurs, les travailleurs devront posséder de plus en plus de compétences. D'une part, les exploitants agricoles devront acquérir des compétences en gestion agricole, tout particulièrement dans le domaine des finances agricoles et de la planification des ressources humaines, et d'autre part, les travailleurs engagés devront posséder les compétences nécessaires pour utiliser de nouvelles techniques électroniques ainsi que de la machinerie et du matériel agricoles perfectionnés. En ce qui concerne l'offre de main-d'oeuvre agricole, la diminution du pourcentage de la population formée de jeunes et l'expansion du secteur tertiaire non agricole auront pour conséquence de réduire le nombre de travailleurs agricoles saisonniers. Le fait d'offrir des salaires concurrentiels et de bonnes conditions de travail à la ferme par rapport aux autres secteurs de l'économie aura une influence déterminante sur l'offre de main-d'oeuvre agricole.

TABLEAU 1. NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS MOYENS EN AGRICULTURE AU CANADA PAR RÉGION, 1961-1988

	Canada[a]	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique
			(milliers de personnes)			
1961	681	55	138	162	299	27
1971	510	23	98	134	231	25
1971-1975 moyenne	467	25	86	117	217	22
1976-1980 moyenne	474	19	73	132	229	21
1980	477	20	78	144	214	21
1981	484	21	77	142	218	26
1982	465	21	76	129	210	29
1983	476	19	80	136	208	33
1984	476	19	77	125	221	34
1985	488	22	85	127	217	36
1986	484	20	82	128	223	31
1987[r]	475	21	76	122	225	31
1988[a]	454	20	70	118	212	34

[a] Estimations d'Agriculture Canada
[r] Chiffres révisés

Source: Statistique Canada, La population active, catalogue n° 71-001 (mensuel).

TABLEAU 2. NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS MOYENS EN AGRICULTURE AU CANADA PAR CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS, 1961-1988

	Total	Travailleurs rémunérés	Travailleurs familiaux non rémunérés	Exploitants autonomes
		(milliers de personnes)		
1971	510	102	118	290
1976-1980 moyenne	474	143	88	243
1980	477	156	79	242
1981	484	151	88	245
1982	465	149	80	236
1983	476	156	78	242
1984	476	156	75	245
1985	488	168	70	250
1986	484	172	70	242
1987	475	179	60	236
1988[a]	454	166	50	238

[a] Estimations d'Agriculture Canada

Source: Statistique Canada, La population active, catalogue n° 71-001 (mensuel).

TABLEAU 3. DÉPENSES DIRECTES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CONSACRÉES AUX PROGRAMMES DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE, PAR PROGRAMME, DE 1983-1984 À 1987-1988

	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988
			(milliers de dollars)		
Services d'emploi agricoles	5 171	5 896	5 716	5 880	6 707
Accords fédéraux-provinciaux sur le développement de l'emploi en agriculture	1 092	615	893	353	1 553[c]
Planification de l'emploi	-	-	-	-	-
Achat direct de formation	-	-	4 208	6 117	4 803
Développement de l'emploi	-	-	7 021	20 220	9 081
Intégration professionnelle	-	-	5 073	5 544	9 371
Acquisition de compétences	-	-	138	34	-
Pénurie de main-d'oeuvre spécialisée	-	-	40	32	1 698
Article 38[b]	-	-	1 453	2 229	1 868
Innovation	-	-	-	167	785
Développement des collectivités	-	-	3 207	501	124
Total	-	-	21 140	34 845	27 730
Total, tous les programmes	6 263	6 511	27 749	41 078	35 990

a Les sommes présentées correspondent à la valeur des contrats et ne sont pas nécessairement égales aux dépenses.

b Le but de l'article 38 est de créer des emplois supplémentaires valables d'une durée déterminée (de 6 à 52 semaines) pour les prestataires d'assurance-chômage ou pour les personnes admissibles aux prestations d'assurance-chômage.

r Les dépenses engagées dans le cadre du Programme de navette quotidienne sont incluses.

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes et services de développement de l'emploi en agriculture, EIC, Ottawa, 1988.

TABLEAU 4. ACTIVITÉ DES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE DU CANADA PAR PROVINCE, DU 1er AVRIL AU 31 AOÛT, 1987 ET 1988

	Inscriptions d'employés		Avis de vacances		Placements d'employés	
	1987	1988	1987	1988	1987	1988
	(nombre de personnes)					
Colombie-Britannique	17 046	14 687	20 765	20 340	19 642	18 547
Alberta	6 000	5 342	4 920	5 150	4 697	4 858
Saskatchewan	3 859	3 724	2 021	2 068	1 852	1 999
Manitoba	5 509	6 133	4 360	4 863	4 123	4 727
Ontario	29 804	22 679	43 795	35 265	36 843	31 065
Québec	13 997	14 487	150 599	151 371[a]	140 622	128,863[a]
Nouveau-Brunswick	537	546	635	813	286	570
île-du-Prince-Édouard	1 724	1 723	1 745	1 650	1 663	1 597
Nouvelle-Écosse	7 203	6 156	7 571	6 374	7 567	6 339
Canada	85 679	75 477	236 411	227 894	217 295	198 565
Taux de variation (%)	-11.9		-3.6		-8.6	

[a] Le nombre de postes vacants et de placements d'emploi est calculé différemment au Québec et ne peut donc être comparé à celui des autres provinces.

Source: Emploi et Immigration Canada, Planification et adaptation du marché du travail, Rapport régional mensuel sur les services d'emploi agricole du Canada, Ottawa, EIC, 1988.

TABLEAU 5. TRAVAILLEURS AGRICOLES SAISONNIERS DE L'ÉTRANGER AU CANADA, PAR PROGRAMME, 1971-1988

	Travailleurs des Antilles et du Mexique	Étudiants européens (secteur du tabac)	Programmes internationaux d'échange pour les emplois des jeunes	Total
	(Nombre de personnes)			
1971-1975 moyenne	3 471	1 003	453	5 196
1976-1980 moyenne	5 267	496	726	6 639
1980	6 001	375	680	7 148
1981	5 798	395	869	7 118
1982	5 510	506	992	7 010
1983	4 564	346	1 226	6 156
1984	4 502	291	850	5 653
1985	5 005	213	923	6 141
1986	5 166	177	852	6 195
1987	6 338	182	1 046	7 566
1988	9 300[a]	212[b]	c	-

a Estimations provisoires

b Belgique 45; France 48; Allemagne de l'Ouest 33; Pays-Bas 70 et Grande-Bretagne/Irlande 16

c Non disponible

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes et services de développement de l'emploi en agriculture, Ottawa, EIC, 1988.

TERRES AGRICOLES

S. Henderson

FAITS SAILLANTS

On prévoit qu'un intérêt renouvelé dans les marchés fonciers entraînera un certain redressement des prix dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, et que le retour à une croissance réelle de la valeur globale des terres et des bâtiments en Ontario et en Colombie-Britannique se confirmera en 1989. La diminution de prix des terres agricoles dans les Prairies qui se déroule depuis 1981-1982 continuera.

SITUATION

La baisse marquée de la valeur nominale du foncier agricole qui a commencé en 1981-1982 s'est stabilisée dans toutes les régions sauf dans les trois provinces des Prairies. En 1987, l'indice de la valeur par hectare des terres agricoles canadiennes était de 73,8 (1981 = 100), et la valeur globale des terres et des bâtiments agricoles était inférieure de près de 50 % au niveau de 1980. Des statistiques générales sur les valeurs nominale et réelle des terres agricoles apparaissent aux tableaux 1 et 4 et, sous forme graphique, aux figures 1, 2 et 3. On trouvera de l'information supplémentaire sur la valeur globale des terres et des bâtiments agricoles aux tableaux 2 et 5. Le tableau 3 présente des données tirées des résultats de l'enquête annuelle de la Société du crédit agricole (SCA) sur la valeur des terres nues cultivées.

Une analyse de la tendance à long terme de la valeur réelle des terres aux États-Unis, qui se manifeste depuis 1850, confirme que nous assistons maintenant à un retour à la courbe normale après un écart au-dessus de la tendance marqué durant les années 1970. Contrairement à ces années-là, où l'inflation était forte et les taux d'intérêt réels étaient extrêmement bas, les années 1980, elles, se caractérisent par une faible inflation et des taux d'intérêt réels très élevés. L'augmentation du taux de rendement des investissements nécessaire pour contrebalancer celle des taux d'intérêts réels se traduit par une diminution du prix de terres agricoles. Bien entendu, la baisse des prix des denrées durant la majeure partie de la décennie a aggravé la situation (voir USDA, 1988a).

Colombie-Britannique

L'indice de la valeur par hectare des terres agricoles atteint moins des deux tiers du niveau de 1981 (Tableau 4). De 1981 à 1987, le taux global de croissance annuelle de cet indice a été de -7,0 %, ce qui contraste fortement avec les 18,3 % de 1976-1981. En chiffres réels, la valeur globale des terres et des bâtiments agricoles a diminué de plus de 50 % depuis 1981 et cela, à un taux annuel supérieur à la moyenne nationale (-12 % contre -10 %). Cependant, selon les données préliminaires de l'enquête de la SCA, les prix des terres auraient monté à certains endroits en 1988, notamment dans le nord (districts de Dawson, de la Rivière de la Paix), alors que ceux des terres à vergers du sud continuent de baisser.

FIGURE 1 : INDICE DU PRIX A L'HECTARE DES TERRES, AU CANADA 1960 – 1987

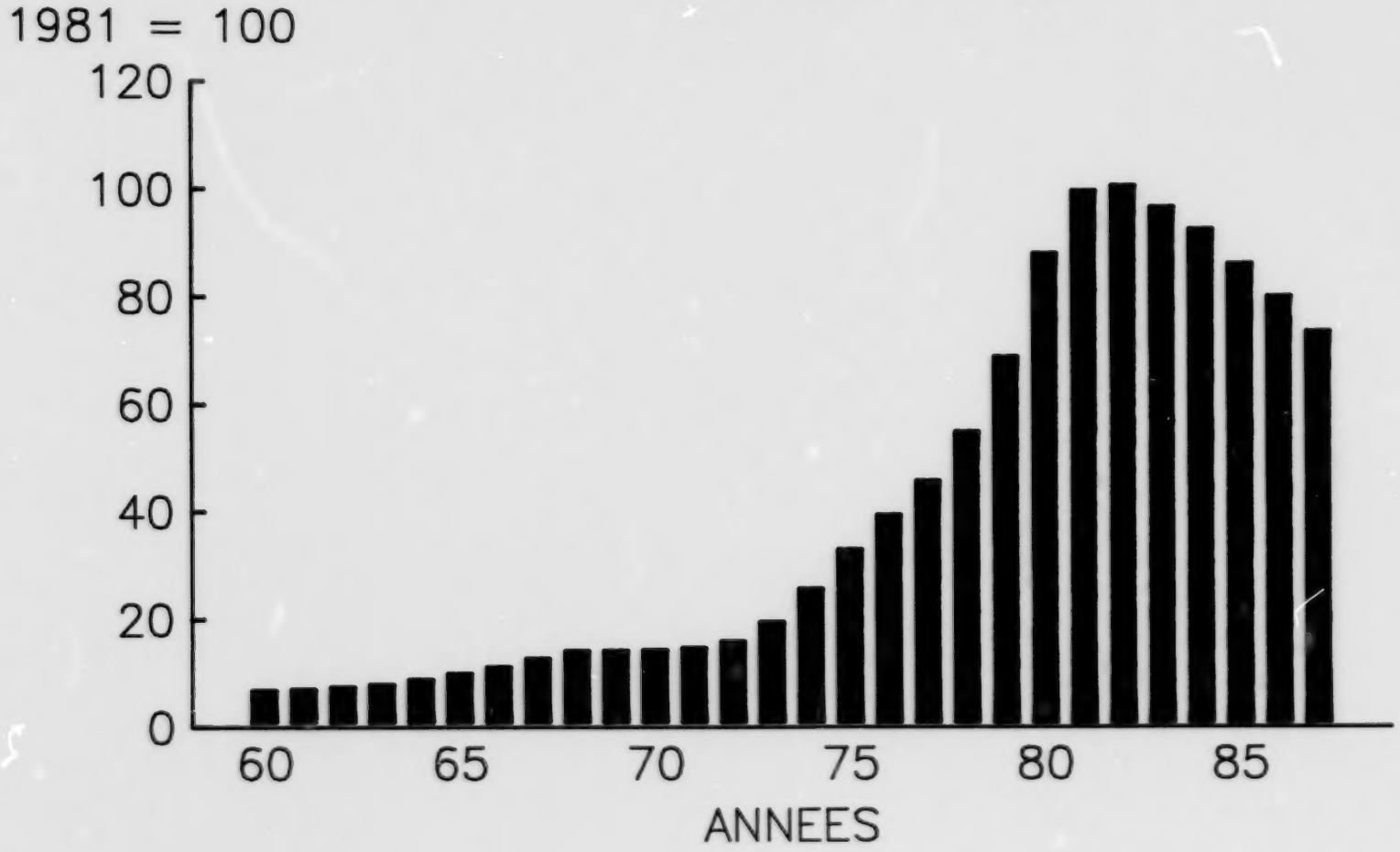

Source : Statistiques Canada

FIGURE 2 : TAUX DE CHANGEMENT ANNUEL DANS LA VALEUR NOMINALE PAR HECTARE, DES TERRES AU CANADA, 1960 – 1987

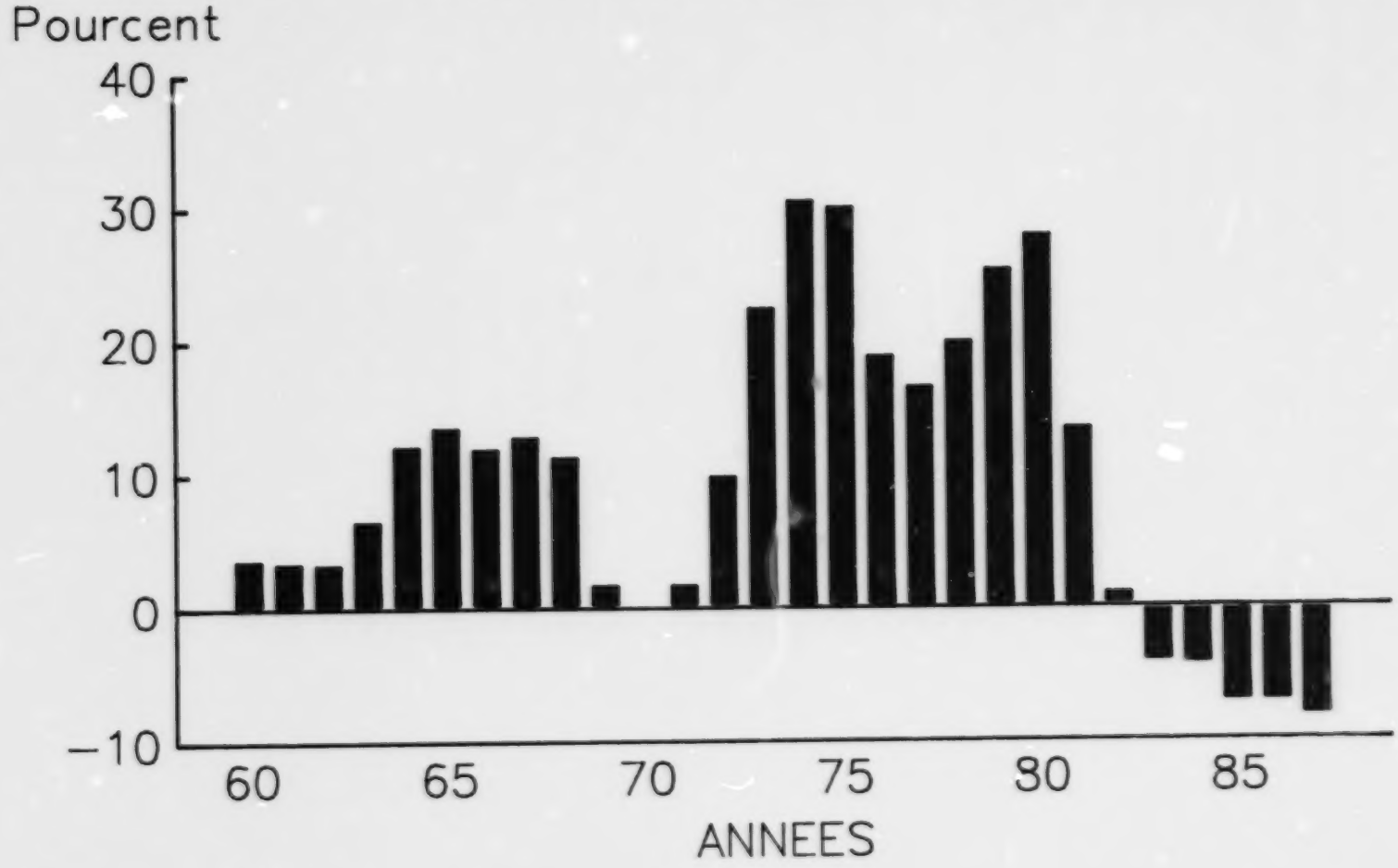

Source : Statistiques Canada

FIGURE 3 : TAUX DE CHANGEMENT ANNUEL DANS LA VALEUR PAR HECTARE EN TERMES REELS DES TERRES, AU CANADA, 1960 – 1987

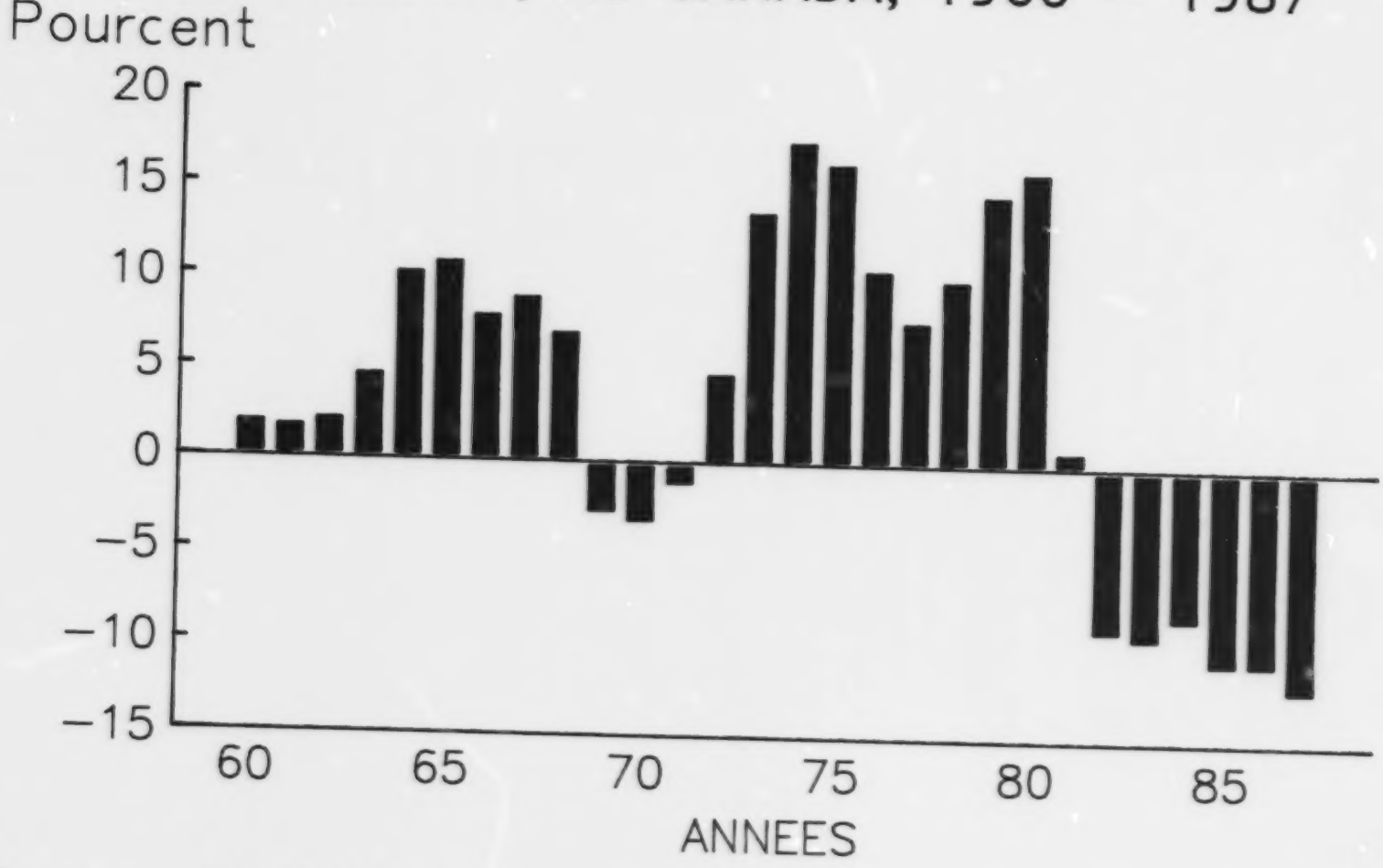

Source : Statistiques Canada

Prairies

L'Alberta est la seule province dotée d'un système de documentation et d'analyse des statistiques sur les transactions des terres agricoles. Durant les douze mois allant de juillet 1987 à juin 1988, ces transactions ont totalisé 425 326/ha (1 050 980 acres) à un prix moyen de 848 $/ha (343 $/ac), comparativement à 388 877/ha et 863 $/ha pour les douze mois précédents (960 915 ac à 349,31 $/ac) (Egglestone 1988a, 1988b; Woloshyn 1988). De 1980 à 1987, toujours dans cette province, la valeur réelle des terres et des bâtiments agricoles a baissé à un taux annuel de 9,0 % et celle des terres agricoles seules, de 10,3 % (Tableaux 1 et 2).

En Saskatchewan, la valeur des terres agricoles sans bâtiments a culminé en 1982 à 818 $/ha et diminue depuis. En 1987, la perte de valeur avait dépassé 44 % en chiffres réels et se poursuivait à un rythme supérieur à 11 % par année (voir Tableau 2). L'enquête annuelle de la SCA sur la valeur des terres nues cultivées révèle une chute d'environ 11,5 % en 1988 (Tableau 3).

Parmi les provinces de l'Ouest, c'est au Manitoba que les valeurs nominale et réelle par hectare des terres agricoles ont subi la baisse annuelle la moins forte depuis 1980 (Tableau 1). De 1986 à 1987, la valeur globale des terres et des bâtiments a diminué de 7 % (-10,9 % en chiffres réels), et cette diminution s'est poursuivie en 1988. L'enquête de la SCA révèle une baisse de 9 % entre juillet 1987 et juillet 1988 (valeur nominale).

Ontario

Pour la première fois depuis 1981, les prix des terres agricoles rebondissent (OMAF, 1988). Même si les calculs des données de la SCA ne sont pas encore terminés, on constate de prime abord que l'augmentation de la valeur nominale par hectare se situe entre 5 et 15 % cette année, la plus forte hausse se faisant sentir sur la frange urbaine. Les données confirmatoires ne seront pas disponibles avant le janvier 1989, mais le nombre de transactions est fortement en baisse et n'indique pas une nouvelle vague de spéculation dans le marché (Tasker, 1988).

Parmi les facteurs associés à ce renversement de la tendance, mentionnons la vigueur des marchés du soja et de l'élevage et la forte pression du développement urbain. Les banlieusards préfèrent traverser de grandes distances plutôt que de payer les prix exorbitants du logement à Toronto et dans les autres grandes agglomérations du sud-ouest de l'Ontario, et le marché des terres agricoles s'en ressent.

Québec

Malgré trois ans d'une faible croissance de la valeur nominale des terres agricoles, la valeur réelle n'a pas augmenté depuis 1980. Une hausse d'environ 1 % de la valeur nominale par rapport à 1987 apparaît comme une indication de la performance comparativement fort de l'économie agricole du Québec, ces dernières années, qui s'est accompagné d'une expansion rapide des superficies consacrées au mais et au soja pour répondre aux besoins alimentaires de l'élevage. Le développement urbain est un autre facteur important qui exerce des pressions à la hausse sur les marchés fonciers de la province.

Provinces de l'Atlantique

De 1980 à 1987, le taux de croissance annuel composé de la valeur réelle par hectare des terres agricoles allait de -5,5 % (Terre-Neuve) à 0,3 % (Nouveau-Brunswick). En 1988, le prix des terres a peu changé par rapport à 1987, ce qui indique une légère baisse en chiffres réels, sauf peut-être au Nouveau-Brunswick (Tableau 3).

États-Unis

Aux États-Unis, la valeur nominale du foncier a gagné cette année environ 3 % par rapport à 1987 (USDA 1988b), et il semble que les prix des terres suivent maintenant le taux d'inflation. Comme au Canada, la situation varie beaucoup d'une région à l'autre. Presque tous les États du Pacifique et des Rocheuses affichent une forte baisse de la valeur foncière, tandis que les Plaines du nord, contrairement aux provinces des Prairies, manifestent des augmentations. Dans les États des Grands Lacs et de la Ceinture du maïs, la valeur foncière est encore inférieure de 50 % au sommet atteint en 1981-1982.

PERSPECTIVES

À l'extérieur des régions dépendantes du blé, on prévoit une amélioration de la valeur nominale des terres agricoles en 1989. Les gains réels les plus forts seront enregistrés en Ontario et en Colombie-Britannique. Pour le moment, rien n'indique que la valeur des terres dans les Prairies soit en train de se stabiliser. La situation en Saskatchewan est particulièrement sombre, bien que des programmes comme le programme spécial canadien pour les grains, le programme de stabilisation des grains de l'Ouest, l'assurance-récolte, et l'assistance contre la sécheresse aient augmenté sensiblement les recettes en espèces.

Weisensel et coll. (1988) se sont penchés récemment sur l'évolution dans l'avenir des prix des terres agricoles en Saskatchewan. Ils ont mis au point un modèle adaptatif d'anticipation utilisant des données sur les revenus fonciers et divers scénarios sur le prix des denrées. Le modèle semble suivre très bien les données historiques et a servi à prévoir le prix des terres jusqu'en 1992. Selon le scénario le plus optimiste de l'évolution du prix du blé (5 $ le boisseau), les chercheurs ont constaté que le prix réel des terres glisserait tout de même à 71 % du niveau de 1985 d'ici à 1992. Étant donné qu'à l'heure actuelle le prix réel du blé est d'environ 4,60 $ le boisseau (et qu'il est appelé à s'y maintenir ou à baisser au cours des prochaines années), on prévoit des diminutions encore plus fortes du prix des terres agricoles.

Pour l'ensemble du Canada, la situation financière du secteur semble s'être légèrement améliorée par rapport à 1987, car l'on constate une baisse de la dette, une augmentation des prix des denrées, une légère réduction du nombre de terres agricoles détenues par les prêteurs et une diminution des comptes non rentables. Les rapports de l'endettement sur l'actif sont en baisse, après avoir atteint un sommet en 1987 à 22 %. On prévoit d'autres baisses annuelles dans l'endettement moyen jusqu'en 1995 (Agriculture Canada, 1988a). L'amélioration dans les indicateurs financiers agricoles et dans les prix prévus des productions laissent supposer que le prix des terres s'améliorera en moyen terme. Le principal phénomène susceptible de freiner la demande de terres l'an prochain et peut-être l'année suivante serait la montée des taux d'intérêt, qui pourraient atteindre 12 % en 1989, selon les prévisions du Conference Board of Canada (1988).

Encore cette année, on ne sait pas trop quel sera le niveau d'aide fourni par l'État, qui a joué pour beaucoup dans le revenu agricole net réalisé ces dernières années et a modéré, par le fait même, le baissé des marchés fonciers agricoles. Mais le gouvernement, par ses interventions passées pour neutraliser la baisse des revenus tirés du marché, a suscité l'espoir qu'il fournirait bientôt de l'aide proportionnelle aux besoins. Cet espoir conjugué à une amélioration des prix des denrées devrait entraîner des augmentations modestes de la demande et des prix sur les marchés fonciers canadiens, en accord avec les tendances qui se manifestent dans la plupart des régions américaines.

Alors que le ministère de l'Agriculture des États-Unis prévoit des augmentations dans le prix nominal des terres de 2 à 4 %, ce qui est conforme au taux d'inflation prévu de 3,5 % à 4 % (USDA, 1988a), d'autres experts craignent le retour possible de la "psychose inflationiste" sur les marchés fonciers. Ils craignent ainsi des augmentations de 10 % à 20 % dans les taux de location des terres (Scott, 1988).

Les différences dans les programmes gouvernementaux et l'ajustement structurel plus rapide de l'endettement agricole aux États-Unis ont causé un redressement sur les marchés fonciers. Le facteur majeur qui assombrit les prévisions de la valeur des terres est l'incertitude au niveau de la loi agricole américaine (US Farm Bill) de 1990.

RÉFÉRENCES

Agriculture Canada. 1988a. Food and Agriculture Regional Model: Medium-term forecast. Ottawa: Agriculture Canada, Analyse et Perspective des Marchés, Octobre 31, 1988.

Agriculture Canada. 1988b. Rapports sur les facteurs de production agricole et la gestion financière, préparés par les bureaux régionaux de la Direction générale du développement agricole. Ottawa: Agriculture Canada.

Conference Board of Canada. 1988. Canadian Outlook. Ottawa: CBOC, Ottawa.

Egglestone, Jule. 1988a. 1987 Agriculture Real Estate Values in Alberta. Edmonton: Alberta Agriculture. april

Egglestone, Julie. 1988b. The Alberta Real Estate Situation: First Quarter 1988. Edmonton: Alberta Agriculture.

OMAF. 1988. Farm Input Review. Toronto: Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. le 13 juillet.

Scott, J.T. 1988. "Outlook: Rent and Land Prices", Inivted paper., presented at Midwest Outlook Conference, University of Missouri. 16-17 août 1988.

Tasker, H. 1988. Conversaton privée. Oshawa: Ministère de Revenue.

USDA. 1988a. Agricultural Outlook. Washington, D.C.: Ministère de l'Agriculture des États-Unis. Juin.

USDA. 1988b. Agricultural Resources. Washington, D.C.: Ministère de l'Agriculture des États-Unis. Juin.

Weisensel, W.P., R.A. Schoney, et G.C. Vankooten. 1988. "Where Are Saskatchewan Farmland Prices Headed?". Canadian Journal of Agricultural Economics 36(1):37-50.

Woloshyn, P. 1988. The Alberta Agriculture Real Estate Situation: Second Quarter 1988. Edmonton: Alberta Agriculture.

TABLEAU 1. VALEURS NOMINALE ET RÉELLE[a] DES TERRES AGRICOLES ET TAUX DE CROISSANCE COMPOSÉ POUR CERTAINES ANNÉES

	Valeurs des terres agricoles seulement						Taux de croissance annuel composé			
	1970		1980		1987		1970-1980		1980-1987	
	Nominale	Réel	Nominale	Réel	Nominale	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel
	($/ha)						(%)			
Colombie-Britannique	309	753	1 475	1 659	1 094	792	16,9	8,2	-4,2	-10,0
Alberta	124	302	966	1 086	704	509	22,8	13,7	-4,4	-10,3
Saskatchewan	114	278	655	737	566	410	19,1	10,2	-2,1	-8,0
Manitoba	126	307	655	737	613	444	17,9	9,2	-0,9	-7,0
Ontario	368	897	2 058	2 315	1 793	1 297	18,8	9,9	-1,9	-7,9
Québec	124	302	766	862	941	681	20,0	11,1	3,0	-3,3
Nouveau-Brunswick	82	200	469	527	743	538	19,1	10,2	6,8	0,3
Nouvelle-Écosse	74	180	524	589	761	551	21,6	12,6	5,5	-0,9
Île-du-Prince-Édouard	121	295	827	930	1 176	851	21,2	12,2	5,2	-1,3
Terre-Neuve	n.a.	n.a.	1 455	1 636	1 526	1 104	-	-	0,7	-5,5
Canada	148	361	906	1 019	758	548	19,9	10,9	-2,5	-8,5

[a] En dollars de 1981.

Source: Données brutes de Statistique Canada.

TABLEAU 2. VARIATION ANNUELLE DES VALEURS NOMINALE ET RÉELLE[a] DES TERRES ET BÂTIMENTS AGRICOLES POUR CERTAINES ANNÉES

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
					(%)			
Colombie-Britannique	26,0 (14,4)	15,2 (2,4)	-9,5 (-18,3)	0,3 (-5,3)	-5,6 (-9,5)	-7,5 (-11,0)	-8,5 (-12,1)	-11,0 (-14,7)
Alberta	28,2 (16,3)	10,4 (-1,8)	-,9 (-10,6)	-7,8 (-12,9)	-8,8 (-12,6)	-7,8 (-11,3)	-9,8 (-13,3)	-5,0 (-9,0)
Saskatchewan	38,2 (25,4)	15,0 (2,2)	8,3 (-2,3)	-1,9 (-7,3)	-3,0 (-7,0)	-9,0 (-12,5)	-7,0 (-10,7)	-15,0 (-18,6)
Manitoba	21,6 (10,3)	16,0 (3,1)	-7,3 (-16,3)	-,1 (-5,6)	-3,3 (-7,3)	-2,1 (-5,9)	-4,2 (-8,0)	-7,0 (-10,9)
Ontario	16,6 (5,8)	10,1 (-2,1)	-3,4 (-12,8)	-8,3 (-13,4)	-3,4 (-7,4)	-8,3 (-11,8)	-9,3 (-12,9)	-4,0 (-8,0)
Québec	18,8 (7,9)	11,0 (-1,3)	2,8 (-7,2)	1,7 (-3,9)	-3,2 (-7,2)	-5,3 (-8,9)	0,0 (-4,2)	2,0 (-2,3)
Nouveau-Brunswick	13,4 (2,9)	18,5 (5,4)	-,6 (-10,3)	4,7 (-1,0)	3,6 (-,7)	4,7 (,7)	-1,6 (-5,5)	0,0 (-4,2)
Nouvelle-Écosse	30,0 (18,0)	7,9 (-4,1)	-1,8 (-11,4)	3,4 (-2,3)	-,8 (-4,9)	1,4 (-2,5)	1,4 (-2,7)	2,0 (-2,3)
Île-du-Prince-Édouard	11,8 (1,4)	16,3 (3,4)	-5,0 (-14,3)	5,3 (-,5)	0,2 (-3,9)	5,3 (1,3)	-3,1 (-7,0)	0,0 (-4,2)
Terre-Neuve	14,4 (3,8)	10,1 (-2,1)	-7,7 (-16,7)	-1,1 (-6,5)	-4,4 (-8,3)	-1,1 (-4,8)	-3,1 (-6,9)	0,0 (-4,2)
Canada	25,8 (14,2)	12,2 (-,2)	-0,2 (-9,9)	-4,6 (-9,8)	-4,8 (-8,8)	-7,5 (-11,0)	-7,6 (-11,2)	-7,4 (-11,3)

a La variation en pourcentage de la valeur réelle est donnée entre parenthèses.
Source: Données brutes de Statistique Canada.

TABLEAU 3. VARIATION DE LA VALEUR DES TERRES NUES CULTIVÉES, DE 1984 À 1988

	Variation (%) de la valeur nominale des terres nues			
	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988[a]
Colombie-Britannique	-13,7	-6,6	-11,3	6
Alberta	-8,3	-8,2	-8,3	-8
Saskatchewan	-10,3	-8,3	-15,3	-11,5
Manitoba	-7,3	-4,9	-6,7	-9
Ontario	-9,4	-4,8	-3,9	7
Québec	-1,0	1,4	2,3	1
Nouveau-Brunswick	1,0	-2,1	0,6	4
Nouvelle-Écosse	-4,3	1,7	2,1	0
Île-du-Prince-Édouard	-11,4	-7,9	-7,5	0
Canada	-8,8	-6,9	-10,1	n.a.

a Données préliminaires de l'enquête de la SCA.

Source: Société du crédit agricole, Trends in Farmland Values (sous presse).

TABLEAU 4. INDICE DE LA VALEUR PAR HECTARE DES TERRES AGRICOLES

Province	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	Taux de croissance annual composé 1976-81	1981-87	1976-87
				(1981=100)						(%)	
Colombie-Britannique	43,2	100	90,6	90,8	85,3	79,3	72,7	64,6	18,3	-7,0	3,7
Alberta	34,8	100	99,1	91,3	83,2	76,8	69,2	65,8	23,5	-6,7	6,0
Saskatchewan	36,7	100	108,4	106,6	103,8	94,5	89,1	74,8	22,2	-4,7	6,7
Manitoba	40,0	100	93,2	93,8	91,1	89,7	86,4	80,3	20,1	-3,6	6,5
Ontario	49,3	100	99,1	93,3	92,4	86,9	80,8	77,6	15,2	-4,1	4,2
Québec	38,5	100	105,0	109,0	107,5	104,0	105,8	107,9	21,0	1,3	9,8
Nouveau-Brunswick	45,1	100	102,5	110,8	118,4	128	129,8	129,8	17,3	4,4	10,1
Nouvelle-Écosse	42,9	100	102,5	110,6	114,1	120,7	127,6	130,0	18,4	4,5	10,6
Île-du-Prince-Édouard	38,5	100	97,9	106,1	109,6	118,8	118,4	118,4	21,0	2,9	10,8
Terre-Neuve	51,9	100	94,3	95,2	92,7	93,3	92,0	92,0	14,1	-1,4	5,3
Canada	39,5	100	100,9	96,9	92,8	86,4	80,3	73,8	20,4	-4,9	5,8

NOTA: L'indice des valeurs par hectare des terres agricoles permet de mesurer la variation en pourcentage de la valeur des terres dans le temps. L'année de base est 1981 pour laquelle l'indice égale 100.

Source: Statistique Canada.

TABLEAU 5. INDICE DE LA VALEUR PAR HECTARE DES TERRES ET DES BÂTIMENTS AGRICOLES

Province	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	Taux de croissance annual composé 1976-81	1981-87	1976-87
				(1981=100)						(%)	
Colombie-Britannique	42,3	100	90,9	91,6	86,9	80,7	74,2	66	18,8	-6,7	4,1
Alberta	35,5	100	98,7	90,5	82,2	75,5	67,8	64,5	23,0	-7,0	5,6
Saskatchewan	37,2	100	108,1	106	102,9	93,5	86,9	73,8	21,9	-4,9	6,4
Manitoba	41,2	100	92,7	92,7	89,5	87,6	83,9	78	19,4	-4,1	6,0
Ontario	52,7	100	97,9	91	89	82,7	76	73	13,7	-5,1	3,0
Québec	41,1	100	103,6	106,2	103,6	98,2	99,4	101,4	19,5	0,2	8,6
Nouveau-Brunswick	49,6	100	100,7	106,9	112,3	119,2	118,9	118,9	15,1	2,9	8,3
Nouvelle-Écosse	47,8	100	100,4	106,9	107,6	111,6	115,8	118,0	15,9	2,8	8,6
Île-du-Prince-Édouard	43,5	100	95,6	101,5	102,5	108,8	106,1	106,1	18,1	1,0	8,4
Terre-Neuve	64,9	100	90,6	88,1	82,8	80,4	76,6	76,6	9,0	-4,3	1,5
Canada	41,8	100	99,8	95,3	90,7	84,1	77,7	71,9	19,1	-5,3	5,1

NOTA: L'indice des valeurs par hectare des terres et des bâtiments agricoles permet de mesurer la variation en pourcentage de la valeur des terres et des bâtiments dans le temps. L'année de base est 1981 pour laquelle l'indice égale 100.

Source: Statistique Canada.

MACHINERIE ET CONSTRUCTIONS AGRICOLES

A. Asselstine

FAITS SAILLANTS

Les investissements, en dollars courants, devraient augmenter légèrement en 1989, soit à un rythme modeste de 1 à 2 % à cause d'une hausse de 0 à 2 % des achats de machines et d'un accroissement de 2 à 3 % des dépenses en construction. En valeur réelle, ceci signifie une baisse de 1 % à 2 % pour les machines et une situation inchangée pour les constructions. Ces augmentations seront réparties assez également d'un bout à l'autre du pays. Les ventes de machines au Canada ont plafonné à un faible niveau. Elles n'afficheront de fortes augmentations que si les revenus agricoles s'améliorent de façon spectaculaire ou que si les machines excédentaires dans les fermes canadiennes deviennent trop usées. La tendance à la réduction du nombre de distributeurs se fera moins sentir. Les prix des machines neuves devraient donc monter de 2 à 3 %, contre 3 % pour les coûts des constructions neuves.

SITUATION

LE MONDE

Sept années consécutives de baisse des ventes de machines agricoles dans les pays membres de l'OCDE ont pris fin en 1988 et certains marchés se sont améliorés substantiellement. En effet, les ventes avaient régressé depuis 1978, 1979 ou 1981, selon le marché et le produit retenu. Au Royaume-Uni, les ventes de tracteurs sont montées de 4,6 % en 1987 par rapport à celles de 1986, et celles enregistrées au cours des neuf premiers mois de 1988 ont grimpé de 16,7 % par rapport à la même période en 1987, la demande provenant principalement des secteurs laitiers et de l'élevage du bétail (Agricultural Engineers Association, 1988). Le vaste marché français et le marché belge plus restreint ont affiché des hausses de 7,5 et de 5 % respectivement au cours des neuf premiers mois de 1988. En Allemagne de l'Ouest et au Danemark, les ventes ont dégringolé de 6 et de 24 % au cours du premier semestre de 1988 par rapport à la même période en 1987 (Agra Europe, 1988). L'accroissement des ventes de tracteurs dans la CEE découle de l'amélioration des perspectives de revenu, particulièrement dans les secteurs des productions animales.

Aux États-Unis, le Farm and Industrial Equipment Institute (FIEI) fait état d'une stabilité relative des ventes pour la période de janvier à septembre 1988 par rapport à la période correspondante en 1987. Le nombre de tracteurs vendus en général a diminué de 1,4 %, celui des tracteurs à deux roues motrices de moins de 40 HP est dégringolé de 9,0 %, mais celui des tracteurs à quatre roues motrices a grimpé de 82,9 %; ce dernier accroissement est sous-estimé car il ne tient pas compte des ventes de tracteurs agricoles Carterpillar qui concurrencent sur ce marché. Le nombre de moissonneusses- batteuses et de presses à foin vendues ont augmenté de 1,0 et de 5,8 % respectivement. Celui des mélangeurs-broyeurs, des récolteuses-hacheuses de fourrage et des andaineuses a grimpé de 25, 5 et 11 % respectivement, alors que celui des faucheuses-conditionneuses a fléchi de 3,2 % (FIEI 1988). Les ventes de machines agricoles aux États-Unis sont demeurées stables malgré la sécheresse de 1988 dans les États du centre-ouest. La raison en est donnée plus bas.

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture des États-Unis, les dépenses consacrées à l'achat de machines neuves et d'occasion en 1987 ont fait un bond de 25 % par rapport à celles de 1986, mettant ainsi fin à la baisse des sept années précédentes. Cet organisme prévoit toutefois une hausse plus modérée de 0 à 7 % en 1988 en raison d'un endettement réduit et d'un niveau record de revenu net des agriculteurs, mais les taux d'intérêt réels élevés et la sécheresse feront baisser un peu la demande de machines. Le parc de machines agricoles aux États-Unis est inférieur à ce qu'il était en 1987 pour la plupart des machines, de sorte que leur production devrait augmenter (Hansen 1988).

L'augmentation des ventes aux États-Unis comporte plusieurs volets. Les premiers signes d'une amélioration du marché sont apparus à l'automne de 1987 dans les États du sud. Au cours de la saison du semis printanier de 1988, le marché de la machinerie pour le travail du sol et le semis a été stable dans tous les États-Unis. Or, cette vigueur s'est propagée au marché des machines de récolte des fourrages. En juillet, il était évident que la production des céréales et oléagineux dans le centre-ouest serait réduite en raison des conditions de sécheresse. Au cours du second semestre de 1988, la demande de machines a régressé et en particulier celles de moissonneuses-batteuses (40 % de moins que l'année précédente).

Sur le marché américain des tracteurs en 1988, les ventes de tracteurs de moins de 40 HP ont fléchi à cause d'une baisse de la demande et d'une majoration des prix de ces tracteurs qui sont principalement importés. En revanche, le marché des tracteurs de 40 à 100 HP est demeuré relativement fort puisqu'ils sont principalement utilisés dans les fermes ayant des productions animales et à l'extérieur des zones de sécheresse. Celui des tracteurs de plus de 100 HP à deux roues motrices se situe à près de 80 % de celui de 1987 pour le premier semestre de l'année, mais n'a pas atteint, en août et en septembre, les niveaux de 1987 qui étaient élevés à cause de rabais substantiels. Cependant, sur l'ensemble de l'année, ce marché devrait afficher peu de variation. Pour la période de janvier à septembre, le marché des tracteurs à quatre roues motrices dépasse de beaucoup les ventes de l'année précédente soit de 80 %. Ces tracteurs sont achetés par des producteurs ayant une ferme de grande dimension, une bonne situation financière, qui veulent améliorer leur machine parce qu'ils réalisent de bons revenus, qui ont besoin de terminer des activités à temps comme le semis et la récolte et qui veulent bénéficier de la hausse des prix des céréales.

CANADA

Demande

Les dépenses en machinerie des agriculteurs canadiens en 1988 devraient augmenter de 1 % en valeur réelle. Cette augmentation, quoique faible, est tout de même importante puisque c'est la première fois depuis quatre ans que ces dépenses augmentent en valeur réelle, résultat combiné d'une baisse de 1 % des dépenses en construction et d'une hausse de 1 à 2 % des achats de machines agricoles. Les prix de ces biens se sont accrus de 2 % en moyenne en 1988.

Au cours du second semestre de 1987, la demande de machines agricoles au Canada s'est améliorée tout comme aux États-Unis. Les ventes de cultivateurs, de semoirs et d'autres articles de moins de 30 000 $ ont été les premières à augmenter. Dans la période de janvier à mai 1988, la quantité vendue de la plupart des types de machines dépassaient celle de la même période en 1987. Mais à la fin de juin, il était évident qu'une sécheresse sévissait

Figure 1
DEPENSES D'IMMOBILISATIONS DE L'AGRICULTURE CANADIENNE
1980 A 1988
Valeur constante de 1981

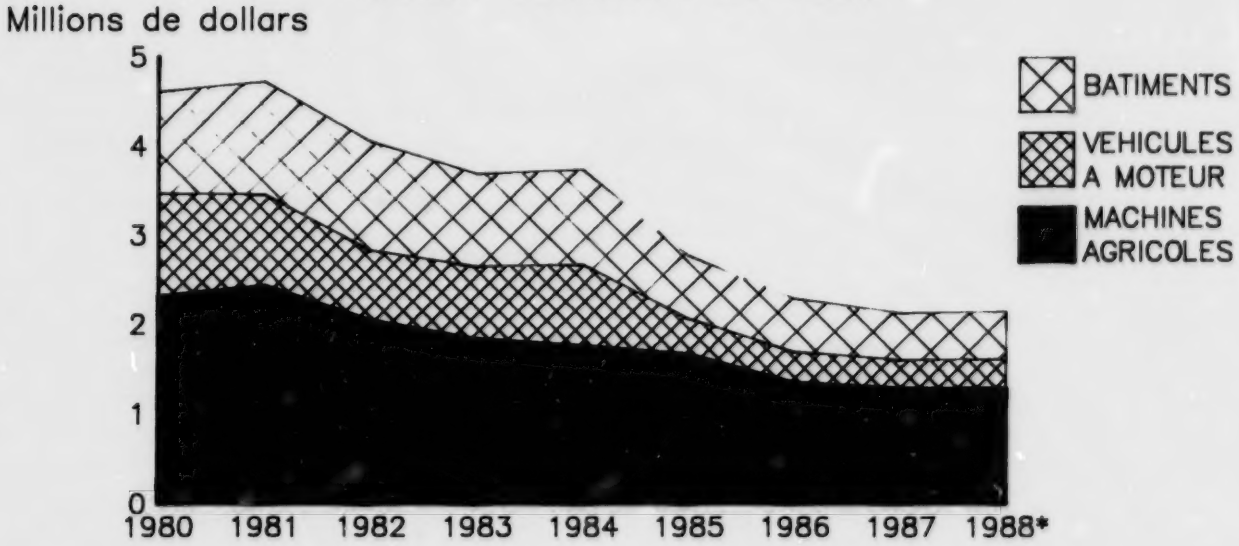

Valeur courante

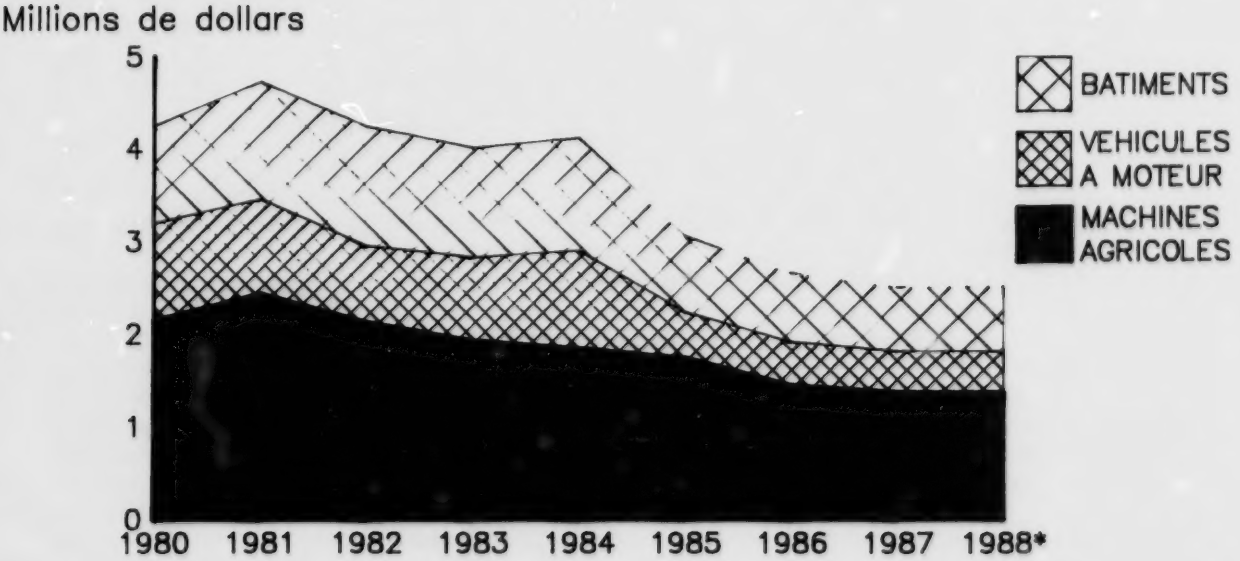

* Estimation

Source : Statistiques Canada, catalogue no 13-211

dans les Prairies et que le sud de l'Ontario allait connaître une saison de croissance caractérisé par une pénurie d'eau. Le nombre de machines agricoles vendues est donc tombé en deçà de celui de l'année précédente. Toutefois, l'amélioration des prix des céréales et des oléagineux et de bonnes récoltes dans certaines régions ont suscité un certain nombre des ventes de machines agricoles à la fin de l'été et à l'automne de 1988. Comme aux États-Unis et pour des raisons analogues, le marché des tracteurs à quatre roues motrices est demeuré stable au cours de l'automne.

Les recettes totales tirées de la vente des récoltes devraient augmenter légèrement en 1988 après avoir accusé une baisse de 5 % en 1987. Certes, les paiements d'intervention de l'État ont été très importants pour maintenir la position des revenus agricoles, mais leur incertitude ne stimule pas les investissements. Les prix des terres agricoles dans les Prairies ont continuer de fléchir, rognant l'avoir-propre des agriculteurs et leur pouvoir d'emprunt pour l'achat de machines agricoles neuves. Ailleurs, les prix des terres agricoles sont demeurés stables ou ont augmenté, ce qui a permis d'y améliorer la situation financière des agriculteurs. Les taux d'intérêt réels et nominaux ont lentement augmenté au cours de l'année. La hausse des prix des céréales et des oléagineux en 1988 a permis aux producteurs ayant de bonnes récoltes de réaliser des revenus intéressants, n'a fait que dédommager ceux qui ont obtenu des récoltes modestes, mais n'a pas aidé ceux qui n'ont pas ou pratiquement pas eu de récolte. Cette situation a eu pour conséquence que la plupart des céréaliculteurs n'achètent des machines que si c'est nécessaire au maintien de leur exploitation.

Le marché des machines d'occasion s'est considérablement resserré en 1988. Il est très difficile de trouver de bons tracteurs ou autres machines d'occasion et les stocks des distributeurs sont bas, ce qui oblige les agriculteurs à se rabattre sur des machines neuves. Cependant, l'inventaire de machines agricoles sur les fermes canadiennes demeure substantiel. Le Recensement de l'agriculture de 1986 révèle qu'il a probablement augmenté depuis 1981. On constate des augmentations significatives du nombre de tracteurs de grande puissance, soit 20,8 % pour ceux de 100 à 149 HP et 56,5 % pour ceux de plus de 149 HP. La capacité de travail des nouvelles machines de préparation du sol et de récolte dépasse de beaucoup celle des machines remplacées, de sorte que le parc possède une capacité de travail accrue. Un moins grand nombre de ces machines passe sur le marché d'occasion car les agriculteurs prolongent leur vie utile pour réduire les coûts. A chaque année, le parc devient plus désuet, mais sa capacité de travail et son utilisation relativement faibles ont pour effet de modérer les ventes de machines neuves.

L'Institut canadien de l'équipement agricole et industriel (CFIEI) estime que la valeur, des ventes de machines agricoles, en dollars canadiens courants, en 1988, est de 1,56 milliard de dollars, soit 3 % de moins qu'en 1987. Si on compare les ventes de la période de janvier à octobre 1988 à celles de 1987, on constate des augmentations de 44, 20, 24 et 16 % respectivement pour les tracteurs à quatre roues motrices, les faucheuses-conditionneuses, les récolteuses de fourrage et les andaineuses. La hausse des ventes d'andaineuses est liée à des rabais consentis sur les stocks des fabricants. Les ventes de presses à foin en 1988 sont demeurées près des niveaux de 1987 et la transition vers de plus grosses presses s'est poursuivie. En 1988, le marché de la machinerie agricole d'une valeur de moins de 30 000 $ est demeuré stable. Ces machines s'usent plus rapidement dans les fermes de cultures extensives d'aujourd'hui, sont très rares sur le marché d'occasion et permettent à l'agriculteur d'améliorer sa technologie à un coût abordable. Le secteur des productions animales a été relativement actif, ce qui se répercuta sur la demande de machines utilisé dans ce secteur.

Figure 2 : VENTES UNITAIRES DE MACHINES AGRICOLES PAR CATEGORIE, AU CANADA, PAR REGION, 1980 A 1988

Tracteurs

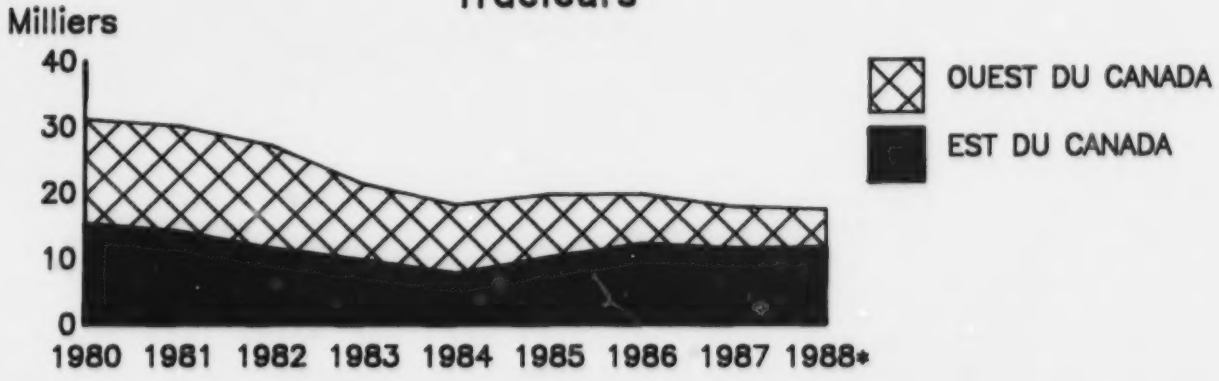

Moissonneuses-batteuses

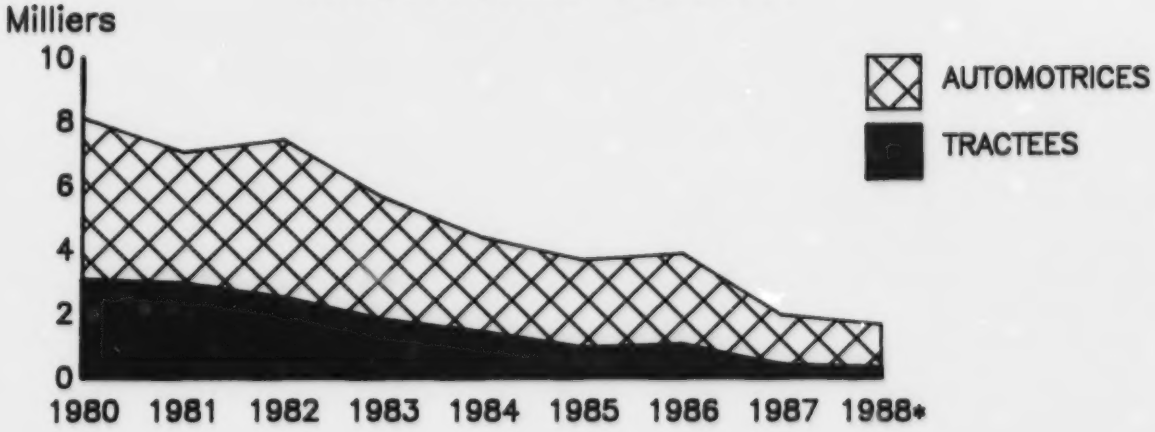

Ramasseuses-presses

* Estimation

Source : Institut Canadien d'Equipement Agricole et Industriel, 'Perspective de l'Industrie'

La quantité vendue de tracteurs de moins de 40 HP a dégringolé de 11 %. Ce fut le secteur le plus vigoureux du marché des tracteurs dans les années 1980, mais son activité se ralentit à cause des stocks plus abondants et neufs actuellement détenus par les agriculteurs et des majorations de prix liées à la dépréciation du dollar par rapport au yen japonais. En effet, la plupart de ces tracteurs sont fabriqués au Japon. Les ventes de tracteurs à deux roues motrices de 40 à 100 HP sont de 3,9 % supérieures à celles de 1987, ce qui souligne la vigueur du secteur des productions animales. Les ventes de tracteurs à deux roues motrices de plus de 100 HP en 1987 étaient la moitié de celles de 1986 pour la période de janvier à juin, de 325 % supérieures pour la période de juillet à septembre et de 34 % inférieures pour la période d'octobre à décembre, pour une baisse globale de 11,4 % des ventes au cours de l'année (CFIEI 1988b). Cette augmentation trimestrielle des ventes serait le résultat de gros rabais consentis par Case IH pour essayer d'écouler ses vieux modèles. Compte tenu de l'importance du parc de ces tracteurs dans les fermes, les rabais n'ont tout au plus réussi qu'à hâter les ventes prévues pour plus tard. En octobre 1988, les ventes de tracteurs à deux roues motrices de plus de 100 HP étaient de 31 % inférieures à celles de 1987 et devraient terminer l'année en baisse de 15 à 20 % par rapport à 1987. Le marché des tracteurs à quatre roues motrices a été plus stable que prévu en 1988, et en octobre, il continue sa croissance pour se situer à 44 % de plus qu'en 1987.

Les immobilisations affectées aux bâtiments se retardent plus facilement que les achats de machines du fait de leur plus longue durée de vie. Après une chûte d'environ 5 à 6 % des travaux de construction dans les fermes en 1987, les perspectives de revenu incertain, la hausse des taux d'intérêt et la diminution de la valeur des terres ont abaissé les travaux de construction agricole de 1 à 2 % en dépit de l'amélioration des recettes dans les productions animales.

Approvisionnement

La rationalisation du secteur de la fabrication et de la distribution des machines agricoles influe sur l'approvisionnement local de pièces détachées et sur le service après vente offerts aux agriculteurs canadiens. La réduction du nombre de distributeurs dans certaines régions a fait en sorte que les agriculteurs doivent parcourir des distances beaucoup plus longues pour obtenir les pièces et les services dont ils ont besoin. Cette réduction rend plus difficile pour les fabricants à série courte la tâche de maintenir leur présence dans toutes les régions. Par conséquent, les magasins de fournitures de pièces automobiles et mécaniques, les fournisseurs de pièces "universelles" et les récupérateurs de pièces mécaniques ont pu accroître leur part du marché des pièces détachées.

Les trois grandes sociétés à série complète (Deere, Case IH et Ford-New-Holland-Versatile) ont structuré leurs réseaux de distribution en fonction de leurs besoins particuliers. Ainsi, la Société Ford-New-Holland a pu vendre le tracteur Versatile à conduite inversable sur des marchés propices à ce produit grâce à son réseau de distribution dans l'est du Canada.

Les expéditions de machines agricoles par les fabricants canadiens auraient augmenté de 1 % en 1988, après avoir grimpé de 19 % en 1987. Cette tendance est attribuable à l'aptitude de nombreux fabricants de série courte à s'adapter aux besoins des marchés tant intérieurs qu'extérieurs, et à l'amélioration de la demande pour les machines bon marché.

Figure 3 : VARIATIONS DES PRIX, AU CANADA 1983 A 1988

Nouveau capital d'achat

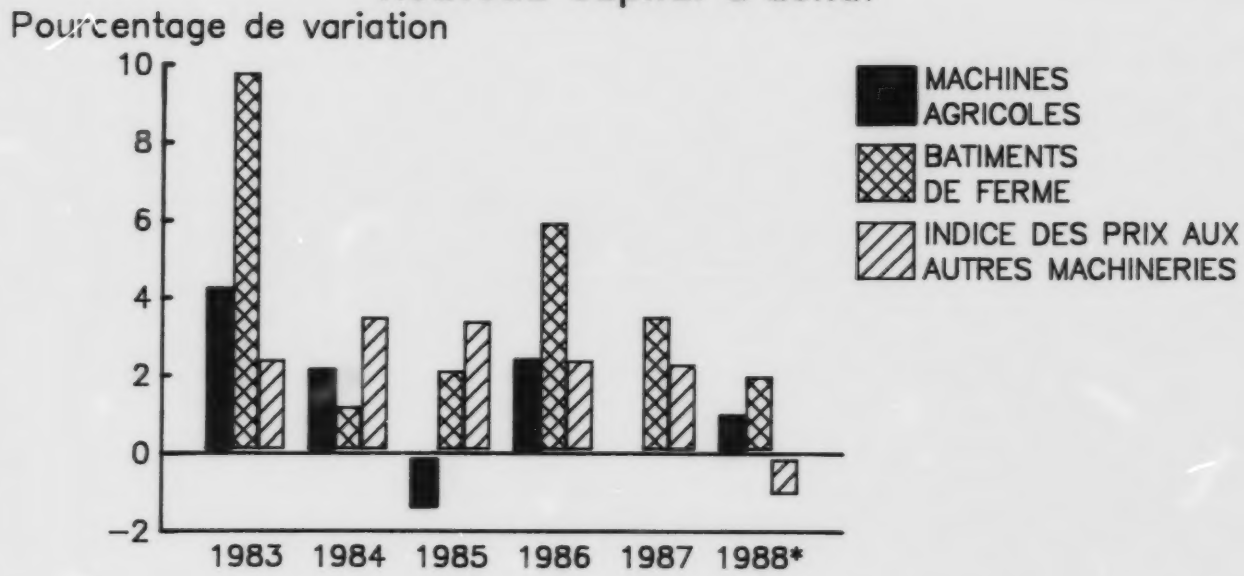

Depenses des operations agricoles

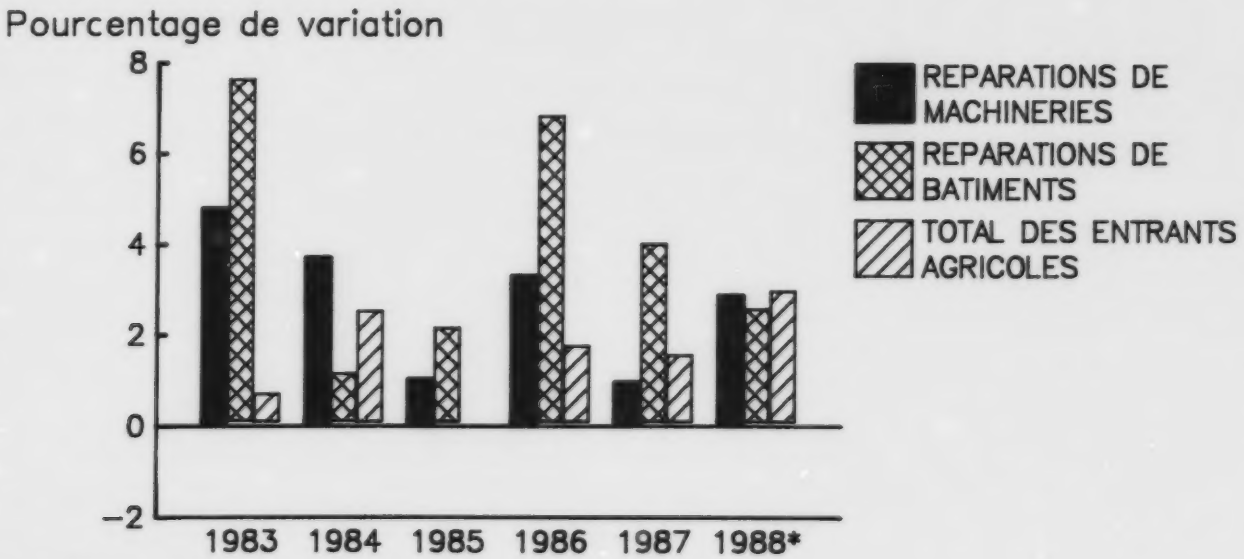

* Estimation

Source : Statistiques Canada, catalogue no 62–004 et 62–001

Avec un déficit de 1 milliard de dollars, la balance commerciale négative du Canada au chapitre des machines agricoles en 1987 s'est améliorée par rapport à 1986 par suite d'un accroissement de 16 % des exportations et d'une baisse de 3 % des importations. Cette évolution est principalement explicable par nos échanges avec les États-Unis qui représentent 80 % de nos importations et 90 % de nos exportations. Les fabricants de l'Europe de l'Ouest continuent d'accroître leurs exportations au Canada (Tableau 2).

La main-d'oeuvre et les matériaux de construction de bâtiments agricoles étaient largement disponibles en 1988 d'un bout à l'autre du Canada (Conference Board of Canada 1988).

Prix

Le Canada ne représente qu'une faible part du marché de l'OCDE pour les principaux types de machinerie et leurs prix sont influencés par les conditions du marché dans tous les pays membres de l'OCDE. Compte tenu de la légère augmentation de la demande de ces machines, les prix sont demeurés généralement stables ou ont tout au plus enregistré des hausses de 1 à 2 % en 1988. En revanche, les prix des machines servant aux productions animales sont montés de 2 à 4 %. À cause de la suppression des rabais substantiels consentis sur les tracteurs à deux roues motrices de plus de 100 HP, le prix de ces tracteurs a augmenté de 8 à 12 % en 1988.

La vive concurrence exercée par les fournisseurs de matériel automobile et de pièces "universelles" sur le marché des pièces détachées a eu pour effet de contenir les hausses des prix des pièces. Par ailleurs, les prix sont plus fermes sur les marchés de l'Est que de l'Ouest. Pour leur part, les prix des constructions ont augmenté de 3,5 % en 1987 et devraient marquer une nouvelle hausse de 1 à 2 % en 1988. Ces hausses sont davantage déterminées par le secteur de la construction en général que par celui de la construction agricole proprement dite (Tableau 1).

PERSPECTIVES

LE MONDE

En 1988, la sécheresse qui a sévi en Amérique du Nord a semé beaucoup d'incertitude sur le marché des machines agricoles. À cause de la sécheresse, les prix des céréales et des oléagineux ont augmenté et les agriculteurs situés dans les régions non touchées par la sécheresse, comme l'Australie et la CEE, ont augmenté leur revenu et pourraient peut-être accroître leurs investissements en machines. Par contre, les agriculteurs situés dans les régions touchées par la sécheresse ne pourront bénéficier autant des majorations de prix, de sorte qu'ils devront retarder leurs décisions en investissements tant qu'ils n'auront pas une bonne idée de la valeur de la récolte de 1989. Ce qui vient compliquer la situation, c'est le débloquage de terres actuellement en réserve par le ministère de l'Agriculture des États-Unis. En effet, la mise en production de ces terres pourra faire augmenter les stocks de céréales et d'oléagineux, faire baisser les prix et partant, réduire les niveaux d'investissements agricoles. Mais il va sans dire que, pour cultiver ces superficies supplémentaires, certains agriculteurs américains devront augmenter leurs stocks de machines avant la saison printanière de préparation du sol et de semis.

Dans ce contexte, les marchés européen et australien de machines agricoles devraient demeurer pratiquement inchangés en 1989. Compte tenu de la stabilité ou d'une légère hausse des prix des terres aux États-Unis et de l'augmentation des superficies cultivées, le marché des machines agricoles devrait se situer de 0 à 8 % de plus qu'en 1988 au cours du premier semestre de 1989. Tout indique qu'il sera plus calme par la suite lorsque les agriculteurs attendront de connaître le niveau de leurs recettes pour la récolte de 1989. Si la récolte s'annonce normale ou meilleure, les ventes de machines seront stables à l'automne de 1989. Compte tenu du manque de bonnes machines d'occasion sur le marché et de la relative incertitude concernant la conjoncture, les agriculteurs des pays de l'OCDE se montreront prudents dans la modernisation de leur machinerie en n'achetant que les machines neuves qu'ils peuvent se permettre.

La rationalisation du secteur des machines agricoles dans les pays de l'OCDE devrait se poursuivre en 1989 à cause de la faiblesse des quantités vendues et de la quasi-stagnation des prix. La consolidation des industries se fera toutefois selon un rythme plus lent. Les stocks et la capacité de production s'aligneront davantage sur les chiffres d'affaires. Les majorations de prix seront modérées et les rabais substantiels seront moins fréquents. Le nombre de distributeurs continuera de diminuer, obligeant certains agriculteurs à parcourir de plus longues distances pour obtenir pièces et services.

CANADA

Demande

La sécheresse de 1988 se fera sentir sur le marché canadien des machines de nombreuses façons en 1989. Par exemple, les producteurs qui ont des céréales et des oléagineux à vendre les vendront plus tôt et à un meilleur prix que le printemps dernier. De même, ceux qui perçoivent de l'assurance-récolte ou d'autres formes d'aide gouvernementale recevront leur paiement plutôt que d'habitude. On peut donc s'attendre à une certaine activité sur le marché jusqu'au semis. Il est probable que les agriculteurs des États-Unis regarderont du côté du marché canadien des machines d'occasion pour ensemencer leurs superficies supplémentaires. La majeure partie des achats de machines sera retardée tant que les agriculteurs n'auront pas une meilleure idée de leurs récoltes de 1989 (p.ex., pour savoir s'ils obtiendront une récolte normale et ce qui advient des prix des céréales et des oléagineux). De nombreux agriculteurs aimeraient améliorer leurs stocks de machines, mais seulement si les conditions s'y prêtent.

On assistera à une certaine variation régionale de la demande en 1989, du fait que les répercussions de la sécheresse de 1988 n'ont pas été les mêmes dans toutes les régions. Les régions des Prairies et du sud-ouest de l'Ontario touchées par la sécheresse se caractériseront par des marchés plutôt calmes tant que la situation de la récolte de 1989 ne sera pas connue. Les autres régions plus tributaires de l'élevage connaîtront une demande stable ou modérément croissante. Si la récolte est moyenne en 1989, les ventes de machines se compareront à celles de 1988 ou seront légèrement plus élevées, en dollars courants. Les ventes de pièces détachées augmenteront de 5 à 7 % en 1989, le vieillissement des machines augmentant les dépenses d'entretien.

En 1989, la valeur des nouvelles constructions agricoles restera aussi faible, en dollars constants, qu'en 1988. Pour prolonger la vie utile des bâtiments existants, on assistera à une augmentation de 0 à 2 % des frais de réparation, quoique la majorité des réparations seront exécutées par les agriculteurs eux-mêmes.

Approvisionnements

Même si le parc de machines agricoles neuves des fabricants et des distributeurs diminuera en 1989, la capacité de production demeure excédentaire dans les pays de l'OCDE. On ne s'attend donc pas à des pénuries de machines en 1989.

Compte tenu de l'augmentation négligeable du nombre de constructions résidentielles et non résidentielles (Conference Board of Canada 1988), il y aura une bonne disponibilité de matériaux et de main-d'oeuvre de construction l'an prochain.

Prix

Au cours du second semestre de 1987, les prix de certains biens d'équipement se sont raffermis, mais se sont ensuite repliés à cause d'une baisse de la demande au cours de la même période en 1988. La faiblesse de la demande et une offre excédentaire pour les principaux articles de machinerie à l'échelle mondiale contribueront à la stabilité des prix. Ils augmenteront tout au plus de 2 à 3 % en 1989, ce qui signifie une baisse de 1 à 2 % des ventes de machines agricoles, en valeurs réelles. L'année 1989 sera un prolongement de 1988 car les prix demeureront à un niveau très bas. Mais à mesure que la capacité de production s'alignera davantage sur les chiffres d'affaires, les prix des machines se redresseront en 1990 et en 1991.

Les prix des matériaux et des services utilisés en construction agricole devraient monter de 3 %, en réponse à l'augmentation générale des prix dans la construction (Conference Board of Canada 1988). Comme on ne prévoit pas de variation du niveau actuel de mises en chantier dans les fermes canadiennes, on assistera à une augmentation de 3 % des dépenses en construction, en dollars courants, par les agriculteurs canadiens.

BIBLIOGRAPHIE

Agra Europe, 1988. Londres. Divers numéros.

Agricultural Engineers Association, 1988. News Release. Peterborough, Royaume-Uni. Octobre.

Banque du Canada, 1988. Revue de la banque du Canada, Ottawa.

Institut canadien de l'équipement agricole et industriel, 1988a. Industry Outlook and Update 1988, Burlington (Ontario)

CFIEI, 1988b. Monthly Canadian Retail Sales of Wheel Tractors and Selected Machinery, Burlington (Ontario).

Conference Board of Canada, 1988. Quarterly Canadian Forecast. Ottawa, septembre.

Farm and Industrial Equipment Institute, 1988. Monthly U.S. Retail Sales of Wheel Tractors and Selected Machinery : Public Report. Chicago

Hansen L., 1988. Inputs Outlook and Situation : Farm Machinery : Washington, D.C. : Ministère de l'Agriculture des États-Unis, juillet.

Jones, W. et F.L. Tung, 1988. Revenu agricole, perspectives. Analyse du marché. Ottawa : Agriculture Canada, juin

Power Farming. 1987. London. Divers numéros

Statistique Canada. 1988. Catalogue n^{os} 21-202, 31-001, 62-003, 62-004, 63-203, 65-007

TABLEAU 1. VENTES DE MACHINES AGRICOLES AU CANADA (PRIX CHOISIS) ET REVENU AGRICOLE (1981-1988)

	Moyenne de 1981-1985	1986	1987	1988[h]
Dépenses d'investissements[a] (millions de dollars)				
Valeur courante	4 024	2 651	2 497	2 570
Valeur constante (1981)	3 126	2 286	2 124	2 145
Variation annuelle ($ constants) (%)	-6,40	-13,13	-7,09	+1,00
Capital agricole total (milliards de dollars)	125,37	109,57	104,27	102,00
Ventes de machines au Canada[b] (millions de dollars)				
Valeur courante	1 787	1 710	1 600	1 560
Valeur constante (1981)[c]	1 661	1 501	1 405	1 349
Variation annuelle ($ constants) (%)	-3,00	-5,86	-6,40	-3,95
Recettes agricoles en espèces (millions de dollars)	19 290	20 488	20 883	21 397
Revenu agricole net réalisé (millions de dollars)				
Valeur courante	3 756	4 941	5 518	5 515
Valeur constante (1981)[d]	3 266	3 675	3 993	3 827
Taux d'intérêt (%)				
Préférentiel	13,79	10,52	9,52	10,85
Réel[e]	6,28	6,42	5,12	6,85
Prix (taux de variation annuel)				
Indice des prix à la consommation	7,49	4,10	4,40	4,20
Produits agricoles	0,77	-4,22	-3,00	0,00
Total des facteurs de production[f]	4,00	1,78	1,59	3,00
Remplacement des machines agricoles[f]	4,45	2,38	0,00	1,00
Remplacement des bâtiments[f]	5,61	5,94	3,52	2,00
Rapports (%)				
RNR sur RAE[g]	19,47	24,12	26,42	25,77
Dépenses d'investissements sur REF	20,86	12,94	11,96	12,01
Dépenses d'investissements RNR	107,13	53,65	45,25	46,60

a Statistique Canada, capital fixe de machines agricoles, de véhicules à moteur et de bâtiments.

b Ventes de machines agricoles visées par les enquêtes du CFIEI. Prix d'achat des distributeurs avant déduction des rabais offerts sur les ventes au comptant.

c Dégonflé à l'aide de l'indice des prix de remplacement des machines

d Dégonflé à l'aide de l'indice des prix à la consommation

e Corrigé pour tenir compte de l'inflation en éliminant les variations annuelles de l'indice des prix à la consommation

f Indice des prix des facteurs de production

g RNR = revenu (agricole) net réalisé; RAE = recettes agricoles en espèces

h Chiffres estimatifs; le RNR et les REF sont des prévisions d'Agriculture Canada pour juin; des prévisions plus récentes sont actuellements disponibles.

Source: Agriculture Canada, Analyse du marché, Banque du Canada, Revue, 1987; Canadian Farm and Industrial Equipment Institute, Industry Outlook and Update 1987; Statistique Canada.

TABLEAU 2. FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES AU CANADA ET COMMERCE AVEC L'ÉTRANGER (1975-1987)

	Moyenne		Annuelle		
	1975-79	1980-84	1985	1986	1987
	(millions de dollars)				
Fabrication:					
Stocks		304 [a]	237	266	277
Livraisons		1 035 [a]	809	876	1 042
Rapport (%)[b]		29,3	29,3	30,4	26,6
Commerce avec l'étranger:					
Total					
Exportations[c]	623	738	546	483	562
Réexportations[d]	35	81	105	102	103
Importations	1 497	1 881	1 734	1 719	1 665
Balance nette	-839	-1 062	-1 083	-1 134	-1 000
Avec les États-Unis[e]					
Exportations	567	660	481	438	519
Importations	1 325	1 671	1 425	1 385	1 273
Balance nette	-758	-1 011	-944	-947	-754
Avec le Japon[e]					
Exportations	1	2	1	3	3
Importations	29	41	74	83	86
Balance nette	-28	-39	-73	-80	-83
Avec l'Europe de l'Ouest[e]					
Exportations	17	19	13	12	13
Importations	132	154	217	234	289
Balance nette	-115	-135	-204	-222	-276

a 1982-1984

b Rapports entre les stocks à la fin de la période visée et les expéditions pendant cette même période.

c Exportations de biens fabriqués en totalité ou en partie au Canada.

d Biens déjà compris dans les statistiques sur les importations, qui sont exportés du Canada sous la même forme qu'à leur arrivée.

e Il est impossible de rajuster les importations pour tenir compte des réexportations. Cela peut entraîner une surestimation ou une sous-estimation de la quantité importée du pays ou de la région en question. Ainsi, les tracteurs fabriqués au Japon sont parfois expédiés aux États-Unis puis, de là, au Canada. Dans nos statistiques sur les importations, ils figureront parmi les importations américaines et non japonaises. De même, les statistiques sur les exportations canadiennes ne montrent que le premier pays d'arrivée, lequel n'est pas toujours la destination finale.

Source: Statistique Canada, catalogue nos 31-001, 65-004, 65-007, 65-203, 65-202

ENGRAIS

J. Grimard

FAITS SAILLANTS

En 1988-1989, la consommation mondiale de fertilisants devrait augmenter de 5 %, les stocks de céréales et d'oléagineux étant très bas et les prix en hausse. Comme le volume d'engrais disponible croîtra probablement à un rythme inférieur à la demande, on assistera à une hausse des prix des fertilisants.

Sur la scène canadienne, la consommation de fertilisants devrait augmenter de 7 à 10 % dans l'Ouest et de 3 à 6 %, dans l'Est. Il est prévisible que les prix suivront aussi un mouvement à la hausse, enregistrant des taux de croissance de 10 à 15 % dans l'Ouest et de 5 à 10 % dans l'Est.

SITUATION

LE MONDE

Équilibre de l'offre et de la demande

La consommation mondiale d'engrais s'est accrue plutôt lentement durant les années 1980 (Figure 1). Au cours de l'année de fertilisation 1987-1988 (du 1er juillet 1987 au 30 juin 1988), elle a atteint 136,2 millions de tonnes d'éléments fertilisants (azote, phosphate et potasse), ce qui représente un accroissement de 2,3 % par rapport à l'année précédente. La consommation de phosphate a connu la plus forte croissance (3,3 %) alors que celle de l'azote et de la potasse fut respectivement de 2,0 % et 1,6 %.

Les pays en voie de développement et les pays à économie planifiée sont responsables de cette hausse de la consommation. En effet, le secteur agricole de certains pays d'Asie et d'Amérique latine se développe, d'où une consommation accrue d'engrais. À l'inverse, la demande de produits fertilisants a diminué au cours des deux dernières années dans les pays industrialisés, principalement en Amérique du Nord.

Les disponibilités mondiales d'engrais (production + stocks) n'ont pas augmenté aussi rapidement que la consommation en 1986-1987 et en 1987-1988. Même si les disponibilités dépassent encore la demande pour les trois matières fertilisantes, on a constaté une légère convergence de l'offre et de la demande.

Figure 1

CONSOMMATION ET DISPONIBILITES MONDIALES DES ENGRAIS COMMERCIAUX
ANNEES DE FERTILISATION, 1980–81 A 1987–88

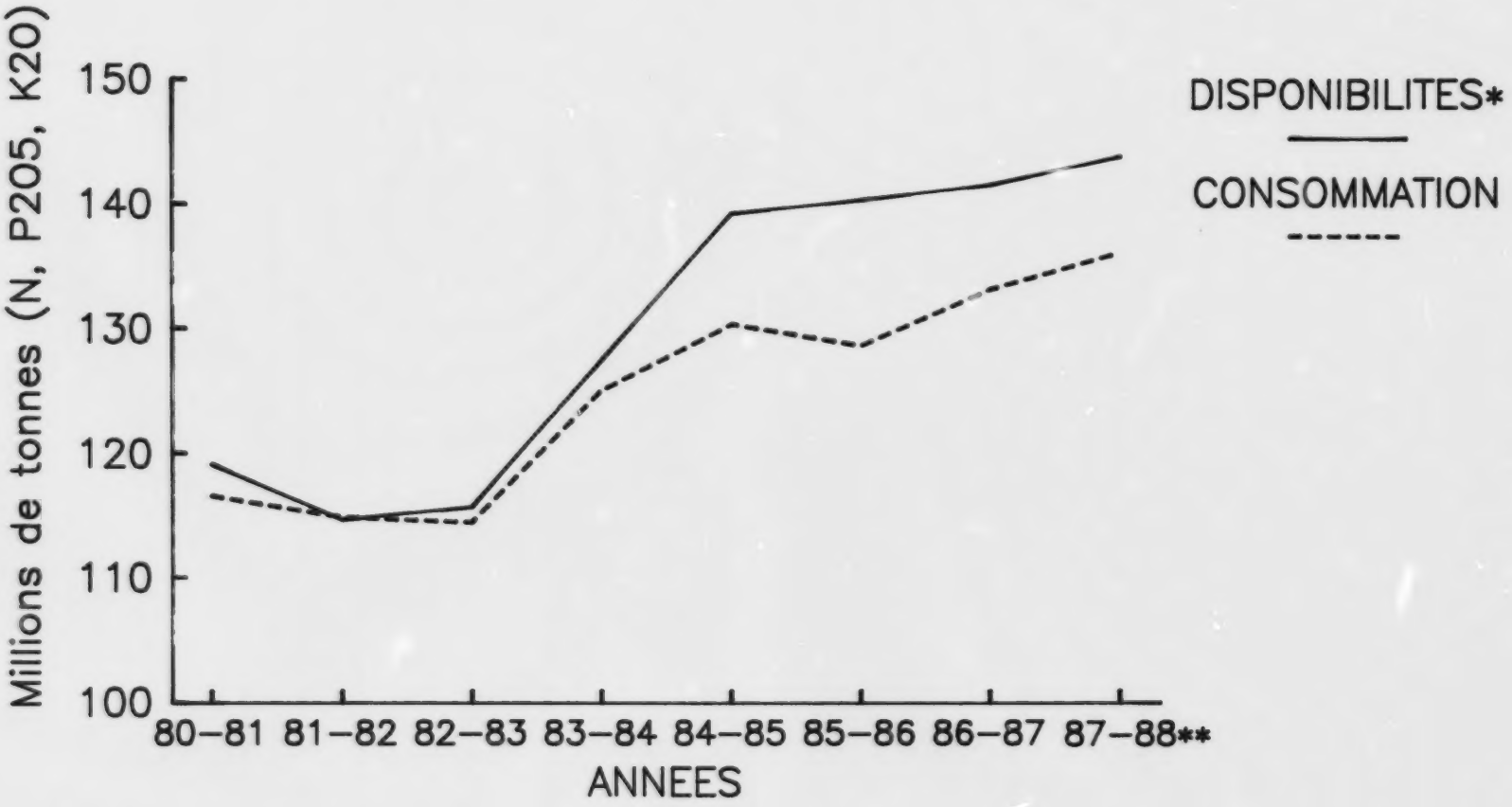

* Production et stocks

** Estimations

Source : F A O (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation)

Prix

Ce resserrement de l'offre et de la demande a permis aux prix de se redresser en 1986-1987 et en 1987-1988. De plus, alors que les prix de produits dérivés du phosphate, de la potasse et de l'azote (phosphate diammonical, muriate de potasse et urée) auraient dû chuter après le printemps de 1988, la demande diminuant toujours après les applications du printemps, ils ont grimpé pour atteindre respectivement 195 $, 92 $ et 133 $ U.S. la tonne en septembre 1988 (Figure 2).

Commerce international

Il existe peu d'entraves au commerce des fertilisants sur le marché international bien qu'au cours des dernières années on a assisté à l'érection de barrières tarifaires et à l'imposition d'autres obstacles au commerce pour contrer le soi-disant "dumping". Entre autres, la CEE et les États-Unis imposèrent, en 1987, des droits anti-dumping sur l'urée contre certains pays du bloc de l'Est. Le Canada envisage aussi imposer de tels droits mais la décision finale de retirer ces droits qui furent imposés par le tribunal canadien des importations est en appel à la Cour fédérale depuis le début de 1988 et aucune décision n'a pas été rendue jusqu'à présent.

Le conflit entre les États-Unis et le Canada sur le commerce de la potasse fut réglé en janvier 1988. Aucun tarif ne sera imposé par les États-Unis sur les exportations canadiennes de potasse au cours des cinq prochaines années si les industries canadiennes de potasse n'écoulent plus leurs produits sur le marché américain à un prix inférieur au "vrai" prix de marché.

CANADA

Consommation

En 1987-1988, la consommation totale d'éléments fertilisants a augmenté, ce qui renverse la tendance observée au cours des deux années précédentes (Figure 3). À l'échelle nationale, la consommation de toutes les matières fertilisantes s'est haussée de 3,0 %, ventilée comme suit: 3,5 % pour l'azote, 0,8 % pour le phosphate et 5,2 % pour la potasse. La consommation nationale d'azote a ainsi atteint 1 184 000 tonnes alors que celle du phosphate et de la potasse a été de 628 000 et 389 200 tonnes (Tableau 1). Sur un total de 2 201 200 tonnes de substances fertilisantes, 1 341 200 ont été consommées dans l'Ouest du Canada et 860 000 dans l'Est.

Dans l'Est du Canada, la consommation totale a connu une faible augmentation (0,8 %), principalement causée par la hausse de la consommation de potasse (2,2 %). En effet, la consommation d'azote et du phosphate a été relativement stable, les hausses enregistrées étant inférieures à 1 %. Des conditions climatiques peu favorables à l'épandage d'engrais ont eu pour effet de contenir l'augmentation possible de la consommation d'engrais résultant d'une augmentation des superficies en culture.

Figure 2

PRIX AU COMPTANT DE CERTAINS TYPES D'ENGRAIS SUR LE MARCHE INTERNATIONAL

1980 A 1988

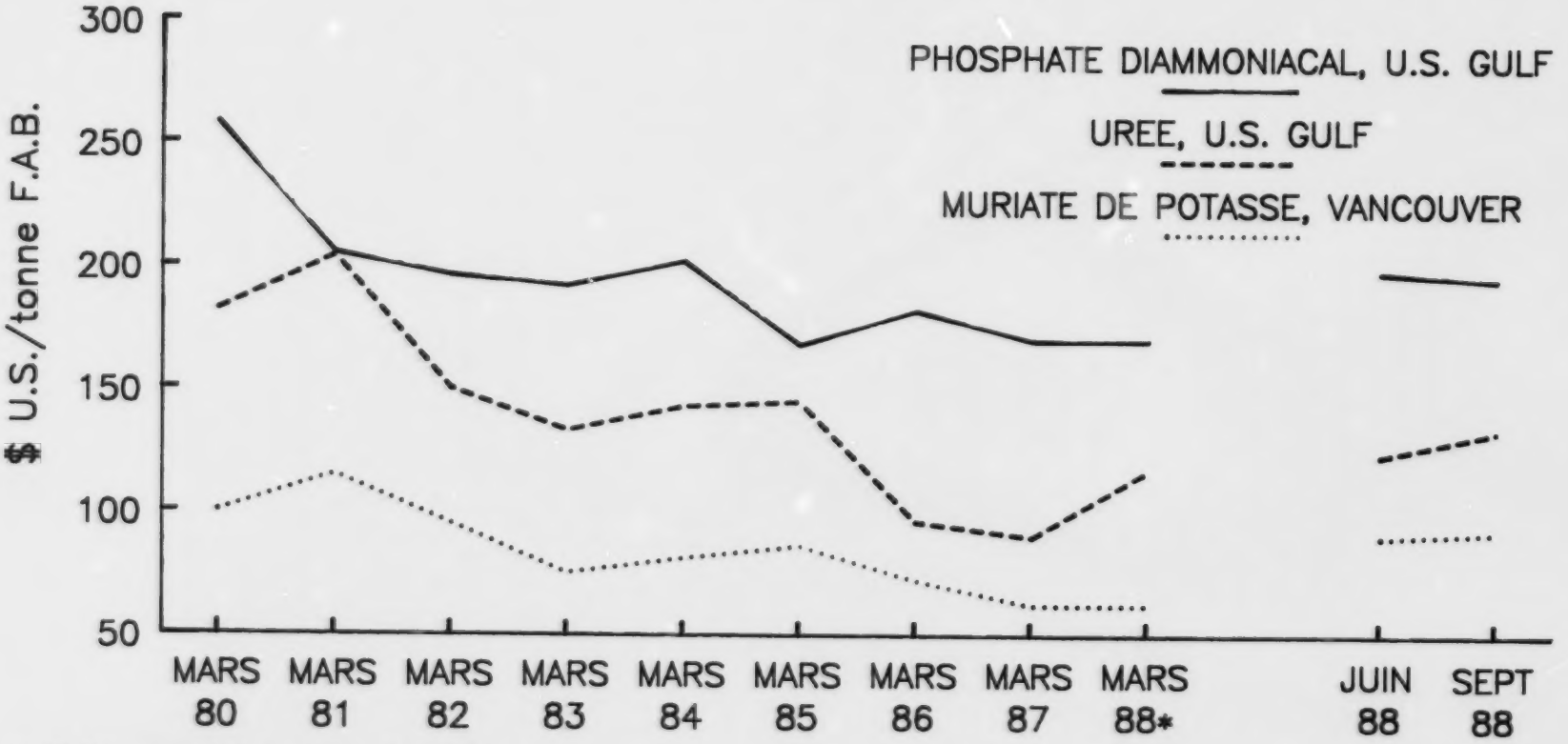

* Prix au début de février

Source : 'Green Markets'

Figure 3

CONSOMMATION D'ENGRAIS COMMERCIAUX, AU CANADA, PAR REGION

ANNEES DE FERTILISATION 1979–80 A 1987–88

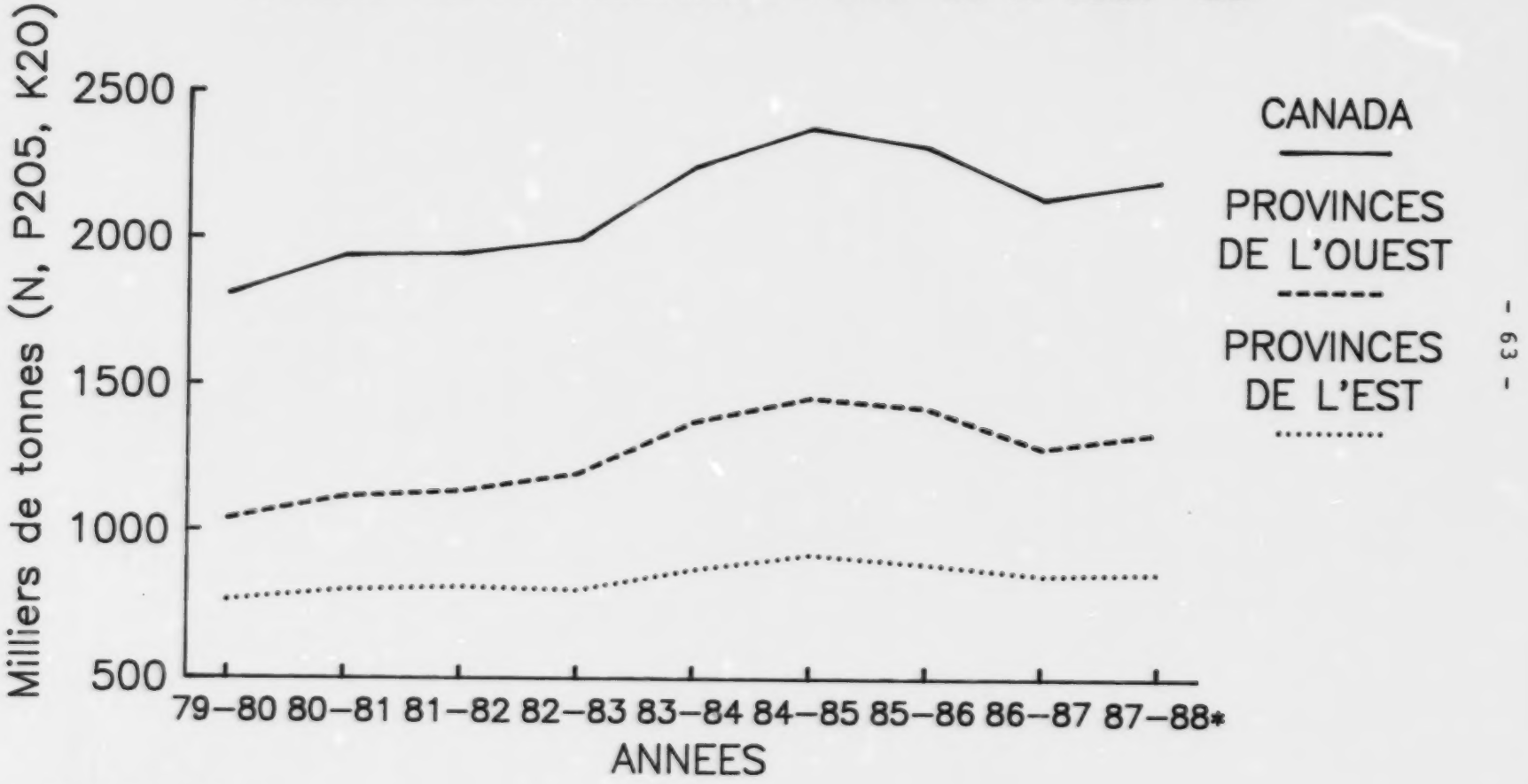

* Estimations

Source : les associations régionales d'engrais chimiques

Dans l'Ouest du pays, la consommation totale d'éléments fertilisants a augmenté de 4,1 % en 1987-1988. La consommation de potasse a affiché la plus forte hausse (18,5 %)[1] suivi de l'azote (5 %) et en fin de ligne du phosphate (moins de 1 %). L'aide versée aux producteurs de céréales de l'Ouest dans le cadre du Programme spécial canadien pour les grains explique probablement en partie ce redressement de la demande au printemps de 1988. En effet, cette entrée d'argent a probablement permis aux producteurs de l'Ouest d'acheter des quantités supérieures d'intrants dont les fertilisants.

Production et vente

La production canadienne d'ammoniac, d'urée et de muriate de potasse a connu des hausses respectives de 8,0 %, 2,6 % et 11,5 % en 1987-1988 (Tableau 2). Cette tendance est fidèle à ce qui fut observé l'année précédente sauf dans le case de l'ammoniac qui avait connu une baisse de production. Les volumes produits en nitrate d'ammonium et en phosphate d'ammonium ont enregistré une baisse respective de 2,1 % et 6,1 %. Cette baisse est beaucoup moins marquée qu'en 1986-1987, les taux de variation étant alors inférieurs à -20 %.

Ce relèvement de la production de produits fertilisants au Canada a amélioré la situation économique des usines produisant des engrais. En effet, l'année civile de 1986 avait été marquée par des pertes globales avant impôt très élevées, principalement dans le secteur de la potasse. Au début de 1987, les conditions ne s'étaient pas améliorées et on assista à des fermetures permanentes d'usines d'azote et de phosphate en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, sans parler de la fermeture temporaire d'autres installations pour des laps de temps allant de quelques mois à quelques années. À la fin de 1987 et au cours de 1988, les profits réalisés par les usines restantes se sont améliorés, la demande s'étant redressée.

Ces conditions économiques meilleures ont eu un effet direct sur le taux d'utilisation de la capacité des installations restantes. Même si ce taux fut décroissant pour le phosphate entre les années de fertilisation 1986-1987 et 1987-1988, passant de 84 à 80 %, il a crû sensiblement dans le secteur de l'azote et de la potasse, passant respectivement de 77 % à 94 % et de 60 % à 79 %.

Les ventes des matières fertilisantes canadiennes ont légèrement augmenté en 1987-1988, les expéditions totales (sur les marchés intérieur et d'exportation) ayant atteint 10 818 000 tonnes (Tableau 3). Cette hausse globale est majoritairement attribuable aux expéditions d'azote qui ont grimpé de 2 507 000 à 2 940 000 tonnes (17 %). Les expéditions de potasse ont grimpé au taux plus modeste de 3 % alors que celles de phosphate ont chuté de 6 %. Le marché d'exportation de l'azote, du phosphate et de la potasse s'accapare respectivement 57 %, 19 % et 96 % des expéditions totales des usines canadiennes. Dans le cas de l'azote, la baisse des stocks est un indicateur du plus grand dynamisme du commerce de cet élément fertilisant. Ils ont diminué de 36 % en 1987-1988, passant de 311 000 à 198 000 tonnes. À la fin de 1986-1987, les stocks canadiens, en pourcentage des expéditions totales, étaient de 6,7 % pour l'azote, de 11,7 % pour le phosphate et de 16,0 % pour la potasse.

---

1 Certains pensent qu'une partie de cette hausse est due à des exportations non déclarées vers les États-Unis.

La croissance des expéditions d'azote est principalement tributaire d'une augmentation des exportations de ce produit. Les exportations canadiennes d'urée et d'ammoniac ont définitivement connu les taux de croissance les plus élevés (Tableau 4). Les produits azotés exportés se sont principalement dirigés vers les États-Unis quoique, pour satisfaire la demande croissante à l'échelle internationale de produits fertilisants, la proportion des exportations canadiennes outre-mer est passée de 10 à 18 %. Quant aux exportations de potasse, elles sont demeurées relativement stables en 1987-1988 comparativement à l'année précédente. Elles représentaient 76,1 % des exportations canadiennes totales.

Les importations de matières fertilisantes ont régressé de 14 % en 1987-1988 pour atteindre 916 600 tonnes. Alors que les importations d'urée, de superphosphate et de sulfate de potasse ont fortement diminué, celles d'autres produits tels le sulfate d'ammonium, l'ammoniac et le sulfate de potasse et de magnésie ont connu la tendance inverse. Cette régression des importations parallèlement à une augmentation des exportations a fait croître la balance commerciale canadienne (en termes de tonnes commercialisées).

Prix

Les mouvements à la hausse des prix des matières fertilisantes sur la scène internationale se sont réflétés sur le marché canadien. Au printemps 1988, les prix moyens nationaux des engrais étaient supérieurs de 5 % comparativement à l'année précédente au cours de laquelle on avait assisté à un mouvement de baisse des prix (Figure 4). Ce sont les producteurs de l'Est qui ont subi cette hausse étant donné que les prix ont augmenté de 12 % dans cette région alors qu'ils ont très légèrement diminué dans l'Ouest (-0,4 %). Il faut se rappeler que, comme l'Est est plus dépendant des importations pour son approvisionnement, il est plus influencé que l'Ouest par les conditions du marché international.

PERSPECTIVES

LE MONDE

En 1988-1989, le marché des fertilisants sera influencé par la sécheresse qui a sévi en 1988 en Amérique du Nord. Cette sécheresse fit fortement diminuer le niveau de production des céréales et des oléagineux et, par conséquent, les stocks. Pour satisfaire la demande, on a puisé dans les stocks de sorte que ceux-ci sont au plus bas niveau jamais atteint depuis nombre d'années. Inévitablement, les prix des céréales et oléagineux se sont redressés suite à ce resserrement entre l'offre et la demande.

Ces conditions sur le marché des céréales et des oléagineux devraient susciter une hausse de la production au cours de la prochaine année. Comme les États-Unis ont des superficies en réserve, il est possible et fort probable qu'une partie de cette réserve soit remise en culture. Pour avoir accès aux programmes de soutien, les producteurs américains auraient une superficie moindre à retirer de la production. D'autres pays pourraient aussi augmenter leur volume de production pour bénéficier de ces prix avantageux mais, comme seuls les États-Unis peuvent facilement et rapidement mettre des superficies supplémentaires en culture, la croissance de la production de céréales et d'oléagineux devraient principalement être observée dans ce pays.

Figure 4

INDICE DES PRIX DES FERTILISANTS*, AU CANADA, PAR REGION

1980 A 1988

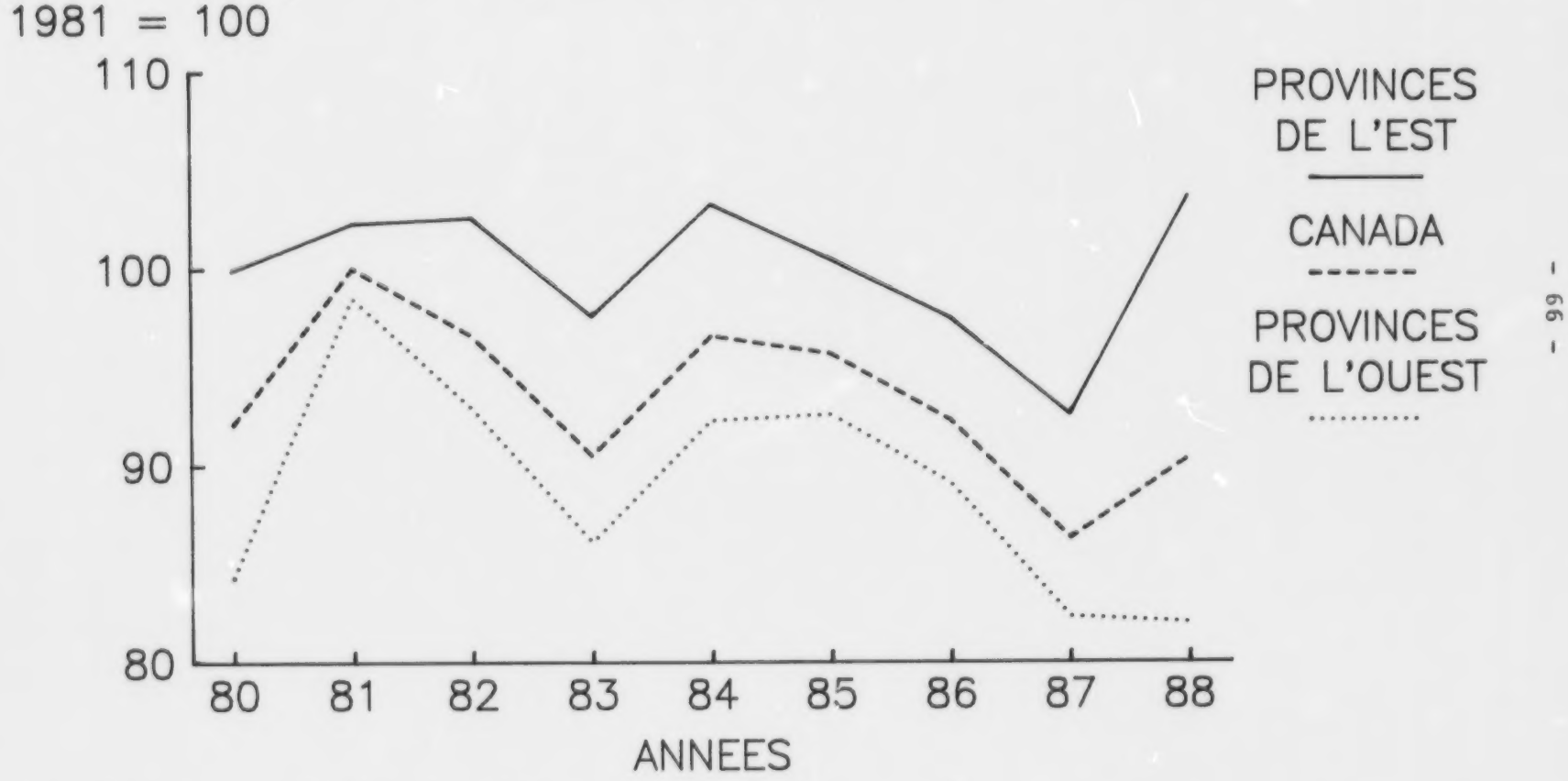

* Indice des prix du deuxième trimestre

Source : Statistiques Canada, 'Indice des Prix des Entrées dans l'Agriculture'

La consommation des produits fertilisants sera directement influencée par cette volonté d'augmenter la production de grains et d'oléagineux. C.C. Williams du IMC Fertilizer Group pense que la consommation d'azote, de phosphate et de potasse au Canada et aux Etats-Unis devrait augmenter de 12 %, 11 % et 10 % respectivement, en supposant que les taux d'application soient constants et que seule la superficie cultivée varie. Cette hypothèse est plus ou moins réaliste étant donné qu'il est fort probable que les taux d'application augmenteront, mais elle permet tout de même de fixer un ordre de grandeur de l'accroissement possible de la consommation de fertilisants.

Si ces taux de croissance se concrétisent, l'accroissement de la consommation de produits fertilisants sur la scène internationale serait près de deux fois supérieur aux taux estimés par la FAO avant la sécheresse. Cet organisme prévoyait que les conditions prévalant sur le marché international des produits fertilisants en 1987-1988 se maintiendraient en 1988-1989. La consommation continuerait de croître à un taux moyen de 2,3 %. Les taux les plus rapides de croissance de la consommation seraient observés parmi les pays en développement et à économie dirigée.

La croissance de la production de fertilisants devrait être beaucoup plus modérée que celle de la consommation, ce qui signifie que l'offre et la demande continueront à se resserrer en 1988-1989. Par conséquent, les prix devraient continuer leur ascension amorcée en 1987. La remontée continue des prix des fertilisants après le printemps de 1988 est un bon indicateur de cette tendance. En effet, même si la demande est en déclin après cette période de l'année, les prix n'ont pas chuté comme c'est habituellement le cas.

CANADA

Equilibre de l'offre et de la demande

La consommation canadienne de fertilisants suivra la tendance nord-américaine quoique la hausse devrait être plus modérée au Canada. Les ravages de la sécheresse ont été globalement plus importants aux États-Unis quoique la production de blé a été plus touchée au Canada.

Différents facteurs viendront influencer la consommaton de fertilisants au Canada. Des prix relativement élevés pour les céréales et les oléagineux devraient susciter un accroissement de la superficie cultivée de ces productions. Toutefois, elle ne pourra être aussi forte qu'aux États-Unis étant donné que le Canada ne possède aucune superficie en réserve selon les modalités établies aux États-Unis. Une croissance plus modérée des superficies de l'ordre de 5 % est prévisible (Agriculture Canada - Division des céréales et oléagineux), ce qui aura un effet direct sur la demande de fertilisants. La croissance des superficies en céréales et oléagineux devrait principalement être observée dans l'Ouest canadien, zone privilégiée pour ce type de culture.

L'Ouest sera toutefois confronté à certaines contraintes pour accroître ses superficies. Le sol de certaines zones a actuellement un taux d'humidité très faible, ce qui pourrait contenir la croissance possible des superficies en culture et de ce fait, la croissance de la consommation de fertilisants. En effet, si le niveau d'humidité du sol n'est pas satisfaisant au printemps prochain, des producteurs devront se résigner à ne pas ensemencer.

Les taux d'application de fertilisants devraient aussi être haussés pour augmenter le volume produit en céréales et oléagineux. Toutefois, le niveau de fertilisants dans le sol, dans certaines zones, influencera les taux d'application. Règle générale, dans la partie sud des Prairies, qui peut être délimitée par une ligne traversant Edmonton-Saskatoon-Winnipeg, le niveau d'azote dans le sol serait en moyenne de 50 % plus élevé que l'automne précédent à cause des faibles récoltes de 1988. Certains secteurs au nord de cette limite ont aussi connu la sécheresse. Ces résidus de fertilisants devraient avoir un effet positif sur les revenus des producteurs de ces zones, leurs dépenses prévisibles en fertilisant étant moindre.

Compte tenu de ces facteurs, le taux de croissance de la demande canadienne de fertilisants devrait se situer autour de 6 à 7 %[1]. L'Ouest canadien, ayant été beaucoup plus touché par la sécheresse, devrait connaître une croissance de sa consommation de fertilisants de l'ordre de 7 à 10 %. Dans l'Est, un taux de 3 à 6 % semble réaliste.

Prix

Les prix des fertilisants devraient continuer à augmenter en 1988-1989 dans l'ensemble du pays. Dans l'Est, les hausses devraient se situer entre 5 et 10 %, sous l'influence de la croissance modérée des prix sur le marché international. Dans l'Ouest, les hausses seront plus prononcées et atteindront probablement 10 à 15 %. Comme les exportations canadiennes de fertilisants vers les États-Unis proviennent presqu'exclusivement de l'Ouest et que ce pays devrait augmenter sa demande auprès des industries canadiennes, il devrait en résulter une forte pression sur les prix des engrais dans l'Ouest canadien.

Si la hausse des prix est effectivement supérieure dans l'Ouest en 1988-1989, la position relative des prix entre l'Est et l'Ouest devrait se rétablir étant donné qu'en 1987-1988, une hausse fut observée dans l'Est seulement.

---

1 Des contacts effectués auprés de certaines compagnies d'engrais au Canada, de l'Institut canadien des engrais et de spécialistes dans les gouvernement fédéral et provinciaux ont permis d'estimer ces taux de croissance de la consommation à l'échelle canadienne. Ces prévisions sur les prix ont été faites suite à des discussions avec des personnes ayant de l'expérience dans ce domaine soit dans l'industrie ou au gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canaa, 1988, Statistics on Canadian Fertilizer Consumption, Shipments and Trade, Fertilizer Year 1986-87, Ottawa.

Brown, J.W., Canadian Fertilizer Industry Update, écrits d'une conférence présentée en août 1988 à Montebello.

British Sulfur Corporation, 1987-1988, Fertilizer International, Londres, divers sujets.

L'Institut canadien des engrais, 1988, Système canadien d'information sur les engrais. Ottawa.

Statistique Canada, 1988, Numéros au catalogue 65-004, 65-007.

Williams, C.C., North American and World Fertilizer Markets, écrits d'une conférence présentée le 23 août 1988.

TABLEAU 1. CONSOMMATION D'ÉLÉMENTS FERTILISANTS AU CANADA, 1980-1981 À 1987-1988

	Azote	Phosphate	Potasse	Total
		(milliers de tonnes)		
1980-1981	937,8	635,1	365,6	1 938,5
1981-1982	965,9	636,3	343,6	1 945,8
1982-1983	1 001,9	651,7	342,1	1 995,7
1983-1984	1 157,5	712,7	370,3	2 240,5
1984-1985	1 254,4	726,3	401,8	2 382,5
1985-1986	1 220,7	695,1	370,2	2 286,0
1986-1987	1 144,5	623,3	369,9	2 137,7
1987-1988	1 184,0	628,0	389,2	2 201,2

*Données préliminaires

Sources: Les Associations régionales d'engrais chimiques
Agriculture Canada

TABLEAU 2. PRODUCTION CANADIENNE DE CERTAINS PRODUITS FERTILISANTS, ANNÉES DE FERTILISATION 1984-1985 À 1987-1988

Produit fertilisant	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	Taux de variation*
		(milliers de tonnes)			%
Ammoniac	3 433,8	3 816,3	3 373,7	3 643,0	8,0
Nitrate d'ammonium	1 035,4	1 067,5	844,5	826,6	-2,1
Phosphate d'ammonium	1 286,5	1 320,0	972,6	913,2	-6,1
Urée	2 220,9	2 115,3	2 202,1	2 259,0	2,6
Muriate de potasse	11 934,4	10 690,0	11 528,4	12 853,9	11,5

* Entre 1987-1988 et 1986-1987

Source: Système canadien d'information sur les engrais

TABLEAU 3. EXPÉDITIONS ET STOCKS DE MATIÈRES FERTILISANTES COMMERCIALES[a] PAR FABRICANT CANADIEN, ANNÉES DE FERTILISATION 1980-1981 À 1987-1988

	N	P_2O_5	K_2O	TOTAL
Expéditions (milliers de tonnes)[b]				
1980-1981	1 824	736	7 009	9 569
1981-1982	1 806	676	5 590	8 072
1982-1983	1 889	632	4 987	7 508
1983-1984	2 283	671	6 865	9 819
1984-1985	2 645	649	6 911	10 205
1985-1986	2 647	586	6 640	9 873
1986-1987	2 507	503	7 209	10 219
1987-1988	2 940	472	7 406	10 818
Stocks de fin de campagne (milliers de tonnes)				
1980-1981	118	126	1 072	1 316
1981-1982	101	108	1 355	1 564
1982-1983	165	57	1 494	1 716
1983-1984	199	73	1 656	1 928
1984-1985	114	69	1 861	2 044
1985-1986	276	113	1 533	1 922
1986-1987	311	77	1 143	1 531
1987-1988	198	55	1 184	1 437
Stocks en proportion des expéditions (%)				
1980-1981	6,5	17,1	15,3	13,8
1981-1982	5,6	16,0	24,2	19,4
1982-1983	8,7	9,0	30,0	22,9
1983-1984	8,7	10,9	24,1	19,6
1984-1985	4,3	10,6	26,9	20,0
1985-1986	10,4	19,3	23,1	19,5
1986-1987	12,4	15,3	15,9	15,0
1987-1988	6,7	11,7	16,0	13,3

a Ces chiffres rendent compte de la teneur en éléments nutritifs des engrais qui varie de 20 à 82% selon le type d'engrais.

b Comprend les expéditions sur les marchés intérieur et d'exportation.

Source: Système candien d'information sur les engrais

TABLEAU 4. COMMERCE CANADIEN DES MATIÈRES FERTILISANTES, ANNÉES DE FERTILISATION 1986-1987 ET 1987-1988

Engrais et matières fertilisantes	Importations		Exportations	
	1986-1987	1987-1988	1986-1987	1987-1988
	(milliers de tonnes)			
Urée	302,3	254,6	1 086,6	1 350,5
Sulfate d'ammonium	7,1	20,5	174,5	200,7
Nitrate d'ammonium			284,4	290,3
Ammoniac	16,4	11,9	1 012,0	1 297,0
solutions azotées	17,6	32,8	131,4	16,6
Engrains azotés[a]	16,1	24,4		
Phosphates d'ammonium	378,5	397,3	155,3	108,5
Superphosphate ordinaire	12,6	28,8		
Superphosphate triple	90,6	36,6		
Muriate de potasse	0,9	1,0	10 546,2	10 648,8
Sulfate de potasse	35,5	3,6		
Sulfate de potasse et de magnésie	20,0	55,0		
Mélanges préparés	35,3	18,8	82,7	51,3
Autres engrais et matières fertilisantes[a]	22,1	31,3	18,8	29,8
Total engrais préparés	955,0	916,6	13 491,9	13 993,5
Phosphorite	2 094,0	1 791,0		

[a] Non dénommé ailleurs

Source: Statistique Canada, "Exportations par marchandises", catalogue 65-004
Statistique Canada, "Importations par marchandises", catalogue 65-00

PRODUITS AGROCHIMIQUES

A. Phillips

FAITS SAILLANTS

Il est probable que la demande mondiale de produits agrochimiques (pesticides) se renforce en 1989, ce qui créerait une pression à la hausse sur les prix supérieure à celle observée au cours des deux dernières années. Au Canada, l'augmentation de la quantité de pesticides utilisés en 1989 pourrait s'élever de près de 5 % par rapport aux niveaux de 1988. Les prix devraient aussi être en hausse en 1989.

SITUATION

MONDE

Offre et demande

En 1987-1988, les surplus de produits agricoles ont continué à maintenir les prix de ces produits relativement bas, particulièrement les prix sensibles aux conditions sur les marchés d'exportation. Les échanges mondiaux de céréales ont augmenté d'un peu plus de 5 % au cours de l'année 1987-1988, mais l'on s'attend à une baisse d'environ 1,5 % en 1988-1989. On prévoit que la superficie mondiale récoltée en céréales en 1987-1988, après avoir subi une baisse de 3,5 % par rapport à l'année précédente, connaîtra une hausse modeste d'environ 0.5% au cours de la campagne 1988-1989, passant à 688,4 millions d'hectares. On s'attend à ce que les augmentations concernent principalement les superficies cultivées en blé, en céréales secondaires et en riz, lesquelles avaient enregistré des reculs au cours de l'année précédente.

Aux États-Unis, la superficie ensemencée sous les dix principales grandes cultures était d'environ 247 millions d'acres en 1987-1988 et de 262.5 millions d'acres en 1988-1989. Cette croissance est attribuable en majorité à l'augmentation des superficies en blé et en maïs (Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis 1988a).

Aux Etats-Unis, les ventes totales de pesticides sur le marché intérieur ont été d'environ 4,5 milliards de dollars U.S. en 1987. Ce chiffre est stable par rapport à 1986, bien que sa répartition soit différente. Ainsi, les ventes d'herbicides ont accusé un recul, et leur importance relative n'est plus que de 58 % (contre 64 % en 1986), celle des insecticides s'est maintenue à près de 30 % et celle des fongicides s'est accrue, atteignant environ 11 %.

La balance commerciale des pesticides aux Etats-Unis est demeurée positive en 1987. Les exportations, atteignant environ 1,53 milliard de dollars, ont dépassé les importations chiffrées à 443 millions dollars U.S., d'où un solde commercal positif d'environ 1,08 milliard de dollars U.S.

L'Europe occidentale est demeurée le principal fournisseur de produits antiparasitaires importés aux États-Unis en 1987. Comme on l'avait signalé en 1986, le transit des marchandises au Brésil gonfle artificiellement les chiffres des importations en provenance de ce pays.

Prix

Le prix moyen des herbicides payé par les producteurs agricoles aux États-Unis s'est haussé, en 1988, pour atteindre environ 4,20 $ U.S. de livre de substance active, soit une augmentation d'environ 3,7 % par rapport à l'année précédente. Le prix de l'alachlore s'est rétabli après la baisse enregistrée en 1987. Les hausses des prix de différents herbicides ont varié entre 2 % (butylate) et 5,4 % (alachlore), ce qui reflète une situation relative des prix de ces produits plus stable au cours de 1988. Le prix moyen des insecticides à la ferme est passé à 10,57 $ U.S. la livre de substance active en 1988, ce qui représente une progression de quelque 3,1 % par rapport à 1987. En ce qui concerne le prix de différents insecticides, l'augmentation la plus élevée a été d'environ 4,3 %, et a touché le prix à la ferme des méthyl-parathions, et la baisse la plus prononcée a été d'environ 2 %, soit celle du prix à la ferme des carbofurans (Ministère de l'Agriculture des États-Unis, 1988).

CANADA

Offre et demande

Le volume des ventes de produits agrochimiques dans l'Ouest canadien semble s'être rétabli quelque peu en 1988 après les baisses observées en 1987 et 1986. Les agriculteurs ont délaissé dans une certaine mesure les cultures céréalières au profit des oléagineux en 1988, ce qui aurait suffi à faire augmenter les sommes consacrées aux achats de pesticides dans les provinces des Prairies. Mais les achats de pesticides pour céréales ont été stimulés par la reprise du marché des herbicides antigraminées. L'automne doux, convenant à l'application des herbicides de pré-levée, joint à de fortes infestations de graminées nuisibles, ont encouragé un retour à ces produits plus coûteux. On a aussi noté un renversement de la tendance récente à l'utilisation de produits du type phénoxy, les agriculteurs choisissant plutôt des produits anti-dicotylédones à plus large spectre.

Les acomptes payés à la livraison pour les principales céréales ont été fixés pour 1988-1989 à environ 9 % de plus que l'année précédente. Les acomptes pour l'avoine ont augmenté beaucoup plus. Alors que les prestations directes représentaient plus de 50 % du revenu agricole net total en 1987-1988, l'année 1988-1989 a été marquée par la tendance inverse, les recettes tirées de la vente des récoltes et d'autres productions agricoles constituant un pourcentage plus élevé du revenu agricole net. Ce renversement a pu avoir un effet positif sur les décisions des agriculteurs quant à leurs achats d'intrants.

La superficie semée en céréales a baissé, mais le pourcentage de cette superficie ayant reçu au moins un traitement herbicide quelconque a augmenté, ce qui indique un désir de maximiser le rendement des surfaces ensemencées.

La faible humidité du sol observée au cours de l'hiver 1987-1988 et le printemps hâtif et chaud qui a suivi ont permis aux agriculteurs de semer très tôt en 1988. Certains, cependant, ont retardé le semis en espérant un taux d'humidité du sol plus élevé, condition plus propice à la germination. Or, 1988 a été une année de sécheresse, particulièrement dans les zones de sol brun clair et brun foncé des Prairies et du sud du Manitoba. Ces conditions ont entraîné une très mauvaise germination et une maturation extrêmement rapide des plants qui ont pu pousser. Certaines cultures dans le sud-ouest de la Saskatchewan auraient épié bien avant la fin juin. En conséquence, la croissance des mauvaises herbes et des cultures a été très sporadique et inégale, de sorte qu'il a été très difficile de lutter contre les plantes nuisibles, l'application de pesticides devant se faire au stade de croissance approprié. Les produits chimiques n'ont pas été aussi efficaces qu'ils ne l'auraient été dans des conditions normales de production, les mauvaises herbes étant soumises au stress hydrique aussi bien que les cultures. Des conditions favorables à l'application d'herbicides antigraminées de pré-levée, jointes à la croissance très inégale des mauvaises herbes, ont provoqué une réduction des mélanges en cuve d'herbicides antigraminées et anti-dicotylédones au profit d'applications fractionnées. Malgré cette tendance, certains produits conçus pour une application tardive ont été utilisés beaucoup moins que prévisible, les agriculteurs ne jugeant pas économique de désherber certaines cultures trop clairsemées.

Bien que les conditions de croissance chaudes et humides enregistrées en 1987 se soient répétées en 1988, les agriculteurs n'ont pas utilisé les herbicides dans les mêmes proportions qu'en 1987. En effet, alors qu'ils recherchaient surtout, l'année précédente, les herbicides anti-dicotylédones les moins coûteux et réduisaient leur utilisation d'herbicides antigraminées, tel ne fut pas le cas au cours de 1988. Les parts du marché de certains produits anti-dicotylédones coûteux se sont rétablies en 1988. Le marché des herbicides antigraminées s'est aussi redressé quelque peu, mais il ne faut pas oublier qu'une grande partie de ce marché correspond aux traitements de pré-levée, lesquels furent appliqués avant que les agriculteurs ne se rendent compte de la sécheresse et après l'annonce que les acomptes versés à la livraison seraient plus élevés.

Est du Canada

Dans l'est du Canada, il semble que les ventes de pesticides ont encore augmenté quelque peu en 1988. Cette hausse serait surtout explicable par l'augmentation des superficies cultivées en soja (17 % de plus qu'en 1987). Quoique les superficies ensemencées en maïs en Ontario aient diminué légèrement par rapport à 1987, le marché des pesticides est demeuré relativement stable. En 1988, au Québec, les ventes finales de pesticides reflèteront une certaine croissance par rapport à l'an dernier, principalement sous l'effet d'une expansion des superficies ensemencées en maïs dans cette province.

Les principales zones de culture du maïs et du soya ont souffert de la sécheresse en 1988, ce qui a entraîné une mauvaise croissance des cultures et un désherbage sporadique. Les applications d'herbicides anti-dicotylédones de post-levée ont augmenté notablement en 1988, particulièrement dans les champs de soja, les agriculteurs s'efforçant de lutter contre les mauvaises herbes à germination tardive.

Ventes

En 1987, dernière année pour laquelle on dispose de données, des membres du secteur ont évalué les ventes au détail de produits agrochimiques au Canada à 707 millions de dollars (Tableau 5). Le marché des herbicides, estimé à 511 millions de dollars, a représenté 72 % des ventes totales, les insecticides 7 % et les fongicides 4 %. Les produits pour la maison et le jardin ont amassé 7 % des ventes, tandis que les fumigants pour le sol, les pesticides à appliquer sur le bétail, les régulateurs de croissance et les rodenticides se sont approprié 4 % des ventes. Les produits de traitement des semences, qui ont été antérieurement répartis à part égale entre les insecticides et les fongicides, sont maintenant compris dans la catégorie "divers" qui représente 5 % des ventes de produits agrochimiques au Canada.

Statistique Canada estime qu'en 1987, les dépenses totales consacrées aux pesticides étaient réparties entre les provinces de façon semblable aux années antérieures. Ce sont de nouveau les agriculteurs de la Saskatchewan qui ont déclaré les dépenses les plus élevées en pesticides, soit 234 millions de dollars, ce qui représente environ 8,9 % de leurs dépenses d'exploitation. Il s'agit d'une hausse de près de 3 % par rapport aux estimations révisées de 1986. En Alberta, les agriculteurs y ont consacré environ 1,8 % de plus que l'année précédente, soit 149 millions de dollars, pour une représentation de 5,8 % des dépenses d'exploitation. En 1987, on a observé un léger glissement des sommes allant aux pesticides en Ontario comparativement aux chiffres révisés de 1986; des achats à la ferme de 123 millions de dollars représentent une baisse de moins de 1 %. Les agriculteurs ontariens n'ont consacré encore une fois qu'un faible pourcentage de leurs dépenses d'exploitation aux pesticides (3,6 %). Les dépenses en pesticides ont aussi chuté au Manitoba en 1987, comparativement à 1986, pour atteindre environ 105,8 millions de dollars, ce qui signifie une baisse de moins de 0,5 %.

Le Canada dépend encore des importations pour satisfaire ses besoins en pesticides. Ces importations sont surtout des produits formulés ou des produits techniques.

Prix

Les prix des pesticides, comme en témoigne l'Indice des prix des entrées dans l'agriculture relatif aux produits agrochimiques, ont chuté légèrement en 1988 par rapport à 1987 (Tableau 4). Il s'agit de la première baisse depuis près de dix ans. Celle-ci a été provoquée par une chute d'environ 1,3 % de l'indice dans l'est du Canada, tandis que dans l'ouest du Canada, la chute n'a été que d'environ 0,2 %. C'est la baisse de l'indice des prix des herbicides qui est responsable de cette chute de l'indice général, car l'indice des prix des insecticides a connu une hausse légère par rapport à 1987.

PERSPECTIVES

LE MONDE

En 1988, on a observé une réduction des stocks mondiaux de céréales résultant d'une baisse de production. Celle-ci devrait concourir à une hausse de la demande de pesticides en 1989, des prix supérieurs sur le marché international suscitant une croissance de la production de céréales et d'oléagineux. De plus, comme les restrictions imposées dans le

cadre des programmes américains de réduction des superficies en culture s'amenuiseront en 1989, les superficies en maïs et en blé aux États-Unis s'accroîtront, ce qui fera progresser la demande de produits agrochimiques. Les américains réduiront de 10 % la superficie en réserve pour la culture du maïs et pour d'autres cultures importantes. Les exigences du programme concernant le retrait de terre en culture seront nettement réduites, voire même éliminées pour certaines cultures. De ce fait, la demande mondiale de pesticides devrait augmenter au cours de 1989.

On prévoit que les prix des pesticides américains se raffermiront quelque peu en 1989, les prix à la ferme de l'ensemble des herbicides augmentant de 3 à 5 %.

CANADA

Les problèmes d'infestation par les mauvaises herbes devraient être légèrement plus importants en 1989, étant donné la piètre performance de nombreux produits utilisés pour lutter contre les mauvaises herbes en 1988. Les agriculteurs ont commencé à évaluer les coûts de la lutte contre les mauvaises herbes par rapport à la valeur du produit fini, ce qui les a en partie poussé à faire un usage plus judicieux de certains produits plus coûteux, surtout dans le cas du traitement des cultures céréalières. Étant donné la hausse des prix des céréales et l'importance grandissante des ventes par rapport au revenu agricole net, il est possible que certains agriculteurs recommencent à avoir recours à des traitements généralisés réquérant des produits plus coûteux plutôt qu'à des traitements localisés comme ils l'ont fait au cours des deux dernières années. La hausse des prix des céréales devrait aussi faire progresser les superficies ensemencées en céréales en 1989. Une partie de ces nouvelles superficies seront des terres auparavant réservées à la culture des oléagineux. En 1988, ces terres ont reçu une quantité de trifluraline qui correspond au traitement recommandé pour les oléagineux. Mais la teneur du sol en eau était insuffisante pour assurer une bonne germination, d'où la présence de résidus de trifluraline dans le sol. Il se peut donc que les agriculteurs décident de ne pas appliquer certains traitements de pré-levée sur ces terres en 1989, s'ils estiment que les résidus y sont importants.

Étant donné que l'on prévoit une augmentation de la production de céréales dans l'ouest du Canada pour la campagne 1989-1990, à la suite de la hausse des prix des céréales, on s'attend que les agriculteurs emploient plus de pesticides. Cette augmentation des superficies sera possible, d'une part, par la réduction de la superficie en oléagineux, tel que précédemment mentionné, ce qui devrait concourir à une diminution de la demande en pesticides. D'autre part, des superficies en jachère seront cultivées en céréales, provoquant une augmentation de la consommation de pesticides. L'effet net devrait être une augmentation de la consommation de pesticides de l'ordre de 3 à 5 %. Quant à l'est du Canada, comme les superficies cultivées en maïs devraient augmenter et, comme on ne prévoit aucun changement important de la superficie en soja, la demande pour les pesticides devrait augmenter de quelque 2 % en 1989-1990. Les prix, pour l'ensemble du Canada, devraient emprunter la tendance américaine, c'est-à-dire grimper de 3 à 5 %.

BIBLIOGRAPHIE

AgGrow World Agrochemical News. 1988. Numéros divers. George Street Publication Ltd.

Institut canadien pour la protection des cultures. 1988. Retail Dollar Sales of Pest Control Products in Canada. Toronto.

Manitoba Department of Agriculture. 1980-1987. Herbicides Used in Western Canada for Agricultural Weed Control. Winnipeg.

Maxey, R. 1987. 1988 U.S. Industrial Outlook. Washington, D.C. Department of Commerce. Janvier.

National Agricultural Chemicals Association. 1988. 1987 Industry Profile Study. Washington, D.C.

Statistique Canada. 1988. Bulletins. N^{os} de catalogue 21-001, 22-002, 62-001, 62-004, 65-004, 65-007.

USDA. 1988. World Grain Situation and Outlook. Washington D.C. Septembre.

USDA. 1988. Agricultural Resources Inputs; Situation Outlook and Report. Washington D.C., Août.

Wharton Econometric Forecasting Associates. 1988. Executive Summary Canadian Agriculture (octobre 1988). Toronto.

TABLEAU 1. UTILISATION D'HERBICIDES DANS L'OUEST DU CANADA, 1980-1987

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
				(Mkg)				
2,4-D	2,9	3,6	3,1	3,1	3,4	3,2	4,3	3,4
TCA	0,7	0,4	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3
MCPA	1,9	2,0	1,8	2,1	1,5	1,7	1,9	1,8
Bromoxynil et dicamba	-	-	1,8	2,4	2,2	1,4	2,2	2,2
Autres herbicides	0,9	1,8	1,7	1,7	1,6	1,3	1,5	1,1
Total	6,4	7,9	8,7	9,6	9,1	7,8	10,2	8,8
				(millions d'hectares)				
Superficie traitée à l'aide d'herbicides pour éliminer la folle avoine	7,2	7,2	9,6	7,5	8,2	7,9	9,6	5,4
Superficie où l'on a planté six des principales cultures[a]	19,4	20,8	21,2	21,5	22,2	22,6	23,0	22,3

[a] Blé, orge, avoine, seigle, canola et lin

Sources: Ministère de l'Agriculture du Manitoba, Direction de l'analyse économique; Statistique Canada, série de Rapports sur les grandes cultures, cat n° 22-002, septembre 1988.

TABLEAU 2. IMPORTATIONS CANADIENNES DE PRODUITS AGROCHIMIQUES PROVENANT DE TOUS LES PAYS, ANNÉES CIVILES 1971-1987

	Quantité	Valeur	Valeur moyenne
	(t)	(milliers de dollars)	($/kg)
Moyenne de 1971 à 1975	49 632	60 210	1,21
Moyenne de 1976 à 1980	91 297	164 495	1,80
1981	61 350	176 380	2,87
1982	80 853	258 391	3,19
1983	81 041	261 513	3,23
1984	99 714	309 570	3,10
1985	95 847	281 209	2,93
1986	88 038	275 798	3,13
1987[a]	83 313	235 028	2,82

[a] Chiffres provisoires

Source: Statistique Canada, Importations par marchandise, cat. n° 65-007, 1988.

TABLEAU 3. EXPORTATIONS CANADIENNES DE PRODUITS AGROCHIMIQUES VERS TOUS LES PAYS, ANNÉES CIVILES 1971-1988

	Quantité	Valeur	Valeur moyenne
	(t)	(milliers de dollars)	($/kg)
Moyenne de 1971 à 1975	3 029	7 059	2,33
Moyenne de 1976 à 1980	3 399	11 410	3,36
1981	2 830	13 858	4,89
1982	6 927	15 958	2,30
1983	7 856	16 585	2,11
1984	3 871	22 817	5,89
1985	4 543	27 987	6,16
1986	4 813	31 949	6,64
1987[a]	6 015	37 721	6,27

[a] Chiffres provisoires

Source: Statistique Canada, Exportations par marchandise, cat. no. 65-004, 1988.

TABLEAU 4. DÉPENSES EN PESTICIDES ET INDICE DES PRIX DES PESTICIDES, CANADA, ANNÉES CIVILES 1971-1988

	Dépenses en pesticides	Variation	Indice des prix des pesticides	Variation
	(millions de $)	(%)	(1981=100)	(%)
Moyenne de 1971 à 1975	95	-	37,6	-
1976	187	14,7	63,3	3,0
1977	208	11,2	65,1	2,8
1978	267	28,4	67,9	4,4
1979	350	31,1	75,7	11,4
1980	371	6,0	87,7	15,9
1981	482	30,0	100,0	13,9
1982	534	10,8	109,1	9,1
1983	584	9,4	112,7	3,3
1984	644	10,3	115,0	2,0
1985	689	7,0	118,6	3,1
1986	682	-1,0	123,9	4,5
1987	679	-0,4	126,4	2,0
1988[a]	-	-	125,7	-0,6

[a] Estimation
[b] Moyenne des trois premiers trimestres de 1988

Sources: Statistique Canada, Salaires agricoles au Canada, cat. n° 21-002 et Indice des prix des entrées dans l'agriculture, cat n° 62-004, 1988.

TABLEAU 5. ENQUÊTE SUR LA VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS AGROCHIMIQUES, OCTOBRE 1986 À SEPTEMBRE 1987

Produit	Ouest	Ontario	Québec et provinces de l'Atlantique	Canada
		(millions de dollars)		
Herbicides	370,5	102,1	38,4	511,0
Insecticides[a]	17,4	25,3	10,3	53,0
Fongicides[a]	5,0	12,2	12,8	30,0
Rodenticides	1,1	2,3	1,1	4,5
Fumigants du sol/ nématocides	0,3	6,4	0,6	7,3
Régulateurs de croissance	1,3	3,3	1,4	6,0
Pesticides pour le bétail	5,5	5,0	0,9	11,4
Produits pour la maison et le jardin	14,9	26,1	9,8	50,8
Divers	27,0	4,5	1,6	33,2
Total[b]	443,1	187,4	76,9	707,3

a Les ventes de produits de traitement des semences sont inclues sous la rubrique "divers". Elles ne figurent donc plus dans le total des ventes en insecticides et en fongicides.

b Comme les chiffres ont été arrondis, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des items.

Source: Institut canadien pour la protection des cultures.

ENERGIE

J. Grimard

FAITS SAILLANTS

Bien que toute prévision concernant le prix international du pétrole brut soit hasardeuse, il est possible de croire qu'il se situera en moyenne à 16 $ US le baril (base intermédiaire, ouest du Texas) en 1989.

Les producteurs agricoles canadiens devraient subir un accroissement de 4 % de leurs tarifs d'électricité alors que les prix des produits pétroliers devraient se situer, en moyenne, au même niveau qu'en 1988.

SITUATION

LE MONDE

La demande de pétrole brut (à l'extérieur du bloc communiste) a continué de progresser légèrement, passant de 7,62 à 7,90 millions de mètres cubes par jour de 1986 à 1988 (Tableau 1). L'offre a connu une évolution semblable, une croissance soutenue faisant augmenter les disponibilités (production + stocks) de pétrole brut de 7,58 à 7,78 millions de mètres cubes par jour au cours de la même période. Durant la première moitié de 1987, les pays de l'OPEP ont réussi à respecter assez bien leurs quotas, permettant aux prix internationaux du pétrole de se situer près du niveau de référence (18 $ US le baril) établi en 1986. Lorsque, à l'été de cette même année, des incertitudes ont plané quant à la sécurité des approvisionnements mondiaux d'énergie, ces prix ont atteint un sommet de 22,75 $ le baril même si l'OPEP dépassait ses quotas fixés à 2,5 millions de mètres cubes par jour (15,8 millions de baril).

Le marché du pétrole entra ensuite dans une période de surplus et de bas prix, la demande s'étant atténuée et les pays de l'OPEP continuant à dépasser leurs quotas. En 1988, les prix ne se redressèrent pas si bien qu'en octobre, le prix du brut (base intermédiaire, ouest du Texas) descendait sous les 14 $ le baril.

CANADA

Demande de l'énergie

En 1987, la demande intérieure totale d'énergie au Canada a continué son ascension amorcée en 1982 (Tableau 2). La demande intérieure pour les produits pétroliers raffinés a affiché une tendance à la hausse au cours de cette même année, ce qui renverse la tendance observée depuis le début des années 1980. Une croissance de la demande fut aussi enregistrée en 1987 pour le gaz de pétrole liquéfié, l'électricité, le charbon et les autres formes d'énergie (vapeur primaire de pâte épuisée ainsi que déchets de bois et de lessive) alors que celle du gaz naturel fut stable.

Au début de 1988, la demande intérieure a globalement été supérieure à ce qui fut enregistré pendant les mêmes mois en 1987, et ce, pour l'ensemble des sources d'énergie ci-haut mentionnées. Depuis 1985, la part relative de chaque source d'énergie dans la demande intérieure d'énergie primaire est plutôt stable (Figure 1). La part du gaz naturel a légèrement diminué en 1987 alors que celle du charbon a augmenté dans des proportions semblables. L'importance relative de pétrole, de l'électricité et des autres sources d'énergie s'est maintenue. Bien que seulement 40,3 % de la demande intérieure d'énergie primaire soit satisfaite par le pétrole en 1987 (comparativement à 50,6 % en 1986), cette source d'énergie demeure néanmoins au premier rang, suivie du gaz naturel (24,1 %), de l'électricité (15,7 %), du charbon (14,4 %) et des autres sources (5,5 %).

Prix de l'énergie

Les prix canadiens du pétrole brut, étant déterminés par les prix internationaux, ont affiché une remontée durant la première moitié de 1987 pour ensuite diminuer et demeurer relativement bas tout au cours de l'année 1988. Le prix du brut à Toronto passa de 170,11 $ par mètre cube en juillet 1987 à 127,73 $ par mètre cube en juin 1988 (Figure 2).

Les prix de l'essence et du carburant diesel au Canada sont influencés par les prix du pétrole brut. Ils ont ainsi augmenté durant la première moitié de 1987 quoique la baisse qui suivit s'est surtout faite sentir sur le prix du diesel (Tableau 3). Le prix du propane a aussi connu une baisse marquée en 1988 alors que les tarifs d'électricité affichèrent une croissance soutenue en 1987 et 1988.

Énergie et agriculture

L'indice du prix agricole des produits pétroliers (1981=100) a augmenté durant la première moitié de l'année 1987 et il a ensuite chuté pour atteindre 107,4 au deuxième trimestre de 1988 (Figure 3). L'indice du prix de l'électricité est passé de 139,8 (1er trimestre de 1987) à 145,7 (2^{e} trimestre de 1988), soit un taux de croissance de près de 5 %.

Les produits pétroliers (essence, carburant diesel et lubrifiants) représentaient, en 1987, 77,3 % de la facture énergétique des fermes à l'échelle nationale. L'autre 22,7 % était attribuable à l'électricité. Entre 1983 et 1986, la part des dépenses énergétiques en produits pétroliers diminuait pour atteindre un plateau en 1987 (Statistique Canada, 1987a).

Ce sont les producteurs des Prairies qui affectent la plus grande partie de leurs dépenses énergétiques au pétrole (79,4 %). Les Maritimes et la Colombie-Britannique viennent au second et troisième rang (73,8 % et 71,9 %) et finalement, le Québec et l'Ontario (64,1 %) (Statistique Canada, 1987a).

Les producteurs agricoles continuent de profiter des remboursements et exemptions de taxes sur l'énergie que leur consentent les deux paliers de gouvernement. En 1988, le gouvernement fédéral leur a accordé un remboursement de 8,5 cents le litre sur l'essence (régulière sans plomb) et de 7,5 cents le litre sur le diesel (Tableau 4). Les provinces ont aussi accordé des remboursements variant entre 2,5 et 14,4 cents le litre pour l'essence (régulière sans plomb) et entre 2,5 et 12,5 cents le litre pour le diesel. Ces remboursements sont, dans certains cas, supérieurs aux taxes ce qui implique que le prix payé par le producteur est inférieur au prix du marché.

Figure 1
DEMANDE INTERIEURE D'ENERGIE PRIMAIRE, PAR TYPE
1980 A 1987

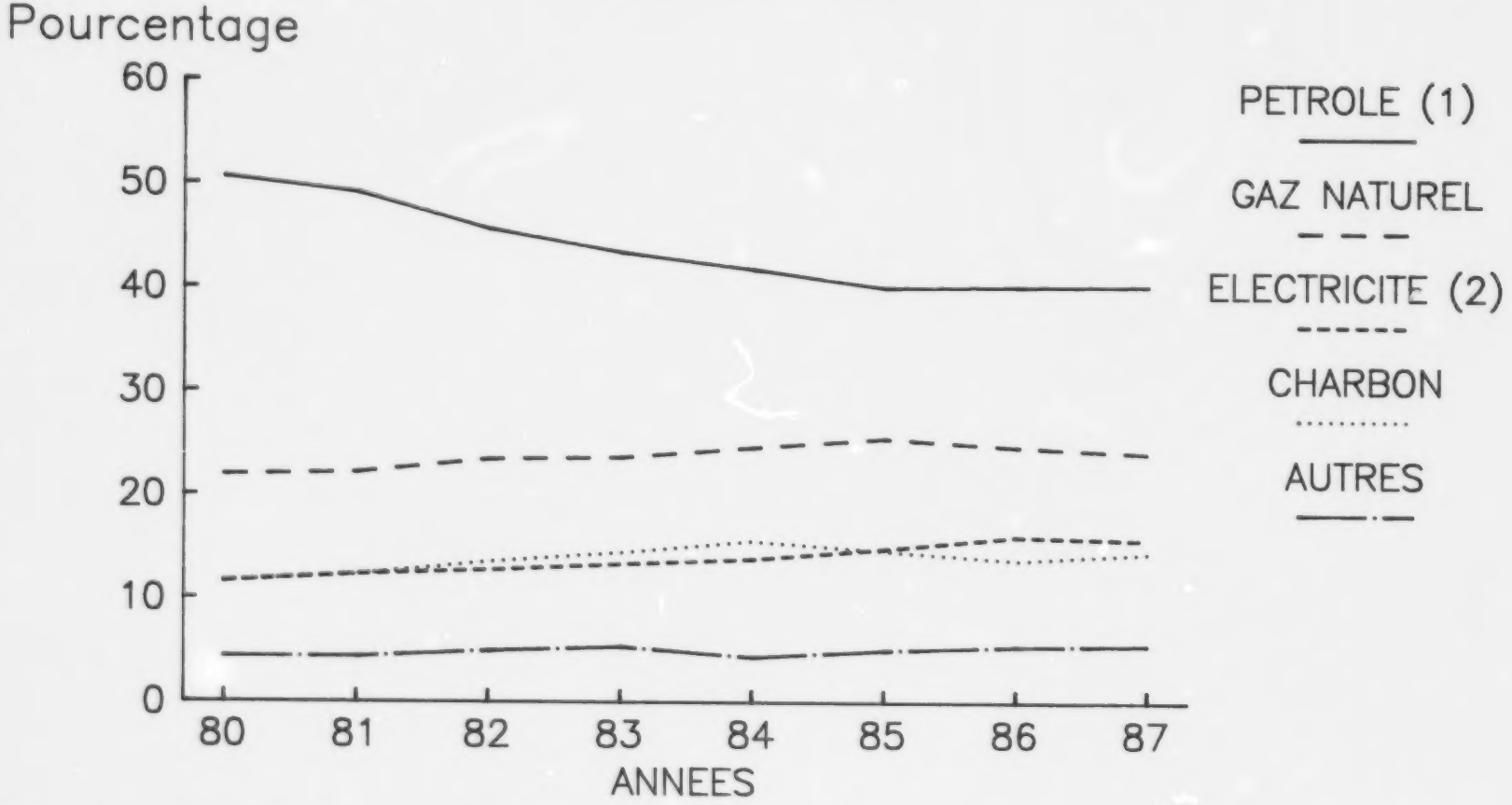

(1) Gaz de pétrole liquéfiés inclus

(2) Converties à 3.6 Mj/kwh, hydro et nucléaire inclus

Source : Energie Mines et Ressources Canada, 'Guide Statistique sur l'Energie'

FIGURE 2 PRIX DU PETROLE BRUT AU CANADA
1978 – 1988

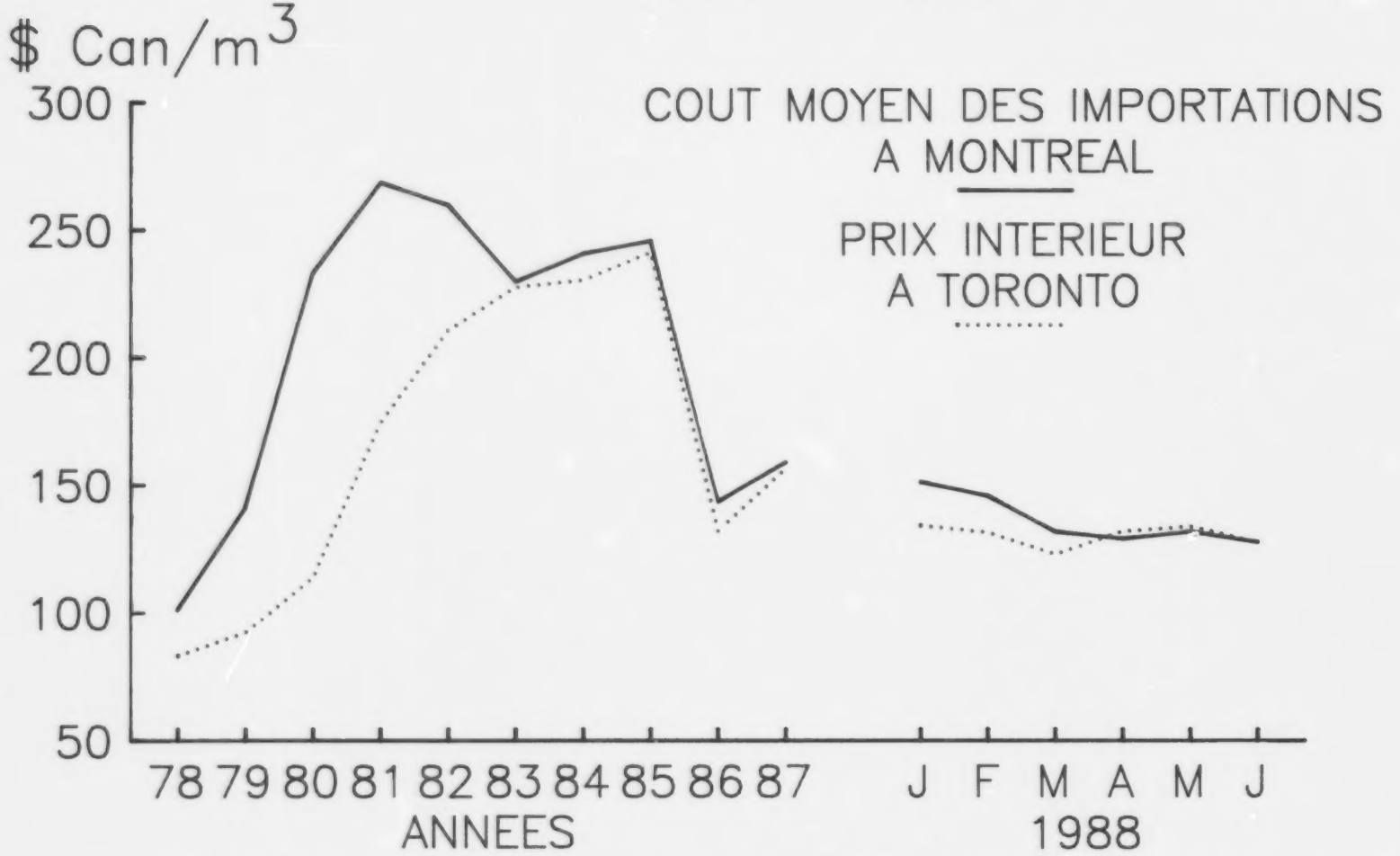

Source : ENERGIE MINES ET RESSOURCES CANADA
'Guide Statistique sur l'Energie'

FIGURE 3 INDICE DES PRIX DES FACTEURS ENERGETIQUES DE PRODUCTION AGRICOLE, AU CANADA, DONNEES TRIMESTRIELLES 1982–1988

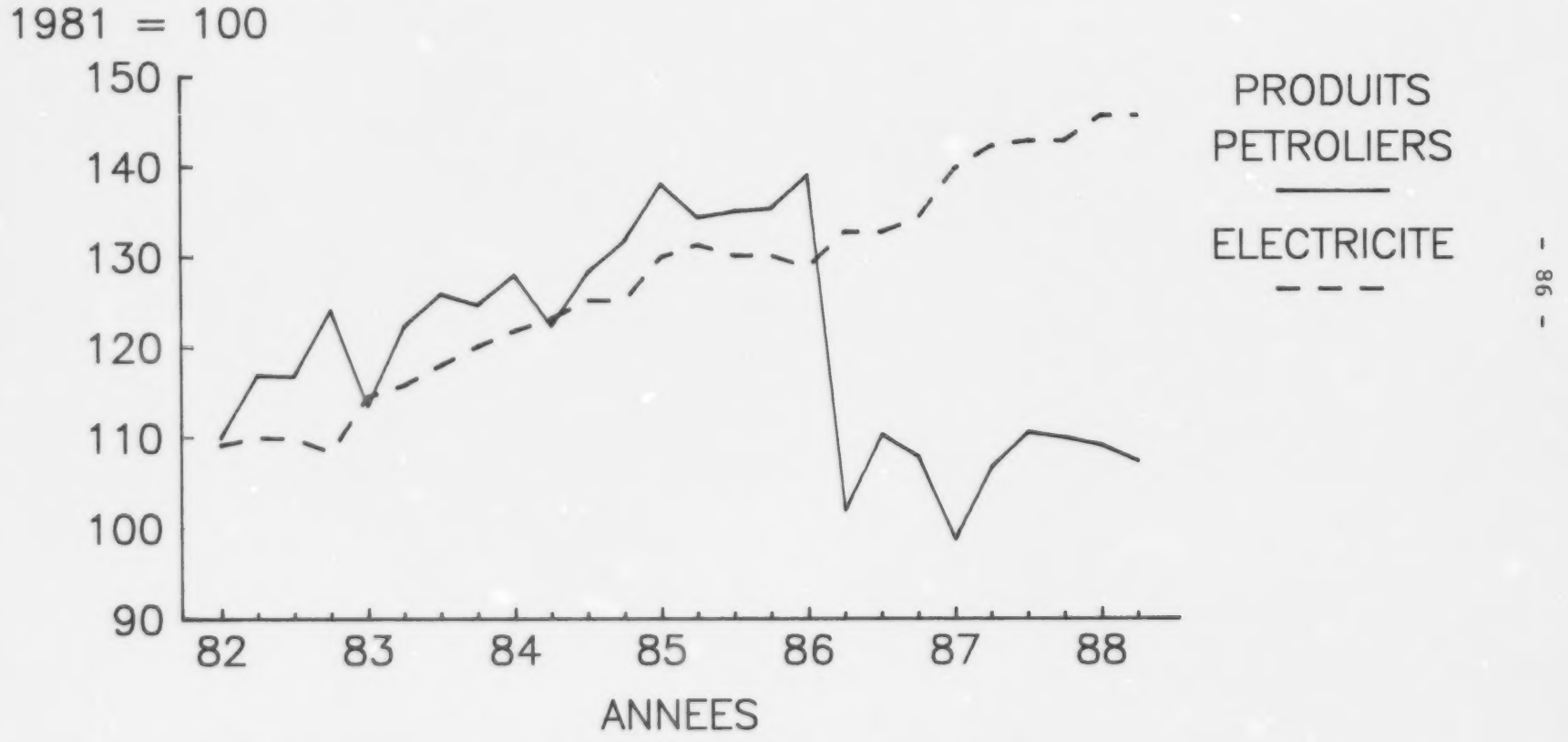

Source : STATISTIQUE CANADA, Catalogue 62–004, 'Indice des Prix des Entrees dans l'Agriculture

Il faut noter que les conditions de marché font varier considérablement le prix au détail avant taxes entre les différentes régions du Canada, ce qui a des répercussions directes sur le prix net à la ferme. Ce dernier variait, en août 1988, entre 19,1 et 34,4 cents le litre pour l'essence régulière sans plomb et entre 18,4 et 37,9 cents le litre pour le carburant diesel.

PERSPECTIVES

LE MONDE

Offre et demande de pétrole

Selon le Conference Board du Canada, la consommation mondiale de pétrole continuera de croître à un taux d'environ 2 % par an au cours des prochaines années. Ce taux repose sur l'anticipation d'une croissance modérée de l'économie mondiale. La demande fut particulièrement élevée en 1987 mais elle s'est atténuée depuis que la sécurité des approvisionnements n'est plus menacée avec la fin du conflit IRAN-IRAQ. Cette légère augmentation de la demande internationale de pétrole devrait principalement être satisfaite par l'OPEP. En effet, certains pays membres de l'OPEP ont largement dépassé leurs quotas en 1988 et cette surproduction devrait continuer au cours des prochaines années. Il est peu prévisible que l'OPEP arrive à imposer une plus grande discipline à ses membres pour qu'ils respectent leurs quotas. Entre autres, l'IRAN et l'IRAQ pourraient continuer à produire au-dessus de leurs quotas afin d'obtenir des revenus leur permettant de reconstruire leur économie.

Prix du pétrole

Une croissance modérée de la demande de pétrole accompagnée d'un niveau de production élevé, principalement de la part de l'OPEP, devrait concourir à des prix relativement bas, soit inférieurs au prix objectif de l'OPEP de 18 $ le baril. En effet, le Conference Board prévoyait en octobre 1988 que le prix du baril se situerait à 16 $ US (base intermédiaire, ouest du Texas), en moyenne, en 1989. Il s'agirait d'une légère diminution de 0,7 % par rapport à la moyenne des prix prévisibles pour 1988. Cette relative stabilité des prix annuels moyens cache toutefois la présence prévisible de fortes fluctuations, comme on a pu en observé en 1988.

En définitive, le prix du pétrole brut devrait être semblable à celui de 1988 c'est-à-dire faible et fluctuant.

CANADA

Demande et prix de l'énergie

Comme on s'attend que l'activité économique générale demeure vigoureuse au Canada et qu'aucune hausse de prix importante n'est prévue, la demande de produits pétroliers raffinés devrait progresser, en 1989, de près de 2 % et celle de l'électricité, d'environ 3 % (Conference Board).

Les prix des produits pétroliers au Canada devraient être fidèles à la tendance des prix internationaux du pétrole brut, donc diminuer très légèrement en 1989. Toutefois, comme il est probable que les raffineurs canadiens profitent de cette baisse de prix pour augmenter leurs marges bénéficiaires, les prix moyens de détail des produits pétroliers raffinés pourraient demeurer identiques à l'année précédente. Les tarifs d'électricité devraient connaître des variations provinciales conduisant à une augmentation moyenne de près de 4 % à l'échelle canadienne.

Incidences sur l'agriculture

Comme on prévoit une hausse de 5 % des superficies cultivées en céréales et en oléagineux à l'échelle du pays (Agriculture Canada - Direction générale des grains et oléagineux), la consommation de produits pétroliers devrait augmenter approximativement dans la même proportion. L'indice du prix des produits pétroliers en agriculture devrait être identique à celui de l'année précédente, aucune variation du prix de détail au Canada n'étant anticipée et aucun changement majeur dans les exemptions et remboursements de taxes n'étant prévu.

On prévoit peu de changement dans la consommation d'électricité en agriculture en 1989 (Conference Board). Ce poste de dépenses devrait donc croître d'environ 4 %, soit selon le taux d'augmentation prévisible des tarifs d'électricité.

La facture énergétique des producteurs agricoles canadiens sera affectée différemment selon les régions et le type d'exploitation. Par exemple, comme les producteurs des Prairies consacrent la plus grande partie de leur facture énergétique au pétrole, ils seront les plus avantagés par la stagnation des prix de produits pétroliers alors la région du Canada la moins avantagée sera le Québec et l'Ontario.

BIBLIOGRAPHIE

Conference Board du Canada, 1988. Perspectives canadiennes, novembre.

Division internationale du pétrole, 1988. Le marché mondial du pétrole, Ottawa.

Énergie, Mines et Ressources Canada, 1987, Guide statistiques sur l'énergie.

Statistique Canada, 1987a, Statistiques économiques agricoles, catalogue 21-603, Ottawa.

Statistique Canada, 1987b, Indice des prix des entrées dans l'agriculture, catalogue 62-004, Ottawa.

TABLEAU 1. OFFRE ET DEMANDE DE PÉTROLE BRUT À L'EXTÉRIEUR DU BLOC COMMUNISTE

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988[b]
	(millions de mètres cubes par jour)							
i) Demande								
O.C.D.E.	5,80	5,51	5,40	5,50	5,44	5,60	5,67	5,79
Non-O.C.D.E.	1,81	1,84	1,88	1,92	1,94	2,02	2,07	2,11
Demande Totale	7,61	7,35	7,28	7,42	7,38	7,62	7,74	7,90
ii) Offre								
Hors OPEP								
O.C.D.E.	2,38	2,46	2,54	2,65	2,70	2,69	2,67	2,67
P.V.D.	1,02	1,14	1,19	1,27	1,35	1,35	1,41	1,46
Export B.C.	0,21	0,24	0,27	0,30	0,29	0,27	0,33	0,33
Gains de transformation	0,13	0,14	0,14	0,16	0,17	0,17	0,17	0,17
Total	3,74	3,98	4,14	4,38	4,51	4,48	4,58	4,63
OPEP[a]	3,73	3,15	2,94	2,94	2,73	3,10	3,08	3,15
Offre totale	7,47	7,13	7,08	7,32	7,24	7,58	7,66	7,78
Variation des Stocks	(0,14)	(0,22)	(0,19)	(0,10)	(0,13)	(0,03)	(0,06)	(0,11)

abréviations:
- O.C.D.E. - Organisation de coopération et de développement économique
- P.V.D. - Pays en voie de développement
- OPEP - Organisation des pays exportateurs de pétrole
- Export. B.C. - Exportations des pays du bloc communiste

a Comprend les liquides de gaz naturel.
b Estimations faites au milieu de 1988.

Source: Division Internationale du pétrole.

TABLEAU 2. DEMANDE INTÉRIEURE D'ÉNERGIE AU CANADA, PAR TYPE D'ÉNERGIE, 1981-1987

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Produits pétroliers raffinés (milliers de mètres cubes par jour)	274,0	245,6	228,6	226,8	226,2	225,8	230,1
Gaz de pétrole liquéfié (milliers de mètres cubes par jour)	18,2	16,3	20,9	25,2	30,7	28,6	33,3
Gaz naturel (milliards de mètres cubes)	53,4	53,7	53,2	57,7	62,1	60,6	60,5
Électricité (pétajoules)	344,7	345,1	359,8	385,8	406,1	421,9	438,2
Charbon (millions de tonnes)	38,4	41,4	43,6	48,7	48,7	44,5	50,1
Autres (pétajoules)	335,0	368,0	396,0	324,0	389,0	417,0	430,0
TOTAL PÉTAJOULES	7 804	7 469	7 402	7 608	7 762	7 704	7 840

Source: Énergie, Mines et Ressources Canada.

TABLEAU 3. PRIX DE DIVERS TYPES D'ÉNERGIE, CANADA, 1987 ET 1988

	Janvier 1987	Juillet 1987	Janvier 1988	Mi-1988
Électricité ($/mégajoule) tarif résidentiel	5,32	5,42	5,57	5,57 (mars)
Essence (¢/litre) régulière, avec plomb	43,00	48,70	48,40	48,80 (juillet)
Carburant diesel (¢/litre)	44,60	47,20	47,90	46,90 (juillet)
Gaz naturel ($/m^3)[a] tarif résidentiel	17,57	21,95	17,39	20,08 (mai)
Pétrole brut ($/m^3) Toronto[b]	154,99	170,40	134,29	127,73 (juin)
Propane ($/m^3) F.A.B. Alberta	59,70	58,13	55,41	50,80 (juin)

a Excluant les taxes

b Tient compte des ententes fédérales - provinciales sur la moyenne pondérée approximative des coûts à la tête du puits, des frais de collecte, des tarifs de transport par pipeline et des frais d'indemnisation pétrolières. Camionnage en sus.

Source: Énergie, Mines et Ressources Canada.

TABLEAU 4. PRIX DE L'ESSENCE RÉGULIÈRE SANS PLOMB ET DU CARBURANT DIESEL PAYÉS PAR LES AGRICULTEURS, PAR PROVINCE, AOÛT 1988

	C.-B.	Alta	Sask.	Man.	Ont.	Qué.	N.-B.	N.-É	Î.-P.-É.	T.-N.	Canada
					Essence régulière sans plomb (¢/litre)						
Prix au détail sans taxes	23,20	26,70	25,10	28,10	26,20	31,60	31,50	31,20	32,50	33,00	28,50
Taxes											
Taxe de vente fédérale	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40	3,40
Taxe d'accise fédérale	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50
axe provinciale	8,10	5,00	7,00	8,00	9,30	14,40	8,50	8,60	8,70	9,80	9,90
Prix au détail avec taxes	41,20	41,60	42,00	46,00	45,40	55,90	49,90	49,70	51,10	52,70	48,30
Exemptions et remboursements											
Taxe de vente fédérale	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Taxe d'accise fédérale	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Remboursement provincial	2,50	14,00	9,00	8,00	9,30	14,40	8,50	8,60	8,70	9,80	9,30[a]
Prix net à la ferme	30,20	19,10	24,50	29,50	27,60	33,00	32,90	32,60	33,90	34,40	30,50
						Carburant diesel (¢/litre)					
Prix au détail sans taxes	25,40	28,30	31,20	29,90	29,30	32,20	36,80	34,40	32,50	38,80	32,20
Taxes											
Taxe de vente fédérale	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Taxe d'accise fédérale	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Remboursement provincial	8,50	5,00	7,00	9,90	9,90	12,50	8,20	9,00	9,10	12,10	9,40
Prix au détail avec taxes	40,50	39,90	44,80	46,40	45,80	51,30	51,60	50,00	48,20	57,50	48,20
Exemptions et remboursements											
Taxe de vente fédérale	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Taxe d'accise fédérale	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Remboursement provincial	2,50	14,00	9,00	7,50	9,90	12,50	8,50	9,00	8,70	12,10	9,40[a]
Prix net à la ferme	30,50	18,40	28,30	31,40	28,40	31,30	35,60	33,50	32,00	37,90	31,30

[a] Il s'agit d'une moyenne arithmétique simple. Idéalement, il aurait fallu calculer une moyenne pondérée par le nombre de litres ayant fait l'objet d'un rabais ou d'une exemption dans chacune des provinces. Cette dernière information n'était toutefois pas accessible.

Source: Énergie, Mines et Ressources.